

ÉTUDE DE FAISABILITE DE LA BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE REGIONALE DE DAKAR



Lire en Afrique - 37 av Pasteur 93100 - Montreuil - France

Mail : eliane.lallement@free.fr

Site : www.lireenafrique.org

1° PARTIE ANALYSE DE L'EXISTANT ET DIAGNOSTIC

2° PARTIE SCENARIOS ET PROPOSITIONS

3° PARTIE DEVELOPPEMENT DU SCENARIO 3

4° PARTIE PLAN D'ACTION ANNEE PAR ANNEE

ANNEXES COMPTE RENDU DES ENTRETIENS ET VISITES DE TERRAIN

Décembre 2010

ÉTUDE DE FAISABILITE DE LA BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE REGIONALE DE DAKAR

1° PARTIE ANALYSE DE L'EXISTANT ET DIAGNOSTIC



DECEMBRE 2010

Lire en Afrique - 37 av Pasteur 93100 - Montreuil - France
Mail : eliane.lallement@free.fr
Site : www.lireenafrique.org

Sommaire

ÉTUDE DE FAISABILITE DE LA BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE REGIONALE DE DAKAR	1
1° PARTIE	1
ANALYSE DE L'EXISTANT ET DIAGNOSTIC	1
1. Rappel des objectifs de l'étude	4
2. État lieux et diagnostic	5
Infrastructures de lecture publique	5
L'Etat :	5
La direction du Livre et de la lecture n'intervient pas sur la lecture publique en dehors de la bibliothèque régionale du centre Blaise Senghor dont elle a la responsabilité directe	5
Les bibliothèques des CDEPS, en proximité des jeunes mais souffrant d'un désintérêt persistant	6
Les municipalités	6
La ville de Dakar, seule ville à avoir développé une politique culturelle en matière de bibliothèque de lecture pour tous, politique aujourd'hui en déshérence	6
La ville de Bargny, une infrastructure unique, monumentale, confiée en gestion aux associations de jeunes	7
Le département de Pikine, un centre socioculturel vaste et bien situé mais géré sans la moindre rigueur	8
La ville de Guediawaye, une nouvelle bibliothèque sans équipements ni collections	8
Les initiatives privées, associatives et confessionnelles	8
A Dakar	8
A Rufisque	10
Infrastructures scolaires et universitaires	11
Supérieur	11
B. U. UCAD, une infrastructure de qualité capable de couvrir les besoins des étudiants, chercheurs et universitaires	11
Les centres de documentation des Instituts et autres établissements de l'enseignement supérieur sont indispensables à la crédibilité des établissements privés	12
Bibliothèque des établissements scolaires : primaire, collège, lycée de la région Dakar	13
Absence actuelle de politique générale d'implantation de bibliothèques dans les établissements scolaires	13
Des efforts réalisés dans le passé qui ne se sont pas maintenus dans le temps	13
Un demi million d'élèves dans la région de Dakar dont les besoins en matière de lecture ne sont pas satisfaits	14
En synthèse :	17
Dans le monde scolaire : à l'exception du monde universitaire, les besoins de lecture restent largement sans réponse	17
Dans le secteur de la lecture publique, l'effort des collectivités s'est porté sur les seules infrastructures de lectures publiques sans traiter du fonctionnement	17
La jeunesse paie le prix de ces carences, ses besoins de lecture utile, lecture culture et lecture loisir ne peuvent trouver à se satisfaire dans ce contexte	20

ANNEXES Recensement des études portant sur la lecture publique au Sénégal	21
LE LIVRE ET LA LECTURE PUBLIQUE À DAKAR . Mémoire de maitrise présenté par Henri SENE, Dakar 1977.	21
1985 L'EDITION ET LA DISTRIBUTION COMMERCIALE DU LIVRE AU SENEGAL (DAKAR : EBAD, 1985. - 98 P. XIII ANNEXES. BIBLIOGRAPHIE)	21
Enquête sur la lecture publique au Sénégal, réalisée en 2001 par l'Association Sénégalaise des Bibliothécaires Archivistes et Documentalistes (ASBAD)	23
Les bibliothèques de lecture publique dans la région de DAKAR, étude réalisée par Lire en Afrique en 2003	24

1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ETUDE

Extraits des termes de références : « Dans le difficile contexte d'accès au livre et la lecture, la région de Dakar a décidé « de la mise en place d'une bibliothèque médiathèque régionale destinée aux universitaires, lycéens, collégiens, élèves du primaire ainsi qu'à tout public, en vue d'une promotion de la lecture »

Ce rapport vise à aider le conseil régional de Dakar à formuler son projet.

L'approche retenue, validée lors de la première séance du groupe de travail qui s'est tenue le 22 novembre 2010, dans les locaux du conseil régional de Dakar est la suivante :

Tout d'abord, un état des lieux des infrastructures et acteurs de lecture dans la région de Dakar sera dressé. Une analyse critique de l'existant permettra d'élaborer un diagnostic des points forts et points faibles de l'approche de la lecture dans la région. Elle permettra aussi de définir quels sont les besoins en matière de lecture qui ne seraient pas couverts aujourd'hui.

Cette première vision de la situation de la lecture dans la région de Dakar, avec ses atouts mais aussi avec ses insuffisances, permettra de réfléchir au positionnement du projet de bibliothèque médiathèque face aux besoins à couvrir. Il en résultera des scénarii de positionnement du projet face à ces besoins qui seront évalués en dégageant les avantages et les inconvénients de chacun.

Les scénarii identifiés, proposés au groupe de travail de la région de Dakar, seront détaillés et chiffrés tant sur le plan des investissements que de leur fonctionnement pour appréhender les ordres de grandeur des besoins financiers permettant de les réaliser. Une réflexion sera également menée pour cerner les meilleures solutions de déploiement de ces scénarios dans le temps.

2. ÉTAT LIEUX ET DIAGNOSTIC

Dans le domaine de la lecture au Sénégal se côtoient de multiples acteurs, les uns s'adressent au monde scolaire les autres à tout public.

Infrastructures de lecture publique

Le domaine de la lecture publique est investi par trois types d'acteurs : l'Etat, les municipalités, et la société civile.

L'Etat :

La direction du Livre et de la lecture n'intervient pas sur la lecture publique en dehors de la bibliothèque régionale du centre Blaise Senghor dont elle a la responsabilité directe

Outre le projet de Bibliothèque Nationale dont la fonction ne concerne pas la lecture publique mais constitue un établissement de service public, destiné à assurer la conservation et le dépôt légal, l'Etat est impliqué, au travers de la Direction du Livre et de la Lecture du ministère de la culture, dans deux types de structures comportant des bibliothèques : les Bibliothèques Régionales à raison, en principe, d'une bibliothèque par région.

Les bibliothèques régionales gérées par l'État ont connu leur heure de gloire dans les années 1990, période de leur déploiement initial. Puis, dans les années 2005-2006, suite à une étude mettant en évidence un besoin en matière de lecture publique, un programme de redynamisation - projet FSP de l'ambassade de France. Ce projet triennal 2003/2005 de 610 000 Euros comportait trois volets :

- la relance des 8 bibliothèques régionales. Celles-ci auraient reçu des dotations de 11 000 livres dans le cadre de ce projet soient une moyenne de 1400 livres par bibliothèque régionales ;
- un appui à la filière livre qui concerne tous les intervenants dans la chaîne du livre (auteurs, illustrateurs, éditeurs, libraires etc.) ;
- une aide aux projets innovants.

Les actions mises en avant par le ministère de la culture au titre de ce programme, outre la dotation octroyée aux bibliothèques régionales sont les suivantes :

- dotation de 10 000 ouvrages destinés aux 16 CLAC des régions de Thies et Kolda ;
- dotation à certaines bibliothèques associatives à raison de 200 livres par bibliothèque soit au total 2170 livres ;
- opération lecture vacances, avec le prêt de 30 malles de livres équipés de 200 livres (livres de bibliothèque) destinés à des groupes d'élèves et d'étudiants vacances dans le village et distribué aux 11 régions du Sénégal ;

- multiples dons de livres pour la distribution de prix des établissements scolaires, pour les établissements carcéraux, pour les cases des tous petits, pour le service pédiatrique des hôpitaux soit au total 5000 livres.

Ce programme d'appui aux livres s'est achevé en 2006 2007. Depuis lors, la direction du livre ne semble plus se préoccuper de l'appui à la lecture publique ne serait-ce qu'au travers du renouvellement régulier des collections de ses bibliothèques régionales. Elle se consacre au soutien éditorial et à la promotion des écrivains sénégalais grâce à un budget annuel de 610 millions de francs CFA.

L'Etat semble se dégager totalement de la lecture publique au profit du marché du livre. Le soutien aux éditeurs vise à remplacer la lecture gratuite dans des structures collectives au profit de l'acquisition individuelle de livres.

En région de Dakar, l'État est ainsi responsable du Centre Culturel Blaise Senghor qui abrite la bibliothèque régionale. Elle comporte environ 12 000 ouvrages. De l'avis des acteurs de la lecture, si elle a été créée pour jouer le rôle de bibliothèque régionale, elle n'en a pas eu les moyens et fonctionne depuis sa mise en service comme une bibliothèque de proximité. Elle dessert principalement les élèves du lycée Blaise Diagne et du lycée Kennedy.

Les bibliothèques des CDEPS, en proximité des jeunes mais souffrant d'un désintérêt persistant

Le ministère de la jeunesse coiffe les bibliothèques ouvertes au sein des Centres Départementaux d'Éducation Populaire et Sportive (CDEPS).

Ces bibliothèques en CDEPS restent très marginales comportant tout au plus une étagère avec quelques centaines de livres ou, dans un seul cas, davantage, mais à la seule initiative du chef de centre.

Lors de notre enquête en 2003, le ministère de la jeunesse déclarait avoir l'intention d'ouvrir dans les CDEPS 8 nouveaux espaces jeunes qui comprenant des bibliothèques et des cyber café. Ce projet ne semble pas avoir été réalisé.

Les municipalités

La ville de Dakar, seule ville à avoir développé une politique culturelle en matière de bibliothèque de lecture pour tous, politique aujourd'hui en déshérence

La ville de Dakar dispose de 19 centres socio culturels : un par commune d'arrondissement dont 13 ont été livrés en 2004.

Les premiers centres (Derklé, Parcelles Assainies, Sacré Cœur) ont été équipés et dotés d'ouvrages dans les années 90 grâce à la coopération française dans le cadre d'un plan de développement municipal de la lecture publique. Puis les collections n'ayant pas été renouvelées, les fonds ont disparu et l'activité de bibliothèque s'est progressivement délitée jusqu'à disparaître.

C'est dans le cadre d'un partenariat avec l'association Lire en Afrique qui, en 2009, a attribué à chacune de ces bibliothèques un nouveau fonds de 3000 ouvrages que ces trois centres viennent de reprendre leur activité de bibliothèque.

Le 13 nouveaux centres socio culturels livrés en 2004 et disposant tous d'une salle destinée à héberger une bibliothèque sont restés tous désespérément vides à l'exception des 4 centres dotés par Lire en Afrique : Yoff extension, Ngor (dans une moindre mesure), Ouakam, Point E. A notre que la bibliothèque de Gorée installée dans l'ancien hôtel particulier du chevalier De Bouffleur a également été doté par Lire en Afrique.

La mairie de Dakar n'a pas trouvé de partenaire en dehors de l'association Lire en Afrique pour équiper ces 19 centres socio culturels en fonds documentaires. C'est pourquoi un accord est intervenu en 1999 pour un partenariat qui vise à doter 3 communes d'arrondissement chaque année. L'opération devrait se dérouler sur une période de 5 ans. En 2010, ce sont les centres de Hann Belair, Liberté 6 et Camberène qui vont à leur tour être équipés d'un fonds initial de 3000 ouvrages et en 2011, vraisemblablement Biscuiterie, Fass, Grand Yoff ou HLM.

Selon Monsieur Lo, directeur de la lecture publique à la mairie de Dakar, la ville de Dakar ne peut pas, seule, doter les fonds initiaux de ses bibliothèques pour les raisons suivantes :

- les financements colossaux nécessaires à l'acquisition des milliers de livres auprès des librairies de la place pour constituer les dotations ;
- l'indispensable connaissance de la production éditoriale, l'accès à l'information, les contacts avec les éditeurs et autres professionnels pour constituer des dotations structurées, réellement adaptées aux besoins du public potentiel des bibliothèques.

Elle ne réussit pas davantage à renouveler les fonds existants : une ligne budgétaire de 20 millions annuelle était réservée à l'acquisition de livres. Au cours des 6 dernières années, cette dotation n'a été consommée qu'une seule fois et l'intégralité des 20 millions a été affecté à l'achat de tous les titres de la maison d'édition NEAS, soit 150 titres environ achetés en 20 exemplaires et tous attribués à la seule bibliothèque du centre socio culturel de FASS qui n'est toujours pas fonctionnelle. Les autres années le budget d'acquisition a été dirigé vers d'autres usages et finalement supprimé en 2009.

La ville de Bargny, une infrastructure unique, monumentale, confiée en gestion aux associations de jeunes

La ville de Bargny a construit un bâtiment destiné à héberger une bibliothèque municipale. Le bâtiment a été livré en 2006. Certes magnifique, il est resté entièrement vide, abandonné : pas le moindre équipement intérieur et pas la moindre activité excepté des réunions ou rassemblements ponctuels grâce à la location de chaises la journée.

C'est par la ténacité des jeunes de Bargny, accompagnés pour la fourniture des équipements et des dotations par l'association Lire en Afrique, que ce bâtiment a pris vie en 1999 par le transfert de la bibliothèque associative de Bargny dans ces locaux. Cette bibliothèque continue de fonctionner par l'investissement humain des jeunes de Bargny, la mairie ne prenant pas du tout en charge l'équipement et le fonctionnement de cette infrastructure après la livraison du bâtiment.

Le département de Pikine, un centre socioculturel vaste et bien situé mais géré sans la moindre rigueur

Le Complexe Léopold Sedar Senghor a été rendu à la culture lorsque la mairie de Pikine s'est installée dans ses nouveaux locaux en 2005. C'est la dotation de 8000 livres attribuée en 2005 par Lire en Afrique qui a permis d'ouvrir une bibliothèque dans Ce complexe. Cette bibliothèque depuis n'a reçu aucun autre livre sauf une petite dotation de l'ambassade des Etats Unis composée du même titre en de multiples exemplaires.

La ville de Guediawaye, une nouvelle bibliothèque sans équipements ni collections

La ville de Guediawaye vient de s'équiper d'un local destiné à devenir une bibliothèque municipale sur financement du PADELU. A ce jour, cette bibliothèque est vide d'équipements mobiliers et de collections.

Les initiatives privées, associatives et confessionnelles

A Dakar

Initiatives individuelles

Il existe de multiples initiatives privées, elles sont soit le fait de la société civile soit le fait d'initiatives confessionnelles ou bien d'institutions telles que la bibliothèque du Centre Culturel Français. Nous excluons de notre étude les centres de documentation spécialisés attachés soit à une entreprise (le port de Dakar, la chambre de commerce) soit à une O.N.G. (centre de documentation de Enda tiers-monde...).

Pour illustrer le fonctionnement des bibliothèques confessionnelles, citons l'exemple du centre social Marie Immaculé qui dépend de la paroisse de Parcelles Assainies. Il fonctionne depuis sept ans, financé à l'origine par des capitaux italiens apportés par une O.N.G. italienne nommée SVI.

Il comporte une salle polyvalente qui est principalement utilisée pour les fêtes et rapporte des fonds, un cyber exploité pour la formation en informatique, des salles qui accueillent les cours de couture et renforcement pour les élèves et une bibliothèque, la bibliothèque Amelia Rota. Cette bibliothèque fonctionne depuis 2003, date à laquelle elle a reçu sa première dotation non renouvelée depuis, à l'exception d'une centaine d'ouvrages donnés par des Italiens de passage. Le fonds comporte environ 5000 ouvrages. Le centre social cherche, sans succès à ce jour, des partenaires qui lui permettraient de renouveler les collections largement désuètes.

Depuis l'origine, 3000 cartes d'adhérents ont été vendues, mais, en fait, elle ne compte 200 lecteurs actifs, élèves des établissements scolaires environnants tels que le CEM, le lycée de Parcelles Assainies et des élèves de Camberène. Ces lecteurs viennent surtout y emprunter les oeuvres au programme.

Les bibliothèques associatives constituent souvent un complément aux activités de soutien aux devoirs et de formation en informatique autour d'un cyber, souvent initiées par des groupes de jeunes qui, en recherche d'emploi, y trouvent une occupation temporaire. Tel est le cas de la

bibliothèque fondée par l'association des jeunes de Thiaroye gare avec l'appui initial de Lire en Afrique.

Il faut toutefois citer le cas assez exceptionnel de la bibliothèque Ousmane Sembene de Yoff (BOSY), fondée par des adolescents issus du monde scolaire avec l'appui de l'association Lire en Afrique en 1992 et n'a cessé de fonctionner depuis cette date, en dépit des difficultés rencontrées. Cette bibliothèque doit sa vitalité et sa longévité d'une part à l'assiduité de l'équipe en place qui a su se renouveler constamment, et, d'autre part à la permanence de l'appui de Lire en Afrique, qui, année après année, a su accompagner cette bibliothèque, veiller au renouvellement des collections et appuyer la formation de ces bibliothécaires bénévoles. Parti de 3000 livres en 1992, elle compte aujourd'hui 10000 livres.

Quelle qu'en soit l'origine, ces établissements de proximité naissent là où aucune infrastructure de lecture n'existe. Elles sont souvent éphémères, faute de capacité à maintenir l'intérêt de leurs lecteurs par le renouvellement de leur fonds souvent hétéroclites car issus d'opérations ponctuelles de partenariat et en but au découragement des bénévoles face à cette incapacité à pérenniser l'activité.

Cas du Centre Culturel Français.

Politique de constitution du fonds documentaire

Jusqu'à 2009, le fonds documentaire de la bibliothèque de CCF comptait 20 000 livres. À compter de l'année 2009/2010, elle a changé de politique et décidé de recentrer son activité autour du livre francophone exclusivement. Elle présente dorénavant la littérature francophone et a réduit ses collections à 10 000 ouvrages.

Auparavant, leur fonds documentaire comportait des ouvrages scolaires, voire universitaires, beaucoup de manuels pour le premier cycle universitaire. Les étudiants venaient en nombre consulter sur place ou emprunter. Mais avec la rénovation de la bibliothèque universitaire, le CCF a renoncé à desservir les étudiants.

De même, pour le secondaire, le Centre Culturel Français achetait chaque année 5 à 10 exemplaires des oeuvres au programme des lycées et collèges, ouvrages indispensables aux élèves. Mais, en se recentrant sur ces missions, le CCF a décidé de faire connaître toute la littérature africaine en intégrant les oeuvres de tous les auteurs, sans se limiter aux oeuvres inscrites au programme, qui, aujourd'hui se trouvent en un seul exemplaire à la bibliothèque.

Parallèlement, elle a éliminé de ses rayonnages, les ouvrages non francophones. Elle ne dispose plus d'aucun livre d'auteur américain ou anglais, sauf des livres d'auteurs francophiles qui bien que n'appartenant pas à l'espace francophone écrivent en langue française.

Au niveau documentaire, elle a choisi de se recentrer sur les besoins du public. Les documentaires concernant par exemple le droit, tel que le Code civil, ou la médecine et autres disciplines ont tous été donnés à la Bibliothèque Universitaire. Il n'entre, en effet, pas dans le rôle du Centre Culturel Français de gérer des fonds aussi pointus, ceux-ci doivent trouver leur place dans les établissements spécialisés.

En application de cette politique, elle a donc désherbé 10 000 ouvrages et en a profité pour éliminer également les romans obsolètes.

Politique de renouvellement des fonds documentaires.

La médiathèque du Centre Culturel Français dispose d'un budget annuel de 10 millions de FCFA destiné à l'acquisition de nouveaux ouvrages. Ces achats s'effectuent auprès des librairies de Dakar. Elle reçoit également des dotations qui viennent de Paris, en particulier de Culture France. Quand cette organisation fait la promotion d'un auteur, elle adresse en 5 à 10 exemplaires de ses œuvres au CCF accompagnés d'un livret bibliographique.

Le taux de rotation annuel des ouvrages est de l'ordre de 40 %. Mais, avec la consultation sur place ce taux pourrait s'établir à 70 %.

Analyse de la fréquentation de la bibliothèque

1600 personnes sont inscrites à la bibliothèque du CCF, et parmi ceux-ci:

- 400 expatriés ;
- 300 étudiants francophones étrangers;
- 300 adultes sénégalais ;
- 300 au secteur jeunesse ;
- 300 étudiants lycéens collégiens.

A Rufisque

Le cercle Maurice Gueye de Rufisque a été rénové en 1992 par la SOCOCIM qui en assure le fonctionnement. Sur les 10 000 livres de son fonds documentaire, seule une faible proportion a été acquise sur fonds propres, l'essentiel des collections provient de contributions extérieures (6000 ouvrages ont été apportés par Lire en Afrique et plusieurs milliers par d'autres contributeurs). Il dispose d'un budget annuel d'acquisition de 2 millions de FCFA qui lui permet d'acheter chaque année 300 à 400 ouvrages pour renouveler et compléter ces collections. Monsieur Diallo considère que c'est environ 10 % à 20% d'ouvrages nouveaux qui devraient rentrer dans sa bibliothèque pour en assurer un fonctionnement normal. On est loin du compte !

Il existe aussi une petite bibliothèque jeunesse - ludothèque à Keur Ndiaye Lo, la bibliothèque de Sangalkam à malheureusement fermé ses portes et l'une des salles de la mairie de Rufisque abriterait 2000 livres environ, qui, vraisemblablement ne sont gérés par personne. On signale également une bibliothèque au local des éclaireurs rufisquois.

Il y a même eu, à une époque, un projet associatif de bibliobus, avec l'appui de partenaires étrangers qui avaient fournis le véhicule. Ce dernier avait été remis en état par la SOCOCIM, à titre de soutien à cette association rufisquoise. Le bibliobus est tombé en panne à la première sortie et les livres qu'il contenait ont été promptement dilapidés.

Ces équipements sont loin de couvrir tous les besoins de la population. Le Cercle Maurice Gueye est la seule bibliothèque d'importance pour la lecture publique dans la ville et le département de Rufisque, mais il ne couvre pas les besoins des quartiers aujourd'hui assez excentrés du centre de Rufisque.

Supérieur

B. U. UCAD, une infrastructure de qualité capable de couvrir les besoins des étudiants, chercheurs et universitaires

La bibliothèque universitaire date initialement de 1953. Elle a été entièrement rénovée et renouvelée à partir de 1995. Le projet s'est étalé de 1995 jusqu'en 1999, sur un financement de la banque mondiale. Il faut noter que parmi les nombreux projets soumis à la banque mondiale, le projet de la bibliothèque universitaire de Dakar a été choisi parce que le site d'implantation était en proximité du public visé. En effet le site central de la B.U. polarise l'ensemble des disciplines universitaires enseignées à Dakar sur un campus unique.

Elle compte aussi 25 bibliothèques fédérées en réseau autour de la bibliothèque centrale qui en est le point focal. « Dans un environnement entièrement automatisé, un nouvel édifice de plus de 1700 places assises offre aux usagers des collections de documents renouvelées, des moyens modernes d'accès à l'information et des conditions d'accueil et de travail tous connectés et très confortables¹».

La B.U. fonctionne comme une bibliothèque centrale en assurant les acquisitions et les équipements des ouvrages pour elle-même et pour les 25 bibliothèques de proximité installées au niveau du campus, y compris la bibliothèque de Thiès de l'école polytechnique.

De l'avis du directeur adjoint M. Alioune Thioune, la B.U, avec une vaste collection de 600 000 documents - 1 million à terme - et 1700 périodiques scientifiques du monde entier « online », couvre les besoins de tous les étudiants et chercheurs, qu'ils fassent partie de l'UCAD ou des universités et instituts privés.

Cet avis a été corroboré par M. Traoré, directeur de la bibliothèque du Centre Culturel français. Il a, en effet, constaté que, depuis l'an 2000, date d'achèvement de la nouvelle bibliothèque universitaire de Dakar, le public des étudiants, autrefois assidu dans la consultation de la documentation universitaire et technique offerte par le CCF, se raréfiait. Il a donc décidé de supprimer de ses rayonnages tous les documents du cursus universitaire devenus inutiles et d'en faire don à l'UCAD.

La B.U. est accessible aux 60 000 (bientôt 70 000) étudiants de l'université pour une somme de 1000 F CFA par an ; aux enseignants chercheurs de l'université munie d'une carte professionnelle pour la somme de 20 000 FCFA par an ; aux étudiants de l'enseignement supérieur privé muni d'une carte d'étudiant en cours de validité pour la somme de 10 000 FCFA par an. Les autres lecteurs, appelés « lecteurs autorisés », sont admis à la B.U., pour la somme de 30 000 FCFA par an.

Le conservateur souligne que la B.U. de Dakar est la plus grande bibliothèque de toute l'Afrique après celle du Cap (Afrique du Sud).

¹ Source : plaquette de présentation de B.U.

Les étudiants du troisième cycle peuvent aussi y disposer d'un bureau, c'est-à-dire d'une cellule fermant à clé, équipée pour la recherche.

En matière d'acquisition, la BU rencontre aujourd'hui un grave problème, malgré la dotation annuelle de 250 millions de Francs CFA. En effet, les appels d'offres lancés pour fournir les lots d'ouvrages demandés, reste vains. Les éditeurs, libraires, fournisseurs de documents, ne sont pas en effet prêts à faire face aux délais de règlement de l'État sénégalais qui peuvent durer plusieurs années.

Le responsable des acquisitions interrogé, souligne que les renouvellements et les compléments de collection se font aujourd'hui principalement par des dons (CNRS, agence internationale de la francophonie) auxquels s'ajoute l'abonnement aux 1700 revues scientifiques (full texte, accessible par Internet) pour un montant annuel de 50 millions de Francs CFA, financés chaque année sur appel d'offre de la banque mondiale.

Les centres de documentation des Instituts et autres établissements de l'enseignement supérieur sont indispensables à la crédibilité des établissements privés

Les établissements de l'enseignement supérieur privé se sont fortement développés dans la région Dakar au cours de ces dernières années. Ils offrent la plupart du temps un centre de documentation spécialisée à leurs étudiants. C'est le cas par exemple de l'INEAD, du CESAG...

Pour ces établissements privés qui cherchent à se faire une clientèle, la mise à disposition d'un centre de documentation en interne, constitue un produit d'appel important. Pour les autres, la B.U. de l'UCAD est là pour satisfaire leurs besoins de documentation généraliste.

En matière de documentation technique, le conservateur du Centre Culturel Français remarque, à ce sujet, que les expatriés en poste à Dakar n'expriment aucun besoin de documentation technique, car ils disposent de moyens de documentation suffisants sur leur lieu de travail.

Absence actuelle de politique générale d'implantation de bibliothèques dans les établissements scolaires

Comme le confirme M. Alioune Ndiaye, Inspecteur Académique, chargé de la vie scolaire, « Il n'existe pas de politique générale d'implantation de bibliothèques dans les établissements scolaires, la mise en place et la gestion de ce type d'équipement dépend entièrement des initiatives de chaque chef d'établissement ».

Des efforts réalisés dans le passé qui ne se sont pas maintenus dans le temps

Dans le passé, la lecture en milieu scolaire semblait pourtant une préoccupation phare de l'inspection académique. Ainsi lors de notre précédente étude réalisée en 2003, l'inspection académique de Dakar nous avait présenté son projet pour amener les élèves à lire, lancé aux environs de janvier 2003. Il s'agissait de disposer d'un grand centre de documentation pour soutenir les bibliothèques scolaires existantes, leur fournir des livres et les accompagner en créant une cellule d'animation.

La mise à disposition des livres devait s'effectuer sous forme de malles de 50 livres déposés dans chaque école. Il réfléchissait à un dispositif qui garantisse que les élèves lisent et comprennent ce qu'ils lisent en les obligeant à rédiger des résumés pour chaque livre lu.

Pour déployer ce projet et créer une dynamique, il pensait s'appuyer sur l'association des professeurs de français, les clubs de lecture, d'écriture, les foyers dans les établissements scolaires. Pour parfaire l'ensemble, l'administration scolaire intégrerait la gestion des lieux tels scolaires dans ses missions.

M. Cheikh Tidiane Gueye, responsable du centre de documentation de l'INEAD depuis 1981, mentionne qu'il existe cependant une préoccupation à ce sujet au niveau gouvernemental et que périodiquement des projets de grande envergure sont évoqués mais jamais réalisés. C'est ainsi, qu'en 1984, il a participé au premier séminaire de réflexion sur les bibliothèques scolaires, qui a été suivi du d'un colloque sur le même sujet, en 1994. En tant qu'expert, il a lui-même travaillé sur la définition des fonds types pour les bibliothèques des collèges et des lycées, définition étendue actuellement aux fonds type de bibliothèques pour le primaire, complétée d'une réflexion sur les formations adaptées aux personnels qui seront chargés de gérer ces bibliothèques dans le primaire. Un poste avait même été créé pour coordonner l'implantation de bibliothèques scolaires publiques. Mais ce poste est désormais vacant sans perspective de le voir occuper prochainement.

Par ailleurs, le projet « qualité du français en français », qui concernait l'éducation nationale sénégalaise, lancé en 1996, à la suite du programme de relance de la lecture publique et soutenu par la coopération française n'a pas développé réellement les bibliothèques scolaires. Une subvention de 1 700 000 FCFA était allouée aux projets écoles déposés à l'initiative des chefs d'établissements.

Cette somme devait couvrir l'acquisition des équipements mobiliers et du fonds documentaires à acheter à la librairie Clair Afrique sur la base d'une liste type de 600 titres. Outre les étagères, c'est à peine si cette somme permettait l'achat de 100 à 200 livres. Des partenariats externes devaient donc être trouvés par les chefs d'établissement pour consolider et renouveler ce fond documentaire initial. Souvent, ce fut un coup d'épée dans l'eau, de l'avis des directeurs d'écoles qui ont sollicité l'association Lire en Afrique pour les aider à monter leur bibliothèque par attribution de fonds documentaire (cas de Niaga, de Yoff 2 par exemple).

Un demi million d'élèves dans la région de Dakar dont les besoins en matière de lecture ne sont pas satisfaits

L'étude statistique annuelle, élaborée par l'Inspection Académique, procède à un recensement des bibliothèques en milieu scolaire. Toutefois, comme le déplore l'inspecteur académique chargé de la vie scolaire, ce terme peut recouvrir aussi bien une BCD (Bibliothèque, Centre de Documentation), qu'un magasin de livres qui distribue les manuels aux élèves en début d'année scolaire et les récupère en fin d'année scolaire, qu'un local dédié mais ne disposant d'aucun équipement ni documents.

Toutefois ces statistiques, établies pour l'année 2009, dressent un panorama très intéressant de la population scolaire et des équipements scolaires des écoles primaires, collèges et lycées. Ces statistiques sont reprises en annexe. De leur examen se dégagent les informations suivantes :

- la population scolaire est estimée à 535 000 élèves dans la région de Dakar ; 66 % en primaire ; 25 % en collège ; et 9 % en lycées ;
- elle est hébergée dans 1192 établissements (dont 58 % d'établissements privés) ;
- ces 1192 établissements comptent 316 bibliothèques (avec la réserve sur ce que recouvre le terme de bibliothèque exprimée plus haut) ;
 - o 258 dans le primaire soit un taux d'équipement moyen de 27 % ;
 - o 45 en collège soit un taux d'équipement moyen de 22 % qui se décline en 36 % pour le public et 15 % pour le privé ;
 - o 13 en lycées soient un taux d'équipement moyen de 87 %.

Devant les réserves émises par les statisticiens de l'inspection d'académie sur la réalité des bibliothèques déclarées, nous avons jugé indispensable d'enquêter sur la méthodologie de recensement retenue par l'éducation nationale. Il nous a été répondu que cette étude a été effectuée uniquement pour l'année 2009 et que le recensement portait non pas sur l'existence de bibliothèque, mais sur la présence d'un local affecté par destination à héberger une bibliothèque ou un magasin de livres. De ce fait, les chiffres cités plus haut ne peuvent être considérés comme pertinents pour cette étude.

La situation de ces bibliothèques est très contrastée comme les visites de terrain que nous avons effectuées l'ont montré. Nous présenterons ici deux exemples, mais entre ces deux cas de figure, à l'opposé, se rencontrent toutes les situations intermédiaires.

Cas numéro un : des Bibliothèques Centres de Documentation efficaces

L'établissement s'est doté sur ses fonds, principalement les fonds de la coopérative scolaire, d'un embryon de bibliothèques généralement autour des œuvres du programme. En fonction des opportunités rencontrées, soit par les enseignants, des parents d'élèves, il a pu nouer des partenariats avec d'autres structures, par exemple des lycées dans des pays francophones (cas du lycée de Parcelles Assainies), avec des O.N.G. ou des associations étrangères (cas du lycée moderne de Rufisque et du collège de Ouakam, d'une école primaire de Guediawaye en 2005, ou de l'école Yoff 2). Il a ainsi complété son fonds de manuels en français souvent, mais aussi de littérature. Il a dû se doter des équipements adéquats : étagères, registre de gestion...

Ces bibliothèques scolaires sont gérées le plus souvent par des enseignants, soit détachés, soit volontaires, pour assurer le fonctionnement de la bibliothèque, soit, plus rarement, par les élèves ou d'anciens élèves.

Pour peu que le fonds documentaire soit assez riche, et que les livres y soient en accès libre pour les lecteurs, on aboutit dans certains cas à des infrastructures de valeur. Ce fut le cas par exemple d'une école primaire de Guediawaye qui a affecté une salle de classe entière à sa bibliothèque où elle a aménagé des coins spécifiques par niveau de lecture : le coin pour les tout-petits avec des nattes et des bacs à album, le coin des plus grands avec des tables de lecture. L'école Yoff 2, sur l'initiative de son directeur, a monté un projet école en 1993, et, grâce au partenariat de l'association Lire en Afrique, a construit une bibliothèque de 45 m², équipée de 5000 livres jeunesse et dotée d'étagères, de tables, de bacs à BD et de nattes pour les séances de lecture jeunesse.

Mais de notre expérience propre et des visites de terrain dans les établissements, plusieurs problèmes se posent rapidement : le partenariat s'épuise ou bien les contacts se perdent et la dotation cesse de vivre, la bibliothèque fonctionne sur un fond qui n'est plus renouvelé, elle perd de son intérêt pour les élèves et les œuvres les plus appréciées, notamment les œuvres au programme, s'usent très vite, mobilisant année après année les fonds de la coopérative pour leur renouvellement avec un risque de découragement évident.

Autres problèmes fréquemment rencontrés, mettant en péril la pérennité des bibliothèques scolaires :

- la salle de classe affectée à l'activité de bibliothèques, avec la pression scolaire est rendue à sa fonction première de salle de classe. La bibliothèque est reléguée dans une armoire.
- Ou encore, l'enseignant affecté à la gestion de la bibliothèque est muté dans un autre établissement sans être remplacé pour ses missions à la bibliothèque et cette dernière ferme alors pour une durée qui peut être très longue, voire disparaît faute de gestion des collections. Tel est le cas des bibliothèques du CEM abbé Fridoil (Dakar) et de l'école privée Dabakh - primaire et collège – (Yoff) que nous avons visitées. La bibliothèque de cette dernière a périclité en peu de temps car les livres prêtés n'ont pas été récupérés par le gestionnaire.

Cas numéro deux : l'armoire des documents du cursus scolaire.

L'établissement a reçu des manuels scolaires qui sont stockés en magasin pendant les congés (l'existence d'un local de stockage constitue déjà une avancée par rapport à des situations où les manuels ne sont aucunement préservés pendant les vacances). En complément, dans une armoire, la plupart du temps fermée à clé, l'établissement va administrer les œuvres au programme, chaque titre étant acheté en quelques exemplaires. Dans ce cas, un enseignant gère les ouvrages et les attribue aux élèves sans que ceux-ci puissent exercer une quelconque liberté de choix.

En conclusion, si le besoin de documentation strictement liée au cursus scolaire est loin d'être satisfait, le besoin de lecture loisirs des élèves, au sein de l'institution scolaire, est à peine abordé. Il ne saurait être comblé par des initiatives valeureuses, mais souvent ponctuelles et difficilement pérennes. Ce paysage ne semble pas amené à évoluer dans un avenir proche en l'absence de politique d'envergure d'équipement des établissements scolaires en Bibliothèque Centre de Documentation.

Ce besoin, avec une population scolarisée de 535 000 élèves dans la région Dakar, un niveau d'échec scolaire élevé, un déficit de capacité de lecture au primaire attesté par des études récentes, demeure besoin primordial dont la satisfaction devrait être prioritaire.

En synthèse :

Dans le monde scolaire : à l'exception du monde universitaire, les besoins de lecture restent largement sans réponse

Les équipements existants naissent souvent d'initiatives individuelles dont la pérennité n'est jamais assurée dans le temps.

C'est bibliothèques sont soumises aux aléas propres de l'éducation nationale (changement d'affectation des enseignants faisant office de bibliothécaires, suppression du poste ...).

Elles sont indisponibles pour les lecteurs pendant les vacances

Les collections se limitent souvent aux manuels.

Les tentatives, pour élaborer une politique d'équipement des établissements en bibliothèque sont, semble-t-il, au point mort. Les acteurs qui se préoccupaient dans le passé de la lecture en milieu scolaire ont depuis baissé les bras.

Dans le secteur de la lecture publique, l'effort des collectivités s'est porté sur les seules infrastructures de lectures publiques sans traiter du fonctionnement

Les infrastructures existantes et le maillage de ces infrastructures sont loin d'assurer une couverture des besoins en lecture publique de la région. Si la ville/département de Dakar compte des infrastructures de valeur, elles sont trop souvent vides, non entretenues et pour ceux qui ont été équipés, léthargiques. Les autres départements sont quasi non équipés en bibliothèques

Quel que soit l'établissement, associatif ou institutionnel, la question des dotations initiales, de leur montée en charge et de leur renouvellement pose systématiquement problème. Au mieux, elles s'appuient sur des partenariats, mais ces partenariats sont très aléatoires. En aucun cas, il n'existe d'attributions budgétaires stables qui permettent une progression ou tout au moins un maintien des dotations d'origine, de façon structurée et régulière. Petit à petit les bibliothèques finissent par périlcliter puis disparaître.

Des exceptions sont cependant à noter : le Cercle Maurice Gueye de Rufisque, les bibliothèques du réseau Lire en Afrique de la région de Dakar qui reçoivent régulièrement des renouvellements et des compléments de dotation. Ces nouvelles acquisitions dépendent toutefois des résultats exprimés dans les bilans annuels.

La question de la structure des fonds est une question centrale. Il est difficile aux bibliothèques fonctionnant sur des partenariats ponctuels et aléatoires de structurer ses collections pour faire face aux besoins de ses lecteurs et de développer une vraie politique d'acquisition.

De plus, les bibliothèques municipales présentent le grave défaut de fonctionner comme des administrations, c'est-à-dire :

- avec des horaires de bureau, peu adaptés au public qui, à 90 %, n'est disponible qu'en soirée ou dans les jours de congé ;

- avec des tarifs d'adhésion parfois élevés qui tiennent éloigné le public qui en aurait le plus besoin ;

- avec du personnel non formé au métier de bibliothécaire. En effet, les personnes en poste dans les bibliothèques institutionnelles de la région de Dakar ont extrêmement rarement un diplôme de l'EBAD, ni même une formation générale initiale leur permettant la connaissance des livres et de l'importance de la lecture. Certains s'impliquent et essaient d'acquérir des compétences sur le tas mais dans des conditions très difficiles car ils demeurent peu encadrés et isolés dans leur bibliothèque. D'autres ne s'impliquent pas ou très peu et laissent périr l'activité sans proposer d'initiatives de relance.

Sur le point de la formation des bibliothécaires, s'il existe à Dakar un organisme de formation l'EBAD. Elle s'adresse à toute l'Afrique Occidentale pour former à des métiers principalement de documentaliste (principal débouché). Parmi les compétences requises pour gérer et animer une bibliothèque, cet institut aborde certes la bibliothéconomie, mais ne dispense aucune formation sur la connaissance du livre, élément pourtant capital dans le métier de bibliothécaire. C'est en effet sur cette compétence que s'exercent la structuration des collections, le conseil aux lecteurs l'animation autour du livre. L'absence de connaissance des livres constitue l'une des faiblesses commune aux personnes en poste dans les bibliothèques que nous avons pu rencontrer au Sénégal.

Les politiques publiques ou municipales en matière de lecture publique sont désormais inexistantes. Les projets d'appui aux livres par le biais de la mise en place ou de renouvellement des dotations, qui semblaient nombreux il y a une dizaine d'années, ont été soit abandonnés soit se sont achevés sans perspective de renouvellement (cas du FSP d'appui aux livres). Seul subsiste l'effort consenti par l'association Lire en Afrique pour répondre aux besoins de redynamisation des bibliothèques des centres socioculturels de la ville de Dakar. Il s'agit là d'une régression grave.

Ce quasi abandon de la politique d'appui aux livres se traduit concrètement par des dotations budgétaires d'acquisition d'ouvrages, absentes ou inopérantes, comme le montre le tableau ci-dessous :

Institutionnels publics	Dotation annuelle prévue (en millions de francs CFA)	Dotation annuelle exécutée (en millions de francs CFA)	observations
B.U	250	0	Fonctionnant sur des dons (CNRS...)
État (ministère de la culture)	0	0	Budget consacré à l'édition
Etat (Bibliothèque régionale Blaise Senghor – Dakar)	1.5	1.5	Sur la dotation annuelle (20 millions de FCFA) de fonctionnement du centre Blaise Senghor
Ville de Dakar (19 centres socio-culturels)	20 (jusqu'en 2008, néant depuis)	0	Aucun budget d'équipement, de constitution ou de renouvellement des fonds de ses 19 bibliothèques.

Organisations privées	Dotation annuelle prévue (en millions de francs CFA)	Dotation annuelle exécutée (en millions de francs CFA)	observations
Centre socioculturel français (Dakar)	10	10	Permet juste e maintenir le niveau des collections à 10 000 ouvrages
Cercle Maurice Gueye (Rufisque)	2	2	Insuffisant car limité à 300 ouvrages environ
Association Lire en Afrique (Sénégal)	50 (*)	50 (*)	Pour les 19 bibliothèques de son réseau et les bibliothèques de la ville de Dakar en cours de redynamisation
Bibliothèque Galle Nanondirall (Yembeul)	1.5	1.5	Soit en 2009 acquisition de 94 ouvrages.

(*) En valeur économique

La jeunesse paie le prix de ces carences, ses besoins de lecture utile, lecture culture et lecture loisir ne peuvent trouver à se satisfaire dans ce contexte

Le besoin de lecture est d'abord celui de la jeunesse :

- 535 000 élèves avec un triple besoin :
 - Appui au cursus scolaire
 - Culture
 - Loisirs
- Les enseignants
- Les jeunes sortis du monde scolaire
- Le préscolaire

La satisfaction du besoin passe par le livre et les supports connexes.

Dans leurs visions des bibliothèques, les décideurs ciblent les adultes et les étudiants.

Les pratiques de lecture évoluent tout au long de la vie, à condition, de disposer d'une bibliothèque avec des collections diversifiées en proximité

	LECTURE UTILE usuels et parascolaires	LECTURE LOISIRS albums, 1 ^o lecture fictions jeunesse, BD, romans	LECTURE CULTURE documentaires essais
3 à 8 ans		Curiosité, éveil, forte émulation de la classe d'âge, pratique intense	
9 à 12 ans			
Adolescents	Les vrais lecteurs et lectrices qui le resteront toute leur vie (10% de la population) et qui accumuleront les bons résultats scolaires, grande variété de choix		
	Lecture contrainte : Les élèves qui ne sont pas lecteurs, ou qui n'ont pas pu fréquenter de bibliothèque dans le primaire et le préscolaire		
Adultes	La préparation des examens et concours	pour des besoins de loisirs/culture	pour des besoins d'information

Fréquentation intense

Fréquentation plus limitée

ANNEXES Recensement des études portant sur la lecture publique au Sénégal

LE LIVRE ET LA LECTURE PUBLIQUE À DAKAR. Mémoire de maitrise présenté par Henri SENE, Dakar 1977.

« Aucune politique présida au développement et à l'organisation de la lecture publique au Sénégal au lendemain de l'indépendance. Les autorités sénégalaises avaient davantage mis l'accent sur le développement et l'éducation et l'organisation des bibliothèques à souffert de n'avoir pas été incluse dans le plan de développement de l'éducation au sein du plan national de développement scientifique, économique et social » Page 7

1985 L'ÉDITION ET LA DISTRIBUTION COMMERCIALE DU LIVRE AU SENEGAL (DAKAR : EBAD, 1985. - 98 P. XIII ANNEXES. BIBLIOGRAPHIE)

Auteur : Oumou Khaïry Ly parue dans Ethiopiques n°48-49, revue trimestrielle de culture négro-africaine, Hommage à Léopold Sédar Senghor, les métiers du livres 1e et 2e trimestre 1988.

<http://ethiopiques.refer.sn/spip.php?article1486>

Les conclusions de l'étude en matière de lecture publique sont les suivantes :

1. Au Sénégal, les écoles et les bibliothèques n'ont pas connu un développement parallèle.
2. Les bibliothèques de façon générale n'ont fait l'objet d'aucune planification avant 1973.
3. Les bibliothèques publiques ne sont pas nombreuses et ceci entrave la promotion de la lecture publique.
4. La politique culturelle au Sénégal ne considère pas le livre et la bibliothèque comme des « supports de l'action culturelle »
5. Il existe chez les jeunes citoyens une certaine « soif » de lecture.

Les extraits suivants sont à citer pour leur actualité :

Domaine scolaire

«Si presque dans chaque lycée et chaque collège d'enseignement secondaire, il existe ce que l'on appelle une bibliothèque, celle-ci n'est souvent rien d'autre qu'un magasin de dépôt de manuels scolaires.

Ils servent tout au plus à illustrer quelques cours.

Politique culturelle

Quelle place donc occupe le livre et les bibliothèques dans la politique culturelle au Sénégal ?

Dans l'étude de Mamadou Seyni MBENGUE ² datant de 1973, il est dit que Les Sénégalais, dans leur ensemble, fréquentent plus volontiers les bibliothèques que les expositions ou les conférences. C'est assurément dans les bibliothèques que l'on se rend compte de leur soif d'apprendre, de connaître, de se cultiver. Il n'existe malheureusement pas encore (sauf à l'état de projet) une bibliothèque nationale

Les quelques bibliothèques spécialisées, parce que dépendant étroitement d'un ministère, d'un musée, ou d'un centre culturel étranger, sont envahies en permanence par une foule d'usagers qui réclament livres, revues et journaux. Il existe cependant un projet sérieux de construction d'une grande bibliothèque nationale. Seule reste à dégager la source de financement ».

Le projet de construction d'une bibliothèque nationale existe donc depuis douze ans.

La politique nationale culturelle ne considère pas la bibliothèque comme étant un support culturel. Les domaines suivants ont été définis comme « supports de l'action culturelle » : arts plastiques (peinture, tapisserie, sculpture, etc...), arts scéniques (théâtre, musique, danse), cinéma.

Il ressort de cette étude d'ensemble de la situation des bibliothèques au Sénégal, d'une part, qu'elles ne sont pas intégrées de façon systématique dans les plans quadriennaux de développement économique et social, d'autre part, que les bibliothèques publiques ne sont pas nombreuses.

La Direction des bibliothèques de lecture publique dont les moyens financiers sont très modestes est limitée dans son action et attend de chaque collectivité ou association désirant créer une bibliothèque publique, qu'elle mette en place des structures appropriées : un local, un équipement en mobilier et le choix du responsable de la bibliothèque. C'est de cette contribution que dépend l'extension du réseau des bibliothèques publiques.

Le domaine de la lecture publique

En ce qui concerne la lecture publique, l'examen de la situation des bibliothèques ne permet pas d'être optimiste quant à son développement immédiat en milieu sénégalais.

Comme on le sait, bibliothèque et lecture sont intimement liées.

L'acte de lecture a besoin pour se développer de supports ou prolongements qui le rendent populaire. Il s'agit de tout centre d'information et particulièrement des bibliothèques publiques. Pour que la lecture connaisse un essor, il faut mettre le livre à la disposition du plus grand nombre. La bibliothèque publique est la structure la mieux indiquée pour remplir cette mission. »

² MBENGUE (Mamadou Seyni).- **La politique culturelle au Sénégal**. - Paris : Unesco, 1973, p. 60.

ENQUETE SUR LA LECTURE PUBLIQUE AU SENEGAL, REALISEE EN 2001 PAR L'ASSOCIATION SENEGALAISE DES BIBLIOTHECAIRES ARCHIVISTES ET DOCUMENTALISTES (ASBAD)

Source <http://www.culture-developpement.asso.fr/site/Contexte,235>

Un réseau national de lecture publique affaibli

Une enquête réalisée en 2001 par l'Association Sénégalaise des Bibliothécaires Archivistes et Documentalistes (ASBAD) souligne d'importantes carences au sein du réseau national de bibliothèques sénégalais tant au niveau de l'équipement que de l'organisation.

Celui-ci est constitué d'une bibliothèque nationale autonome en cours de construction, de 10 bibliothèques régionales, de 250 bibliothèques d'études (rattachées à des structures universitaires ou à des instituts de recherche), d'un réseau de bibliothèques ouvertes au sein des Centres Départementaux d'Éducation Populaire et Sportive, et de 16 Centres de Lecture et d'Animation Culturelle installés en milieu rural.

Les bibliothèques sont le plus souvent installées dans des locaux vétustes et les fonds documentaires sont rarement renouvelés. D'après le rapport d'enquête, « les budgets alloués à l'achat de documents sont rares et les préposés à la gestion de ces bibliothèques sont rarement des professionnels ». Seulement 6 % des agents responsables des bibliothèques sont diplômés par l'EBAD (Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes). Parmi ces diplômés, 83 % sont employés dans la région de Dakar ; certaines régions n'enregistrent même aucun professionnel dans leur personnel. Les bibliothécaires sont souvent des animateurs bénévoles n'ayant pas conscience de l'enjeu de leur travail ; ils se considèrent comme de simples « gardiens de livres ».

Les dons constituent la principale source d'approvisionnement des fonds des bibliothèques. Or la plupart des dons ne se fait pas de manière concertée et beaucoup d'ouvrages s'avèrent inappropriés aux besoins du lectorat concerné.

D'autre part, on observe de grandes inégalités en faveur des zones urbaines ; l'accès à l'information se concentre en général dans la capitale.

Une offre locale de livres inadaptée

Les éditeurs sont peu nombreux (17 entreprises d'édition au Sénégal). Ils font face à de faibles débouchés, manquent de financement et ont tendance à concentrer leur publication sur des livres à destination d'un lectorat avisé (universitaire, profession libérale...) et non sur les ouvrages techniques et professionnels.

LES BIBLIOTHEQUES DE LECTURE PUBLIQUE DANS LA REGION DE DAKAR, ETUDE REALISEE PAR LIRE EN AFRIQUE EN 2003

Maillage dense sur le territoire de la ville de Dakar

- 34 bibliothèques soit :
- 22 de la ville de Dakar (centres socioculturels comportant des bibliothèques) : 8 en service et 14 à ouvrir en 2003
- 1 CEDEPS (ministère de la jeunesse)
- 1 bibliothèque régionale (ministère de la culture)
- 10 bibliothèques associatives ou privées complètent le paysage (difficile à recenser).
- Par ailleurs, la présence des centres culturels étrangers (CCF), de la bibliothèque universitaire, de nombreux centres de documentation gérés par des institutions et ONG installées à Dakar (ENDA, Alliance française, chambre de commerce...) enrichissent l'offre de lecture.

Maillage plus lâche pour le reste de la région : Pikine, Guedawaye, Rufisque 1 bibliothèque pour 75 000 habitants

- 19 bibliothèques dont : 2 bibliothèques CEDEPS gérées par le ministère de la jeunesse et 18 bibliothèques associatives et privées suppléent la carence institutionnelle. Parmi elles se distinguent :
 - le Cercle Maurice Gueye financé par la SOCOCIM à Rufisque
 - les 4 bibliothèques du réseau Lire en Afrique à Bargny, Sébikotane, Keur Massar et Thiaroye Kao
 - La bibliothèque de la BLD (Bibliothèque Lecture Développement) à Pikine
- Les villes de Pikine et Guedawaye disposent d'équipements à compléter.
- Les communautés rurales de Sangalkam et de Yenne restent à équiper.

Des locaux bien adaptés pour les bibliothèques institutionnelles, mais souvent de fortune pour les bibliothèques privées

- Locaux vastes, adaptés, bien éclairés, bien tenus pour les bibliothèques institutionnelles
 - Bonne disposition des espaces
 - Ouverts toute la journée aux heures de bureaux, 5 jours sur 7
 - Personnel rémunéré et en nombre
- Locaux d'opportunité, exigus, mal éclairés pour les bibliothèques privées ou associatives :
 - Gestion bénévole
 - Heures d'ouverture diverses.

Les collections : un besoin considérable de livres

- Le nombre de livres est limité : de 100 à 4000 ouvrages par bibliothèque
- Les fonds sont partout à compléter et renouveler
- Les collections ne sont pas suffisamment tournées vers les vrais lecteurs que constituent les jeunes (90 % des lecteurs)
- Le fonds des 15 nouvelles bibliothèques est à créer (14 à Dakar, 1 à Rufisque)

- Les dotations sont subies et non choisies
 - pas d'acquisition choisie
 - l'essentiel des ouvrages provient de dons : France, Canada, Belgique
 - pas de budget propre et donc pas de budget d'acquisition des collections
- La fréquentation est extrêmement faible alors que les **besoins sont immenses**
- Toutes ces bibliothèques cumulent 3000 adhérents :
 - dont 1/3 pour les 7 bibliothèques du réseau Lire en Afrique
 - dont 1/3 pour la Bibliothèque Lecture et Développement
- Ramené à la population, le taux de fréquentation est dérisoire

Les causes de cette faible fréquentation sont claires

- Visibilité et promotion insuffisante :
 - Signalétique externe insuffisante : seuls les initiés en connaissent l'existence
 - Pas d'actions de promotion en direction des lecteurs potentiels
- Activités surtout orientés vers la tenue de permanences
 - l'activité des bibliothèques se limite souvent au prêt de livres
 - certaines bibliothèques n'offrent que la consultation sur place
 - l'animation autour du livre est presque partout absente.
 - Sauf, le Cercle Maurice Gueye avec ses concours de poésies, les bibliothèques Lire en Afrique avec des animations scolaires, et la BLD avec des animations jeunesse.
- Des moyens déployés sans exigence de résultats
- Les investissements financiers ont été réalisés : la région dispose d'équipements...
 - de locaux équipés en nombre et qualité
 - de livres même s'ils ne sont pas toujours adaptés et que les collections restent à compléter et diversifier
- Il manque un plan de dynamisation...
 - une coordination des actions
 - des objectifs à atteindre énoncés
 - l'évaluation des résultats
 - une politique orchestrée du développement de la lecture

En conclusion, des constats :

- Côté institutions des infrastructures de qualité : maillage serré pour la ville de Dakar, moins dense ailleurs
- ... mais les résultats ne sont pas au rendez-vous
 - la formation et le suivi des bibliothécaires restent à assurer
 - les collections sont rarement tournées vers les jeunes qui constituent pourtant 80 à 90 % des lecteurs potentiels.
 - Non renouvelées, elles se dilapident au fil du temps
 - les bibliothèques se limitent aux fonctions de prêt et ne se sont pas encore engagées dans des activités d'animation
- Un énorme besoin en ouvrages
 - Pour mettre à niveau les fonds existants
 - Pour équiper les 15 nouvelles bibliothèques
- L'absence de politique d'ensemble pour la région avec de nombreux acteurs institutionnels qui ne semblent pas se concerter

- **L'Etat**

Le ministère de la jeunesse gère les CEDEPS qui comportent une petite activité bibliothèque.

Le ministère de la culture avec la Direction du Livre et de la Lecture gère les bibliothèques régionales (à Dakar : bibliothèque Blaise Senghor) et administre le projet triennal d'appui à la lecture financé par la France

- **La ville de Dakar**

Fait de gros efforts de financement des infrastructures et de leur fonctionnement de base

- **Le Conseil Régional**

Nouvel acteur, pourrait se positionner en coordinateur de la lecture dans toutes les bibliothèques de la région (institutionnelle ou privées)

- **Les communes d'arrondissement**

Nouveaux acteurs, pourraient être des relais efficaces de la politique régionale

Les bibliothèques de la région de Dakar sont un vecteur indispensable d'accès à la culture.

- Rôle qu'elles ne sont pas à même de jouer réellement aujourd'hui, et aucune instance n'ambitionne de les y conduire, sans oublier la problématique économique spécifique liée au renouvellement des collections
- Les bibliothèques sont un vecteur indispensable d'accès à la culture
 - L'accès autonome à la lecture, à la culture passe par le livre
 - La lecture loisir est une nécessité pour la jeunesse
 - Les jeunes de moins de 18 ans représentent 50 % de la population
 - Dans la région de Dakar, les jeunes sont scolarisés à 80%, mais dans des conditions difficiles : 50 à 100 élèves par classe dans le primaire public et manquent de manuels
 - L'accès au livre passe par les bibliothèques
 - Le prix du livre est exorbitant au regard des revenus du plus grand nombre
- Là où les infrastructures institutionnelles existent, le public n'est pas au rendez-vous -- Là où les infrastructures institutionnelles n'existent pas, les initiatives privées ont pris le relais
- Mais dans **tous les cas**, le problème de l'enrichissement et du renouvellement des collections constitue une question récurrente
- La revitalisation des bibliothèques passe par des actions de : communication, ouverture à l'extérieur, diversification des activités, animation jeunesse, suivi, accompagnement...
- A terme, l'animation doit devenir une activité incontournable des bibliothèques.

ÉTUDE DE FAISABILITE DE LA BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE REGIONALE DE DAKAR

2° PARTIE SCENARIOS ET PROPOSITIONS



DECEMBRE 2010

Sommaire

ÉTUDE DE FAISABILITE DE LA BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE REGIONALE DE DAKAR	1
2° PARTIE SCENARIOS ET PROPOSITIONS	1
Synthèse de l'existant - les bibliothèques de lecture publique - en région de Dakar	3
Le bâti	3
Les collections	4
Le fonctionnement	5
La politique en matière de lecture publique	6
Quelle stratégie pour réussir le projet dans la région Dakar ?	7
Rappel des termes de référence :	7
1. schéma général	7
2. Points sensibles	7
Facteurs clés de succès pour le projet de la région Dakar	7
Critères de réussite du fonctionnement d'un réseau de bibliothèques dans la région	8
Critères de réussite d'une bibliothèque/médiathèque	8
Les causes d'échec récurrent	11
Proposition	12
Quelles solutions pour garantir un bon fonctionnement ?	12
Principes de fonctionnement d'un réseau de bibliothèques	12
Principes de fonctionnement d'une bibliothèque	13
Scenarios	13
Proposition détaillée	14
Quel réseau ?	15
Remise à niveau du réseau existant	15
Compléter le maillage	16
Quel rôle pour les différents acteurs du Réseau ?	16
Les collectivités locales créent et garantissent des infrastructures	17
La centrale pourvoie aux besoins des bibliothèques et pilote le réseau	17
Les bibliothèques accueillent et servent le public cible	18
Quels moyens et méthodes pour la mise en oeuvre	18
Une stratégie de rupture pour éviter de reproduire les pratiques existantes qui ont conduit à l'échec de la lecture publique	18
Un projet régional qui intègre les facteurs clés de succès issus du diagnostic	19

Synthèse de l'existant - les bibliothèques de lecture publique - en région de Dakar

Dans les communes constituant la région de Dakar.

Le bâti

En région Dakar, le bâti existe....

L'État, les collectivités locales, ont construit, souvent, grâce à des financements externes. Les collectivités locales, en particulier Dakar, prévoient dans leur plan de développement, des centres socioculturels intégrant des espaces bibliothèques.

C'est le cas de la ville de Dakar avec ses 19 centres socio culturels, comportant un espace bibliothèque - 1 par commune d'arrondissement, dont les 13 derniers en 2004 sur financement de la banque mondiale.

C'est aussi le cas de Bargny qui a été doté d'un bâtiment livré en 1996.

Le dernier équipement sorti de terre en 2008 est la bibliothèque de Guediawaye. Elle a été financée par le PADELU. De façon assez exceptionnelle, il s'agit d'un bâtiment à vocation exclusive de bibliothèque et non pas d'un centre socioculturel. C'est la une exception dans la région.

En synthèse, on peut dire que les financements pour la construction d'équipements socioculturels existent.

Mais ce bâti est livré sans aucun équipement

Les 13 centres socioculturels de la mairie de Dakar, ont été livrés en 2004, clés en main, espace arboré inclus, mais totalement vide d'équipements. L'espace bibliothèque situé au premier étage ne comportait ni rayonnage ni table ni chaises ni collections. Il en a été de même de Bargny en 2006 et de Guediawaye en 2008.

Il s'agit là, non d'exceptions, mais du cas général.

Les espaces réservés aux bibliothèques pourraient être mieux conçus.

À l'exception des premiers centres socioculturels créés en 1992 par la ville de Dakar où l'espace bibliothèque est vaste et bien adapté aux missions des bibliothèques, nous n'avons trouvé nulle part de locaux réellement adaptés à l'activité de bibliothèque. Nous pouvons citer ici quelques inadaptations :

- la bibliothèque est située en étage ce qui la rend difficilement accessible aux plus jeunes ;
- l'organisation des nombreuses fenêtres complexifie la mise en place des rayonnages ;
- l'espace est trop exigu pour y intégrer un espace jeunesse, un espace réservé à la lecture sur place, une réserve. Il s'agit d'une pièce comme les autres sans réflexion particulière sur les besoins en espace d'une.

Aucun projet d'investissement d'infrastructure de bibliothèque n'intègre dans sa conception les équipements (rayonnages, tables, chaises) ni les collections initiales.

Les collections initiales constituent un investissement au sens comptable. Mais aucun projet d'infrastructure récent ne les intègre dans les budgets d'investissement. Si l'on considère un investissement de 40 millions pour construire, non une bibliothèque, mais un centre socio culturel dans son ensemble, il faut prévoir au moins une somme identique pour constituer les collections initiales nécessaires au démarrage.

On doit constater que les dotations, quelles qu'elles soient, sont arrivées après des années, par hasard, et ont toujours été le fait d'initiatives d'étrangers de bonne volonté.

Les collectivités locales procèdent tout au plus à des achats de livres pour les distribuer comme récompense scolaire lors des remises de prix de fin d'année.

Selon le libraire Clair Afrique, leurs seules ventes importantes le livres de loisirs - hors scolaire – concernent les ONG et acheteurs étrangers : l'UNICEF, les projets FSP terminés depuis des années, récemment l'entreprise coréenne (constructeurs du monument de la renaissance africaine) a acheté et distribué aux IDEN des livres pour un montant de 20 millions de FCFA. Les seuls achats des collectivités locales concernent les récompenses scolaires.

Tout comme pour les dotations initiales, les dotations de renouvellement ne sont jamais intégrées dans le budget de fonctionnement

La ville de Dakar avait certes intégré dans son budget annuel une dotation de 20 millions de F.CFA destinée à l'acquisition de livres pour ses bibliothèques.

Sous le mandat de Pape Diop, cette dotation a été utilisée une seule fois, pour un achat à la maison d'édition NEAS à raison de 150 titres en 20 exemplaires chacun. L'ensemble de cette dotation a été attribué à la bibliothèque du Centre Socioculturel de FASS, qui, au vu du nombre limité de titres, ne l'a pas considérée comme une dotation initiale et n'a pas ouvert. Ces 150 titres en 20 exemplaires auraient du être considérés comme une dotation de renouvellement et distribués à chacun des 19 centres socioculturels de Dakar, à raison d'un sel exemplaire par centre.

Depuis deux ans cette dotation budgétaire a été supprimée des budgets de la ville de Dakar.

Les dons ponctuels ne peuvent être considérés comme des dotations de renouvellement

Les bibliothèques en fonctionnement, ne peuvent que compter sur leurs démarches vis-à-vis des ambassades ou sur des partenaires ponctuels pour obtenir des dons de la part de particuliers ou de visiteurs étrangers pour disposer d'ouvrages nouveaux. Mais ces dons ne dépassent pas quelques dizaines, tout au plus une centaine d'ouvrages. Rarement adaptés aux besoins du public, ces dons sont supposés remédier à l'absence de budget de fonctionnement.

Sans appui externe, il n'existe pas de dotation structurée répondant au besoin des lecteurs dans les bibliothèques des collectivités locales

Dans l'esprit des décideurs, il y aura toujours, soit un conteneur susceptible d'arriver au port de Dakar rempli d'ouvrages, soit un partenaire qui leur permettra de doter leur bibliothèque. Mais dans leur conception, il n'est jamais envisagé d'acquérir des ouvrages sur leur budget.

Or, la pratique a montré que les dons d'ouvrages qui arrivent par le port de Dakar sont le fruit de collectes réalisées en France ou dans d'autres pays, en mode aveugle, et sont rarement adaptés aux besoins des populations. On peut citer l'expérience de la ville de Dakar, qui, sollicitée par une ONG qui avait laissé un conteneur de livres en déshérence dans les entrepôts du port de Dakar, a déboursé 11 millions de FCFA pour sortir le conteneur et n'a pas récupéré un seul livre correct pour ses bibliothèques. Tout était à jeter. Nous avons été également témoin d'un conteneur de livres arrivés à la mairie de Dakar – manuels pour les formations techniques – qui dataient des années 1950 !

Aujourd'hui, force est de constater que sur tout le territoire de la région Dakar, il n'existe plus de bailleurs à même de fournir des livres, à l'exception de Lire en Afrique.

Le fonctionnement

Dans toute la région Dakar, un modèle de fonctionnement prévaut, celui des centres socioculturels de la ville de Dakar.

Le fonctionnement est mis totalement à la charge du centre socioculturel, à l'exception de personnel municipal affecté. Ce dernier n'est pas toujours en nombre suffisant ou ne possède pas les compétences pour faire face aux activités de ces centres qui recrutent des « bénévoles » et les dédommage financièrement sur son budget. On attend du centre socioculturel qu'il génère ses propres recettes pour faire face à l'ensemble de ses frais de fonctionnement. L'essentiel de ces recettes est apporté par la location de salles pour les fêtes, les concerts. Les cours diffusés comme l'accueil des enfants du préscolaire et les formations professionnelles doivent s'autofinancer.

Le centre socioculturel assume ainsi la charge du personnel complémentaire, l'entretien et les réparations, les consommables mais ne peut faire face à l'acquisition d'ouvrages pour la bibliothèque.

Cette pratique qui est admise dans la région comme étant la norme de fonctionnement des établissements socioculturels est incompatible avec un réel fonctionnement de bibliothèque/médiathèque.

En effet :

- une bibliothèque ne génère pas de recettes ; imposer des recettes, c'est-à-dire des cotisations élevées pour les lecteurs stérilise immédiatement la bibliothèque.
- une bibliothèque ne peut pas réellement fonctionner avec des agents administratifs de base, sans formation, sans encadrement, sans objectifs. Elle a besoin de personnel formé, dynamique, encadré avec des objectifs, des horaires adaptés au public, etc. ;
- une bibliothèque exige un investissement initial extrêmement élevé pour des collections adaptées et appréciées du public ;

- une bibliothèque nécessite un budget de fonctionnement comportant obligatoirement des lignes pour l'acquisition des dotations de renouvellement ou de complément, et un petit budget pour les animations autour du livre ;

- une bibliothèque, en milieu urbain, doit comporter un espace de lecture sur place qui ne peut fonctionner que dans un environnement calme, propre et serein qui s'avère incompatible avec les répétitions des groupes musicaux ou de danse très présents dans les centres socioculturels.

La politique en matière de lecture publique

Aujourd'hui, sept ans après la première étude réalisée par Lire en Afrique, force est de constater qu'il n'existe plus de politique en faveur de la lecture publique au Sénégal :

- passée la période d'appui aux livres du programme FSP (2005/2007), mis en place par la coopération française, la Direction du Livre et de la Lecture a abandonné toute politique en faveur de la lecture publique ;

- en dehors de la mise en place des infrastructures, et de déclarations de principe, les collectivités locales ne déploient aucune politique concrète dans ce domaine ;

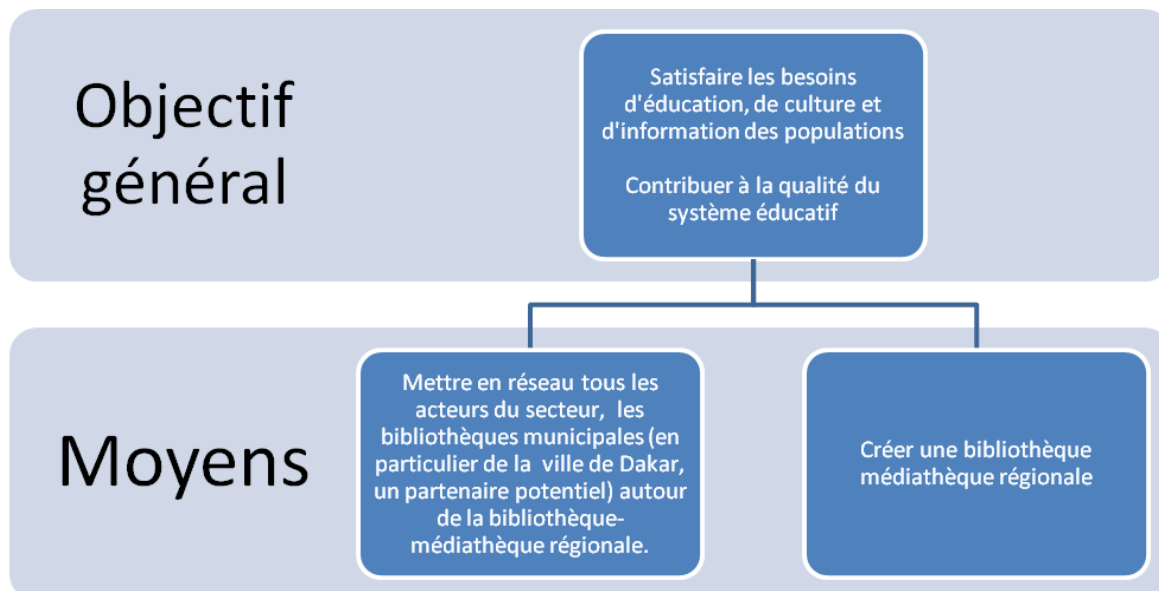
- les premières études concernant les bibliothèques qui datent de 1973 soulignaient déjà que « le livre n'est pas considéré comme un support culturel au Sénégal ». Depuis lors, cette situation n'a pas évolué ;

- les seules initiatives dans ce domaine viennent de l'extérieur, et, à l'exception de l'engagement de Lire en Afrique sur la durée, sont rarement pérennes.

Quelle stratégie pour réussir le projet dans la région Dakar ?

Rappel des termes de référence :

1. schéma général



2. Points sensibles

- Formation et renforcement des compétences des bibliothécaires du réseau
- **Fonctionnement:**
 - promotion vers l'extérieur
 - animation interne autour des collections
 - accès en ligne à la bibliothèque
 - système de gestion et d'organisation
 - profil du personnel
- **Investissements :**
 - 1 - collections
 - 2 - constructions
 - 3 - financement

Facteurs clés de succès pour le projet de la région Dakar

Dans le contexte difficile de l'accès aux livres dans la région Dakar, quels sont les critères qui peuvent permettre de réussir le projet de lecture publique au profit des populations. Pour alimenter cette réflexion, on analysera des exemples de réussite ainsi que des exemples d'échecs patents et on dégagera quelques éléments qui, structurellement, constituent des causes d'échec récurrent dans ce secteur.

Critères de réussite du fonctionnement d'un réseau de bibliothèques dans la région

Ces critères sont au nombre de 6, ils sont classés par ordre d'importance décroissante.

1. Des collections riches et adaptées au public. Le réseau doit disposer :
 - de collections initiales adaptées au public ;
 - de renouvellement annuel ;
 - de complément de dotations au rythme du développement des bibliothèques.
2. Un dispositif d'encadrement des bibliothécaires du réseau orienté vers l'appui ;
3. Un système d'évaluation périodique associé à un plan de développement de la lecture ;
4. La concertation pour la gestion des ressources humaines déléguées à la gestion des bibliothèques qui couvre la définition des profils, la formation initiale et permanente ;
5. La programmation d'animations autour du livre ;
6. Un budget de remise en état et d'entretien des bibliothèques du réseau.

Critères de réussite d'une bibliothèque/médiathèque

Ces critères sont au nombre de 8 et sont d'égale importance.

1. Une localisation en proximité des lecteurs potentiels que sont les élèves et le préscolaire ;
2. Des collections qui correspondent aux besoins et habitudes des lecteurs, entretenues et renouvelées régulièrement pour maintenir l'intérêt du public ;
3. Un personnel formé et dont les connaissances et motivations incluent la connaissance du livre et sa promotion ;
4. Un plan lecture avec des objectifs et des évaluations régulières ;
5. La médiatisation des livres de la bibliothèque ;
6. Des partenariats avec toutes les écoles du périmètre, du préscolaire au lycée pour faciliter l'accès de ces lecteurs prioritaires à la bibliothèque ;
7. La prise en charge des coûts de fonctionnement garantie en dehors des recettes générées par la bibliothèque (les cotisations des adhérents ne peuvent supporter à elles seules le fonctionnement d'une bibliothèque) ;
8. L'activité de la bibliothèque est exclusive de toute autre activité (location de salles pour les fêtes, mariage, baptême, concert, répétition de groupes musicaux).

Des exemples de réussite

Le réseau des CLAC (Centre de Lecture et d'Action Culturelle) Région de Thiès et Kolda.

Les projets CLAC, conduits par l'Agence Internationale de la Francophonie ont été installés en zone rurale au Sénégal dans les années 1980 dans les régions de Thiès (7 CLAC) et de Kolda (9 CLAC), soit 16 au Sénégal sur 400 dans le reste du monde.

Le projet en était très bien conçu et avait intégré tous les facteurs clés de succès cités plus haut :

- des dotations initiales riches,
- des renouvellements réguliers,
- des formations initiales et de mises à niveau,
- un encadreur, fonctionnaire du ministère de la culture pour chacune de ces 2 régions,
- des locaux adaptés,
- des moyens.

Un seul point de faiblesse pouvait être relevé. L'implantation des CLAC est un projet qui concerne le monde entier. Les collections sont acquises de façon centralisée et acheminées du Canada vers le Sénégal et le besoin d'appui aux élèves – spécifique au Sénégal - n'était pas suffisamment pris en compte si bien que les collections ne répondaient pas spécifiquement à ce besoin mais seulement aux besoins de lecture loisirs et culture.

Les bibliothèques du réseau Lire en Afrique

L'association Lire en Afrique installe des bibliothèques de lecture publique sur le territoire du Sénégal, à la demande des populations désireuses de voir leurs enfants réussir leur scolarité grâce à la fréquentation d'une bibliothèque. Aujourd'hui ce sont 52 bibliothèques qui ont été installées par Lire en Afrique depuis 20 ans. Pourquoi ces bibliothèques continuent-elles de fonctionner bien que sans moyens.

Les collections sont riches et renouvelées périodiquement

- les collections de départ de 3000 ouvrages sont conçues par des expertes de terrain qui ont acquis une connaissance approfondie de la production éditoriale jeunesse francophone,
- elles correspondent aux besoins et habitudes de lecture,
- elles sont renouvelées régulièrement et complétées autour de thématiques pour enrichir le fonds et élargir l'offre de lecture à d'autres domaines de la culture et de la connaissance.

Le suivi de terrain est régulier et orienté appui aux bibliothécaires

- la coordination est assurée par des visites régulières : écoute, appui à la résolution de problèmes,
- les bibliothèques disposent d'un système d'auto-évaluation avec un bilan annuel,
- elles sont impliquées dans un séminaire annuel de rencontre de toutes les bibliothèques,
- un système d'émulation avec un prix d'excellence récompense les meilleurs résultats (en nombre de lecteurs et de prêts).

Le plan de formation des bibliothécaires est en place

- la formation initiale a été créée sur mesure et intègre tous les aspects du métier de bibliothécaires communautaires (connaissance du livre, gestion, promotion du livre et de la

bibliothèque, accueil des lecteurs...). Ce stage d'une semaine en résidentiel est diffusé lors de l'installation de la bibliothèque.

- des formations spécifiques sont organisées pour élargir les compétences des bibliothécaires. Par exemple animation autour du livre jeunesse, des documentaires scientifiques, etc.

Des exemples d'échec dans le pilotage de réseau de bibliothèque

Exemple de la ville Dakar

- Absence de politique de lecture publique réfléchie, exprimée, dotée de moyens ;
- Élaboration du budget d'investissement financé en externe (banque mondiale) sans inclure les collections initiales pour les bibliothèques. Dans les trois cas où, exceptionnellement, les collections ont été livrées en même temps que le bâti en 92 (Parcelles Assainies, Derklé, Sacré-Coeur), il s'agissait de projets en partenariat avec la coopération française qui prévoyait les équipements mobiliers et les collections. Ces collections initiales n'ont pas été maintenues par des renouvellements périodiques, condamnant les bibliothèques au déclin ;
- Absence de compétence pour composer des collections initiales pour les nouveaux centres (ex Fass) ;
- Plus de budget d'acquisition d'ouvrages ;
- Pas de gestion des compétences du personnel des bibliothèques mais affectation d'agent administratif non formés et qui n'ont pas le profil du poste, sauf exception liée à la bonne adaptation des personnes ;
- Aucun encadrement, aucune animation pour faire vivre ce réseau de bibliothèques. Les bibliothécaires sont isolés, livrés à eux-mêmes et donc souvent découragés ;
- En l'absence de plan de développement de la lecture, aucun objectif n'est assigné aux bibliothèques, le système d'évaluation est inexistant ;
- Le niveau central, responsable du réseau, n'effectue pas le minimum :
 - entretenir a minima des locaux et les équipements,
 - se déplacer sur le terrain,
 - développer des supports de communication,
 - concevoir et réaliser des animations pour les bibliothèques,
 - encadrer les bibliothécaires.

Les causes d'échec récurrent

Il existe des limites culturelles dans le développement de la lecture :

- Une bibliothèque est un bâtiment. Or une bibliothèque se définit par :
 - des livres,
 - des lecteurs,
 - une équipe de gestion formée et encadrée indépendamment de la construction en béton.
- La coordination d'un réseau est conçue comme une fonction informatique et non comme une coordination humaine, vivante basée sur une organisation efficace ;
- Le peu d'attention portée aux livres :
 - il y a confusion entre livres et manuels,
 - les livres ne sont jamais procurés par acquisition volontaire, mais, dans l'esprit des décideurs, doivent toujours être l'objet de dons, qui finiront par arriver sans contrôle de leur contenu,
 - même pour les familles les plus aisées, l'acquisition individuelle de livres reste rare (témoignage de libraires qui soulignent que les achats de livres sont le fait des institutions, de particulier d'origine étrangère).
- La méconnaissance du livre : à l'exception du CCF, de la bibliothèque du Cercle Maurice Gueye, aucun bibliothécaire n'a eu à choisir ses collections. Il en résulte une méconnaissance générale du marché du livre, de la production éditoriale, des règles de composition des collections d'une bibliothèque et du prix élevé des livres.

Le livre est considéré comme un bien de peu de prix. Donné, jamais acheté, son acquisition n'est plus inscrite dans aucun des budgets des collectivités.

Proposition

Quelles solutions pour garantir un bon fonctionnement ?

L'analyse de l'existant ainsi que la réflexion portant sur les exemples de succès et des cas d'échecs nous amène à définir les principes directeurs de fonctionnement d'un réseau et d'une bibliothèque type de ce réseau.

Quatre scénarios représentatifs de l'éventail des projets envisageables en matière de réseaux et de bibliothèques seront ensuite présentés.

Seul sera développé le projet susceptible de répondre de la façon la plus efficace aux termes de référence de la région et aux besoins des populations.

Principes de fonctionnement d'un réseau de bibliothèques

- **La centrale - pilote du réseau - cible en priorité le public des jeunes,**
- **Elle assume le rôle de pilote régional de la lecture publique :**
 - En dynamisant l'existant (mettre en place et renouveler les collections, améliorer le fonctionnement, professionnaliser les personnels, rafraîchir certains locaux et équipements,
 - En pilotant le complément de maillage (par exemple une bibliothèque par commune d'arrondissement en première approche),
 - En organisant de façon durable et régulière les renouvellements et compléments de dotation,
 - En créant et gérant un dispositif d'évaluation des performances du réseau (impact sur les publics, qualité et adaptation du fonctionnement au public.),
 - En créant, organisant et diffusant l'animation autour du livre,
 - En organisant et gérant la communication autour de la lecture.

Principes de fonctionnement d'une bibliothèque

1. Les infrastructures doivent être installées, hors espaces scolaires, afin de fédérer les investissements et les rendre plus efficaces.
2. La réponse aux besoins consiste à installer un maillage de bibliothèques accessibles à pied : 2 km de rayon constitue un maillage optimal pour un réseau de bibliothèques de lecture publique en milieu urbain.
3. Les bibliothèques doivent offrir des collections adaptées aux besoins de leur public, les renouveler périodiquement et les enrichir régulièrement.
4. Les bibliothèques intègrent la dimension de conseil et d'animation autour du livre pour médiatiser la richesse des collections aller au devant du public et lui proposer un large éventail de connaissances et de loisirs.
5. Leur fonctionnement est de niveau professionnel, et rigoureusement adapté au public, (agencement, horaires, compétences).
6. La qualité du fonctionnement et l'impact sur le public sont régulièrement évalués tant au niveau des points de lecture et de prêts, qu'au niveau de la région

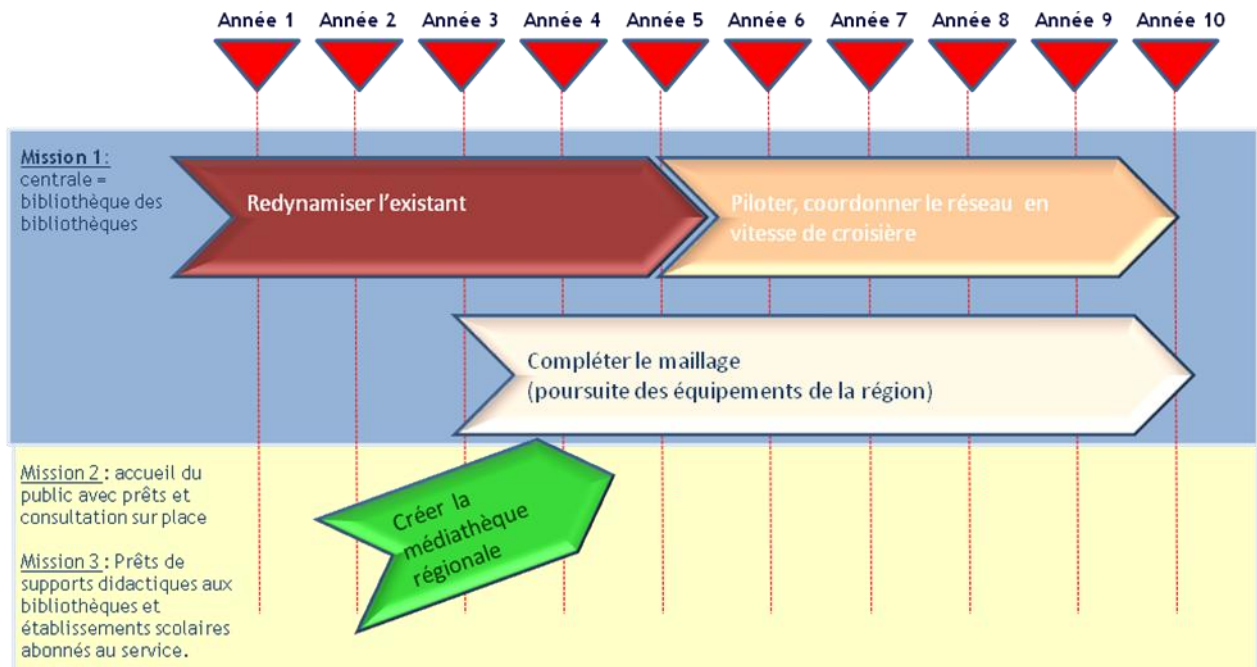
Scenarios

1. Une Médiathèque de prêt et consultation sur place
2. Une Centrale pour la région : la bibliothèque des bibliothèques
3. Une Centrale (scénario 2) couplée à une médiathèque de prêt et consultation (scénario 1)
4. Un Centre de Ressources Régional au service de la lecture en milieu scolaire

Proposition détaillée

Les trois missions du projet régional se déploient en parallèle :

1. Mission 1: une centrale centre de ressources et pilote pour toutes les bibliothèques de lecture publique de la région (publiques ou privées) existantes et à créer « = bibliothèque des bibliothèques » ;
2. Mission 2 : Section accueil du public avec prêts et consultation sur place (scénario 1) ;
3. Mission 3 : Prêts de supports didactiques (DVD, expo) aux bibliothèques et établissements scolaires abonnés au service. (scénario 4 en partie).



Quel réseau ?

Remise à niveau du réseau existant

Le tableau ci-dessous, complété du nombre d'ouvrages en service, donne un panorama de l'existant en matière de bibliothèques de lecture publique dans la région de Dakar :

Nombre de communes d'arrondissement pour la région	47
<u>sans</u> centre socio-culturel ou bibliothèque identifiés (*)	20
<u>Comportant un</u> centre socio-culturel ou une bibliothèque identifiés	27

Nombre de centre socio-culturels dans les 27 communes équipées (*)	35
Sans bibliothèques	9
Avec bibliothèque à relancer	17
Avec bibliothèque à niveau (remise à niveau par Lire en Afrique ou autonome)	9

(*) En tenant compte des bibliothèques privées pérennes)

Origine des collections disponibles dans les 18 bibliothèques fonctionnelles institutionnelles

Bibliothèques de lecture publique fonctionnelles (hors associatif)	18	
Ensemble des dotations en service (en nombre de livres)	85 600	100%
dont procurées par Lire en Afrique	48000	56%
dont coopération française	30 000	35 %
Autres partenariats (coopération canadienne, immigrés, coopération décentralisée)	7000	8 %
Dont SOCOCIM pour le Cercle Maurice Gueye de Rufisque	2600	3 %

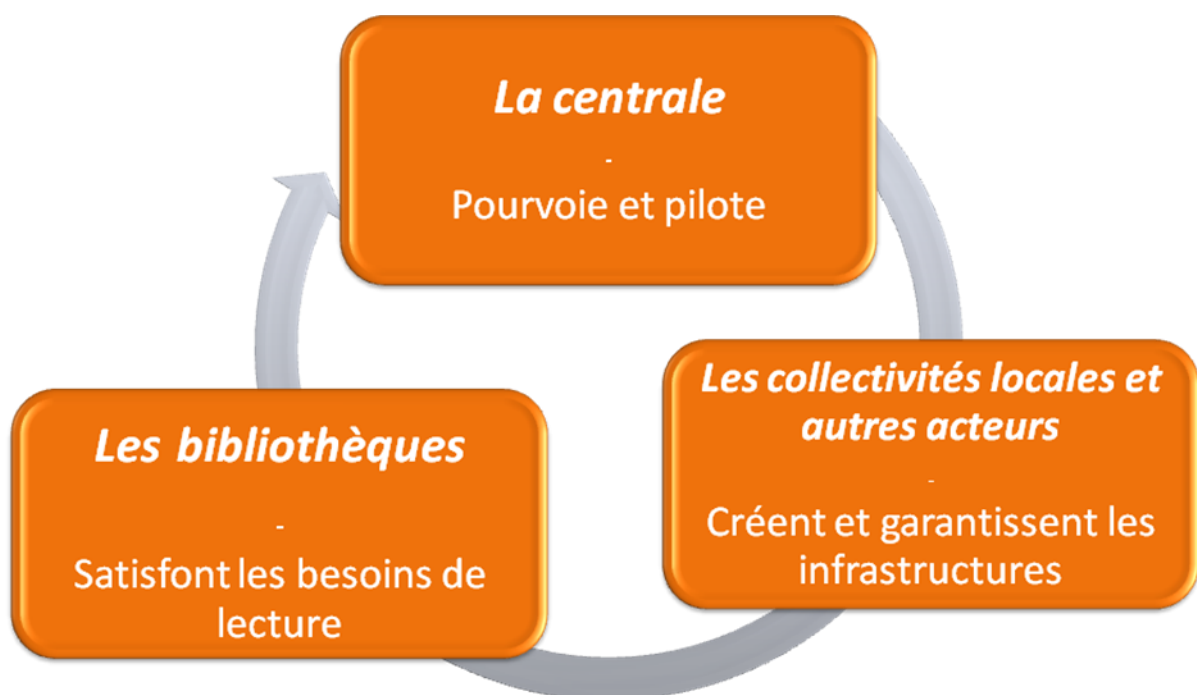
La relance de l'existant passe par :

Le pilotage des bibliothèques à niveau :	9
La redotation des bibliothèques à relancer :	17
La création de bibliothèques dans les centres socio-culturels où il n'en existe pas :	9

Compléter le maillage

Le complément de maillage nécessaire à la région Dakar peut être évalué à 20 bibliothèques à créer si l'on admet comme règle que chaque arrondissement doit disposer d'une bibliothèque de proximité pour servir le besoin des lecteurs.

Quel rôle pour les différents acteurs du Réseau ?



10

Le projet met en jeu trois types d'acteurs complémentaires :

- Les collectivités locales
- La Centrale
- Les bibliothèques du réseau

Les collectivités locales créent et garantissent des infrastructures

Les communes d'arrondissement en tant que responsable des infrastructures assurent la disponibilité et la sécurité des locaux à usage de bibliothèques en état de fonctionnement.

Ces locaux doivent comporter à minima un espace bibliothèque proprement dit et un espace de consultation sur place et être installé dans un environnement calme, propice à l'étude.

Elle prend en charge le gardiennage, l'eau, l'électricité.

Le cas échéant, elle fournit le personnel de la bibliothèque, mais sur le mode de la délégation. C'est-à-dire que le personnel délégué et rémunéré par la commune d'arrondissement mais il est détaché au service de la bibliothèque.

La centrale pourvoit aux besoins des bibliothèques et pilote le réseau

La centrale est l'organe destiné à porter le projet régional.

- elle fournit les collections initiales et leur renouvellement,
- elle dispense les compléments de dotation au fur et à mesure de la montée en charge des bibliothèques,
- elle assure la formation du personnel, formation initiale et formation de perfectionnement,
- elle encadre les personnels, c'est-à-dire qu'elle :
 - Définit des objectifs,
 - Appuie les personnels dans la réalisation de ses objectifs,
 - Procède avec eux à des évaluations annuelles des activités des bibliothèques,
 - Organise des rencontres périodiques entre bibliothécaires, autour de problématiques propres à les professionnaliser.
- elle conçoit et porte le plan annuel de promotion des livres, de la lecture, des bibliothèques (signalétiques externes des bibliothèques, émissions de radio, opérations médiatiques, gestion du portail Internet des bibliothèques, dépliants et autres supports de communication),
- grâce à un budget annuel d'entretien, elle veille au rafraîchissement et au maintien en état des espaces dévolus à l'activité de bibliothèques,
- elle conçoit et diffuse les programmes d'animation autour du livre,
- elle fait vivre la relation avec les partenaires externes pour la fourniture des livres.

Les bibliothèques accueillent et servent le public cible

La notion de bibliothèque du réseau recouvre l'ensemble constitué par les livres, les lecteurs et l'équipe de gestion.

Le personnel des bibliothèques est délégué et passe de ce fait sous la tutelle de la Centrale.

- la bibliothèque assure l'activité courante de prêt et de conseil aux lecteurs,
- elle est responsable des collections qui lui sont confiées, de l'entretien et du retour des livres prêtés,
- elle met en œuvre, localement, le plan de développement de la lecture, défini conjointement avec la centrale : promotion de la lecture, animation autour du livre etc.,
- elle procède annuellement à l'autoévaluation de son activité et en rend compte la centrale,
- elle fait vivre la relation avec la Centrale ainsi qu'avec les autres bibliothèques du réseau pour les échanges d'expériences.

Quels moyens et méthodes pour la mise en oeuvre

Une stratégie de rupture pour éviter de reproduire les pratiques existantes qui ont conduit à l'échec de la lecture publique

- Rupture avec les pratiques des bibliothèques des centres socioculturels de la mairie de Dakar,
- Rupture avec les moyens convenus de se procurer des livres indépendamment des besoins des lecteurs en recourant aux dons de livres qui arrivent par conteneurs au port de Dakar, fruit de collectes en aveugle,
- Rupture avec le manque de suivi, d'encadrement, de management par objectifs, avec l'isolement des bibliothécaires qui finissent par se décourager,
- Rupture avec l'amateurisme en matière de gestion de bibliothèque,
- Rupture avec la conception même des bibliothèques où le lecteur doit devenir la préoccupation centrale des bibliothèques qui deviennent ainsi « la maison des lecteurs » qui y trouvent livres et conseils,
- Rupture avec le ciblage des publics. Aujourd'hui les décideurs considèrent que les bibliothèques doivent être destinées :
 - o aux étudiants chercheurs qui disposent déjà de la Bibliothèque Universitaire et pour qui la bibliothèque de proximité ne peut être qu'un complément,
 - o aux adultes pour qui la lecture n'est que rarement un loisir,
 - o Mais, les vrais lecteurs sont les jeunes, principalement les élèves du primaire au lycée qui constituent 90 % de la fréquentation des bibliothèques. Pour les attirer les collections couvriront le besoin d'appui scolaire, le besoin de lecture culture et de lecture loisir,

- Rupture avec la politique du coup d'éclat, de l'événementiel sans lendemain en matière de culture avec la mise en place d'un réseau qui fonctionne dans la durée, assure une permanence et une qualité du service aux usagers, fonctionne dans la rigueur et la continuité indépendamment des aléas électoraux,
- Rupture avec les politiques culturelles actuelles en réintroduisant le livre
 - o comme support culturel, indispensable dans la formation des citoyens de demain,
 - o comme vecteur de réussite scolaire, comme les multiples témoignages le prouvent.
- Rupture avec les pratiques d'animation bibliothèque qui, aujourd'hui, prennent comme modèle l'école avec des concours de dictées, des concours d'orthographe pour se déployer sur l'animation autour du livre et de la lecture,
- Rupture avec l'absence de concertation des acteurs qui agissent aujourd'hui indépendamment les uns des autres, en les fédérant, au service d'un objectif unique : la lecture publique, en mettant le livre à la portée de toutes et tous.

Un projet régional qui intègre les facteurs clés de succès issus du diagnostic

Pour les bibliothèques du réseau,

- une mission qui englobe toutes les facettes du métier, de la gestion des collections au conseil aux lecteurs jusqu'à l'animation autour du livre en passant par l'autoévaluation régulière,
- une organisation qui place le lecteur au centre de toutes les préoccupations : horaires adaptés, signalétique externe et interne, confort et calme des salles de lecture, importance de l'accueil et du conseil aux lecteurs,
- une responsabilisation entière du personnel : répartition des rôles par mission et non par tâches, polyvalence, participation collective aux séances d'auto-évaluation, à la définition des plans d'animation, à la réflexion autour du bilan annuel e fonctionnement,
- des collections conçues en fonction du public cible, avec une dotation de base d'au moins 5000 ouvrages,
- une méthode de gestion strictement adaptée aux réalités de ce type de bibliothèques,
- la desserte, en zone urbaine, des lecteurs d'une dizaine d'établissements scolaires de proximité – intégrant le pré scolaire - soit environ 10 000 à 20 000 lecteurs potentiels.

Pour ce faire, le programme d'adaptation suivant sera déployé auprès des bibliothèques existantes au rythme de quatre bibliothèques par an environ :

Missions :

- au service du public : accueil, conseil, respect des heures d'ouverture,
- au service de la promotion de la bibliothèque : partenariat avec les écoles environnantes, visite de proximité pour faire connaître la bibliothèque, organisation d'opérations portes ouvertes...,
- au service de la médiation du livre : connaissance des livres, mise en valeur des collections (par exemple, présentation thématique), animation autour du livre,
- au service de la propreté : supervision du nettoyage, époussetage des livres,
- au service de la sécurisation des collections : récupération des ouvrages prêtés, réparation des ouvrages défectueux, opération quotidienne de classement et reclassement systématique et rigoureuse,
- au service de la gestion : tenue rigoureuse des registres, statistiques quotidiennes et mensuelle, bilan annuel, élaboration et mise en oeuvre du plan de développement de la lecture.

Locaux :

- Rafraîchissement des espaces de bibliothèques existantes, au besoin redéfinition des espaces bibliothèques avec les propriétaires des locaux pour disposer d'un espace bibliothèques et d'un espace lecture dans un environnement calme,
- Mise en place d'une signalétique externe commune à toutes les bibliothèques du réseau comportant le nom de la bibliothèque et ses horaires d'ouverture.

Equipements :

- Remise en état des mobiliers et rayonnages défectueux,
- Mise en place des rayonnages complémentaires pour accueillir les nouvelles dotations.

Collections :

- Désherbage des anciennes collections,
- organisation lisible des espaces destinés à accueillir les collections : coin des tout-petits, espace jeunesse loisir, espace documentaire, espace du scolaire et parascolaire.

Personnels :

- 1 bibliothécaire pour une activité correspondant à 500 adhérents, 2 au-delà,
- Intégration de bénévoles volontaires sur de courtes périodes (permanences de quelques heures, animation, club de littérature, etc.).
- organisation du détachement du personnel avec l'autorité de tutelle,
- redéfinition des responsabilités,

- définition en commun des objectifs,
- réorganisation des horaires en fonction des heures d'ouverture au public.

Par exemple

Jours	Horaires d'ouverture au public	Mission d'accueil	Autres missions, classement, rangement, bilan	Total des heures de présence
Lundi	Néant	Néant	Néant	0
Mardi	16H-19H	16H-19H	15H-16H ; 19H-20H	5H
Mercredi	14H-19H	14H-19H	12H-13H ; 19H-20H	7H
Judi	16H-19H	16H-19H	15H-16H ; 19H-20H	5H
Vendredi	16H-19H	16H-19H	15H-16H ; 19H-20H	5H
Samedi	14H-19H	14H-19H	12H-13H ; 19H-20H	7H
Dimanche	9H – 13H	9H – 13H	9H – 13H	4H

Soit au total par semaine 33 H

Méthodes de travail :

- Tant que le fonds n'a pas atteint 15 000 ouvrages pour 1500 abonnés, gestion manuelle de la bibliothèque,
- Refonte des outils de gestion : registre d'inventaire, registre des adhérents, registre des prêts, registre de la consultation sur place,
- Statistiques quotidiennes, mensuelle et annuelle d'activité sur les prêts, les emprunteurs et la consultation sur place, la fréquentation des animations et leur retombée.

Promotion communication

- mise en place de la signalétique interne et externe,
- mise en place de partenariats avec les établissements scolaires privés et publics pour :
 - o faire connaître la bibliothèque,
 - o proposer des adhésions collectives à moindre coût,

- inciter élèves et enseignants à s'impliquer comme bénévoles en appui à la bibliothèque, dans des clubs ad hoc (les amis du livre, club littérature, etc.),
- faciliter la récupération des ouvrages non rendus,
- participer aux grands événements nationaux tels par exemple la journée du livre,
- relayer les animations proposées par la centrale.

Pour la centrale,

Elle est l'âme du réseau, elle assure donc une forte présence sur le terrain en appui aux bibliothèques

« Faire vivre et dynamiser l'existant »

- au service des collections des bibliothèques : préparation, distribution, suivi des collections, relation avec les bailleurs de livres, définition des politiques d'acquisition d'ouvrages,
- au service du bon fonctionnement des bibliothèques : évaluation, amélioration, renforcement du fonctionnement, aide à la résolution de problèmes, soutien au personnel,
- au service de la lecture publique dans la région de Dakar : promotion de la lecture, communication, programme d'animation, utilisation de tous les vecteurs permettant de toucher le public cible.

Ressources humaines :

- une équipe permanente et polyvalente de une à trois personnes composée :
 - un ou une diplômée de l'EBAD pour le traitement des collections, en centralisé,
 - un animateur ou une animatrice socioculturelle pour le suivi des bibliothèques, et des bibliothécaires, les relations avec les institutions, la presse,
 - un ou une professeur de lettres modernes pour la connaissance des livres à former sur l'aspect lecture et production éditoriale destinées à la jeunesse, pour la médiatisation des livres, la conception et la diffusion des animations culturelles dans les bibliothèques.

Locaux :

- un local de réception et traitement des ouvrages dans lequel on ménagera un espace à usage de bureaux.

Equipement :

- équipement du local en étagères, tables et chaises, ordinateurs,
- un budget annuel administré pour le rafraîchissement et l'entretien des bibliothèques du réseau

Collections :

- toutes les bibliothèques du réseau disposeront d'un fonds de base identique pour, d'une part faciliter formation et le suivi et d'autre part assurer une sorte d'égalité documentaire pour les publics des bibliothèques dont la composition est relativement homogène sur tout le territoire de la région : la jeunesse du préscolaire au lycée. Ce fonds de base pour le démarrage peut être évalué à minima à 3 000 ouvrages avec un objectif à terme de 5 000 livres par secteur de 10 à 20 000 lecteurs potentiels,
- la collection de base de 3 000 livres se composera de la façon suivante :
 - 1 500 lecture loisirs (albums, contes, premières lectures, fictions jeunesse, documentaires, policiers, BD, littérature africaine et du monde entier),
 - 1 000 panoplie de l'élève et du maître (dictionnaires, annales, parascolaires, manuels usage documentaire, ouvrages de pédagogie, oeuvres au programme...),
 - 5 00 documentaires et essais
- le fonds de renouvellement destiné à maintenir la collection initiale à niveau représentera, chaque année, environ 10 % du fonds initial soient 300 ouvrages,
- le fonds de complémentation des collections sera composé sur des thématiques spécifiques reliées par exemple à l'actualité ou complétera des domaines étudiés au cours de la scolarité. Il intégrera aussi l'actualité éditoriale. L'ensemble représentera un volume de 500 ouvrages par an,

Promotion et communication :

La promotion et la communication obéiront à un double objectif : faire connaître l'existence de la localisation de bibliothèques et faire connaître et aimer les livres des collections.

Faire connaître l'existence et la localisation des bibliothèques :

- une signalétique visible de la rue la plus simple possible, mais donnant le nom de la bibliothèque et ses horaires d'ouverture,
- une zone d'affichage interne et externe signalant le programme annuel d'animation et mettant en valeur les animations à venir,
- intégration sur tous les supports Internet des communes d'arrondissement de localisation et de l'actualité des bibliothèques,
- gestion d'un portail Internet donnant toute information sur l'existence et la vie du réseau.

Faire connaître et aimer les livres des collections :

- mise en place d'un journal des bibliothèques à diffuser dans tout le réseau, les établissements scolaires et autres lieux publics qui donnera :
 - o la présentation des ouvrages disponibles dans les bibliothèques,
 - o des bibliographies thématiques de livres disponibles dans les bibliothèques,
 - o des interviews des auteurs dont les ouvrages figurent les collections,
 - o les articles relatant les initiatives d'animation conduites par les bibliothèques,
 - o les écrits des lecteurs (concours de nouvelles, de poésie, de conte, etc. voire le Cercle Maurice Gueye).
- organisation d'émissions radiophoniques régulières qui reprendront les rubriques du journal,
- gestion du portail Internet qui intégrera également le même type d'informations que le journal et émissions radiophoniques.

Gestion du partenariat

L'acquisition et la composition des collections de bases, renouvellement du complément passeront nécessairement par un partenariat avec un bailleur spécialisé.

La centrale assurera la relation avec ce partenaire et travaillera en étroite collaboration en s'impliquant dans la composition des dotations adaptées grâce à l'exploitation des données et des informations remontant des bibliothèques du réseau.

« Compléter le maillage de l'existant »

En priorité, le maillage des bibliothèques de la région sera complété dans les secteurs de Guediawaye et Pikine.

L'expérience accumulée dans la gestion et la vie des bibliothèques sur les deux premières années de fonctionnement du réseau permettra à l'équipe de la Centrale de concevoir le modèle de bâti nécessaire et utile pour les futures bibliothèques du réseau. Ce modèle sera exprimé sous forme de cahier des charges et de maquette à prendre en compte pour les futures constructions.

La Centrale pilotera la construction de la médiathèque bibliothèque centrale destinée à héberger :

- o l'équipe centrale avec ses locaux de réception et traitement des collections,
- o une bibliothèque de prêt sous l'égide de la région mais qui aura pour rôle de compléter le maillage de proximité existant.

ÉTUDE DE FAISABILITE DE LA BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE REGIONALE DE DAKAR

COMPTE RENDU DES ENTRETIENS ET VISITES DE TERRAIN

Projet



Décembre 2010

Sommaire

ÉTUDE DE FAISABILITE DE LA BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE REGIONALE DE DAKAR	1
COMPTE RENDU DES ENTRETIENS ET VISITES DE TERRAIN	1
Entretiens avec les acteurs de la lecture appartenant au monde scolaire et universitaire	4
Entretien avec M. Alioune Thioune, directeur adjoint de la bibliothèque universitaire	4
Présentation	4
Réflexions sur le positionnement de la bibliothèque médiathèque régionale de Dakar	5
Entretien avec Marietou Diong Diop, directrice de la B.U. UCAD.	6
Visite à l'inspection académique de Dakar	6
Présentation	6
Entretiens avec les acteurs de la lecture publique	10
Entretien avec M. Jean-Luc LE BRAS, Chef du Service de Coopération et d'Action Culturelle à l'ambassade de France à Dakar	10
Panorama des actions du SCAC en matière de culture :	10
Réflexions à propos du projet de bibliothèque régionale	10
Autres informations	11
Entretien avec M. Abou Mbow, Directeur du Livre et de la Lecture au ministère de la culture	11
Politique de la D.L.L. en matière de lecture publique.	11
Réflexion de M. Mbow sur le projet de bibliothèque régionale	11
Entretien avec M. Lo, Directeur de la D.E.C. (Direction de l'Education et la Culture) de la ville de Dakar	12
Quel pourrait être le rôle d'une bibliothèque médiathèque régionale ?	12
Que pourrait attendre la ville de Dakar d'une bibliothèque régionale ?	13
Le premier besoin est le besoin de constitution des collections et le renouvellement de ces collections.	13
Le deuxième besoin des bibliothèques est la formation du personnel.	13
Le troisième besoin des bibliothèques est la coordination.	13
Quel pourrait être le positionnement de la bibliothèque médiathèque régionale ?	14
Sur la politique budgétaire de la ville Dakar en faveur de la lecture publique.	14
Entretien avec M. Traoré, Directeur de la bibliothèque et du Centre Culturel Français à Dakar	14
Présentation	14
Politique de constitution de fonds documentaire	14
Politique de renouvellement des fonds documentaires.	15
Analyse de la fréquentation de la bibliothèque	15
Réflexion sur l'établissement d'une bibliothèque médiathèque régionale à Dakar	16
Réflexions sur la politique de la lecture Dakar	16
Réflexions sur la création d'une bibliothèque régionale à Dakar	16
Entretien avec M. Diallo, Directeur du Cercle Maurice Gueye de Rufisque	16
Présentation	16
Besoins concernant le secteur de Rufisque	18
Réflexions concernant la politique gouvernementale en matière de bibliothèque	18
Entretien avec M. Cheikh Tidiane Gueye, documentaliste à l'INEAD	19

Présentation _____	19
Problématique liée à la création d'une médiathèque régionale. _____	19
Le Public : _____	19
Le Besoin _____	20
L'implantation géographique _____	20
Indications de démarche _____	20
Réflexions concernant la création d'une bibliothèque régionale à Dakar. _____	21
Principes généraux _____	21
Visites de Terrain _____	22
Entretien avec M. Lo (Directeur de la DEC - ville de Dakar) et Thomas Tiabo (directeur du Centre Socioculturel de Parcelles Assainies) à propos de l'évolution des projets de relance des bibliothèques de la ville de Dakar complété par des visites _____	22
Derklé _____	22
Parcelles Assainies. _____	23
Sacré-Cœur. _____	24
Camberène. _____	24
Liberté 6. _____	25
Grand Yoff _____	25
Hann Belair. _____	25
Ouakam, N'gor, Yoff. _____	26
Biscuiterie _____	26
Fass _____	26
Visite du Complexe Léopold Sedar Senghor à Pikine _____	27
Visite à la bibliothèque du centre social Marie Immaculée à Parcelles Assainies _____	28
Visite au CEM Abbé Fridoil à Dakar (ex Kléber) _____	29
Visite à l'école Cardinal Hyacinthe Thiandoum Grand Yoff, Dakar _____	30
Visite à l'école privée Dabakh, Yoff apecsy3 _____	30
Visite de la bibliothèque du centre communautaire Galle Nanondirall encore appelé Centre américain, Yeumbeul. _____	31
Entretien avec M. Ali Dione, directeur du centre à propos de la bibliothèque du centre _____	31
Visite sur place _____	32
Les collections _____	32
Les espaces et horaires _____	32
Les ressources humaines _____	32
L'activité de la bibliothèque _____	33
Les méthodes de gestion _____	33
Politique de communication _____	33
Facteurs clés de succès _____	34
Autres bibliothèques en proximité _____	34
Visite au centre Blaise Senghor, bibliothèque régionale de la région de Dakar _____	35
Visite de la bibliothèque du lycée français Mermoz à Ouakam _____	36
Visite de la bibliothèque municipale de Guediawaye - Hamo 5 _____	37

Entretiens avec les acteurs de la lecture appartenant au monde scolaire et universitaire

Entretien avec M. Alioune Thioune, directeur adjoint de la bibliothèque universitaire

Mercredi 24 novembre 2010.

Présentation

M. Alioune Thioune est directeur adjoint de la bibliothèque universitaire et responsable de l'informatique.

La bibliothèque universitaire date initialement de 1953. Elle a été entièrement renouvelée en 1995. Le projet s'est étalé de 1995 jusqu'en 1999, sur un financement de la banque mondiale. Il faut noter que parmi les nombreux projets soumis à la banque mondiale, le projet de la bibliothèque universitaire de Dakar a été choisi parce que le site d'implantation était en proximité du public visé. En effet, le site central de la B.U., polarise l'ensemble des disciplines universitaires enseignées à Dakar sur un campus unique.

Elle compte aussi 25 bibliothèques fédérées en réseau autour de la bibliothèque centrale qui en est le point focal. Dans un environnement entièrement automatisé, un nouvel édifice de plus de 1700 places assises destinées au public, offre aux usagers des collections de documents renouvelées, des moyens modernes d'accès à l'information et des conditions d'accueil et de travail très confortables.

Disciplines couvertes par la B.U. : bibliothèque encyclopédique, sciences humaines et sociales, sciences et technologie, sciences médicales, pharmaceutiques et vétérinaires, sciences juridiques, politiques et économiques.

La B.U. dessert 60 000 étudiants bientôt 70 000 étudiants. Elle est entièrement informatisée : du processus d'acquisition jusqu'à la gestion des prêts. Par ailleurs, les postes de travail sont entièrement connectés à Internet.

Les collections comportent, en cible, 1 million de documents mais aujourd'hui elle en compte 600 000. La B.U. est abonnée à 1700 revues scientifiques on line.

Le budget de fonctionnement est de 250 millions de Francs CFA par an qui couvre les acquisitions d'ouvrages et des achats. Il ne couvre pas les frais de personnel qui sont assurés par l'université. Elle compte 80 postes : 11 conservateurs, 25 bibliothécaires et 44 agents administratifs.

Le budget initial de financement s'est élevé à 6 milliards de Francs CFA dont 1 milliard uniquement pour le système informatique. Ce budget initial a été complété d'un budget annuel d'accompagnement de 100 millions de Francs CFA de la banque mondiale, la contribution sénégalaise devant s'élever au double, soit 200 millions annuels.

La B.U. fonctionne comme une bibliothèque centrale en assurant les acquisitions et les équipements des ouvrages pour elle-même et pour les 25 bibliothèques de proximité installées au niveau du campus, y compris la bibliothèque de Thiès de l'école polytechnique.

La bibliothèque universitaire répond chaque année à des appels d'offres de la banque mondiale et bénéficie ainsi de moyens supplémentaires. Ainsi, dans le cadre du PDF, elle a pu souscrire aux abonnements de 1 700 revues scientifiques (full texte, accessible par Internet) pour un montant annuel de 50 millions de Francs CFA.

Au sein de la BU est également installée la salle des périodiques, nouvellement aménagée, en juillet 2010, pour abriter le campus numérique réservé aux doctorants.

La BU couvre les besoins de tous les étudiants et chercheurs, qu'ils fassent parti de l'UCAD ou des universités et instituts privées. Elle est accessible aux étudiants de l'université pour une somme de 1000 Francs CFA par an ou 10 000 Francs CFA pour les étudiants de troisième cycle qui peuvent ainsi disposer d'un bureau, c'est-à-dire d'une cellule fermant à clé, équipée pour la recherche. Les étudiants hors université ont la possibilité de souscrire une carte de lecteurs autorisés à des prix très intéressants. Toutefois elle n'a pas vocation à acquérir des ouvrages spécialisés demandés par les étudiants hors université.

Elle compte 6000 entrées par jour et estime que les 1700 places dont elle dispose peuvent s'avérer très rapidement insuffisantes.

En matière d'acquisition, la BU rencontre aujourd'hui un grave problème, malgré la dotation annuelle de 250 millions de Francs CFA. En effet, les appels d'offres lancés pour fournir les lots d'ouvrages demandés, restent vains. Les éditeurs, libraires, fournisseurs de documents, ne sont pas, en effet, prêts à faire face aux délais de règlement de l'État sénégalais qui peuvent durer plusieurs années.

Le responsable des acquisitions interrogé, souligne que les renouvellements et les compléments de collection se font aujourd'hui principalement par des dons (CNRS, agence internationale de la francophonie).

Réflexions sur le positionnement de la bibliothèque médiathèque régionale de Dakar

La bibliothèque universitaire de Dakar est la plus importante bibliothèque de l'ensemble de l'Afrique à l'exception de la médiathèque du Cap (Afrique du Sud). Par sa conception et son importance, elle couvre tous les besoins universitaires.

Une bibliothèque régionale peut donc s'exonérer de s'adresser aux étudiants de la région de Dakar. En revanche, elle doit se consacrer aux autres publics : de la petite enfance à la retraite.



Entretien avec Marietou Diong Diop, directrice de la B.U. UCAD.

Marietou Diong Diop, en tant que directrice de la DLL avait travaillé en 2003 sur le projet d'une médiathèque demandé par la région de Dakar.

Sa conviction était qu'il y avait la place pour une bibliothèque qui alimente les autres bibliothèques de proximité. A l'époque l'emplacement choisi : Yoff était inadapté car dans une zone déjà occupée par des bibliothèques de proximité.

Aujourd'hui, le besoin d'une bibliothèque qui alimente les autres bibliothèques demeure et si faut construire une infrastructure à vocation de bibliothèque, il faut la situer vers les SICAP : là où il n'existe pas d'autres infrastructures.

Visite à l'inspection académique de Dakar

Mercredi 24 novembre 2010.

Présentation

Rencontre avec M. Alioune N'diaye, et Alphonse Diène, Inspecteurs de la vie scolaire, puis avec le responsable des statistiques M. Dieng : 77 553 41 36.

Il n'existe pas de politique générale d'implantation de bibliothèques dans les établissements scolaires. Ce type d'équipement dépend entièrement des initiatives du chef d'établissement.

Dans le budget des collèges et lycées, il existe une ligne prévue pour ce genre d'initiative, il existe également une autre ligne budgétaire qui identifie les matériels à haute valeur ajoutée telles que les ordinateurs de la salle informatique.

L'idée est maintenant de faire évoluer les bibliothèques vers des BCD qui regroupent la bibliothèque et l'informatique.

Le rapport général annuel, émis par l'académie, recense l'ensemble des établissements scolaires de l'inspection académique, qu'ils soient publics ou privés. Il recense également tous les équipements dont disposent les établissements et parmi ces équipements, les bibliothèques. Il est vrai que la notion de bibliothèque peut recouvrir aussi bien une BCD (Bibliothèque, Centre de Documentation), qu'un magasin de livres qui distribue les manuels aux élèves en début d'année scolaire et les récupères en fin d'année scolaire.

Premier cycle : Élémentaire

BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES		BIBLIOTHEQUES	ETABLISSEMENTS	TAUX	ELEVES
ANNEE 2009		élémentaire	élémentaire	D'EQUIPEMENT	élémentaire
source : statistique de l'Inspection Académique					
	Dakar banlieue	53			
	Dakar médina	6			
	Dakar ville	7			
	Grand Dakar 2	27			
	Grand Dakar 1	18			
	total Dakar	111	368	30%	133 216
	Total Guédiawaye	54	146	37%	47 254
	Pikine	12			
	Thiaroye	50			
	Total Pikine	62	311	20%	113 756
	Rufisque rural 2	10			
	Rufisque urbain 1	6			
	Rufisque urbain 2	15			
	Total Rufisque	31	146	21%	58 278
	Total général	258	971	27%	352 504
DONT	PUBLICS		410		66%
	PRIVE LAIC		433		(part des élèves
	PTIVE CATHOLIQUE		35		du primaire dans
	PRIVE ARABE		85		l'ensemble des
					élèves du
					premier et
					second cycle)
PART DU PRIVE			57%		

Second cycle : Collèges

BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES		BIBLIOTHEQUES	ETABLISSEMENTS	TAUX	ELEVES
ANNEE 2009		collèges	collèges	D'EQUIPEMENT	collèges
source : statistique de l'Inspection Académique					
	Dakar banlieue	8			
	Dakar médina	2			
	Dakar ville	3			
	Grand Dakar 2	1			
	Grand Dakar 1	4			
	total Dakar	18	79	23%	56 757
	Total Guédiawaye	11	35	31%	17 588
	Pikine	3			
	Thiaroye	7			
	Total Pikine	10	61	16%	39 675
	Rufisque rural 2	3			
	Rufisque urbain 1	2			
	Rufisque urbain 2	1			
	Total Rufisque	6	31	19%	19 805
	Total général	45	206	22%	133 825
DONT	PUBLICS	25	70		25%
	PRIVE LAIC		123		(part des élèves
	PTIVE CATHOLIQUE	20	5		des collèges
	PRIVE ARABE		8		dans l'ensemble
					des élèves du
					premier et
					second cycle)
PART DU PRIVE			66%		

Lycées

BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES		BIBLIOTHEQUES	ETABLISSEMENTS	TAUX	ELEVES
ANNEE 2009		Lycées	Lycées	D'EQUIPEMENT	Lycées
source : statistique de l'Inspection Académique					
	Dakar banlieue				
	Dakar médina				
	Dakar ville				
	Grand Dakar 2				
	Grand Dakar 1				
	total Dakar	4	4	100%	23 818
	Total Guédiawaye	2	3	67%	10 915
	Pikine				
	Thiaroye				
	Total Pikine	3	4	75%	9 797
	Rufisque rural 2				
	Rufisque urbain 1				
	Rufisque urbain 2				
	Total Rufisque	4	4	100%	6 065
	Total général	13	15	87%	50 595
DONT	PUBLICS		11		9%
	PRIVE LAIC		4		(part des élèves des lycées dans l'ensemble des élèves du premier et second cycle)
	PTIVE CATHOLIQUE				
	PRIVE ARABE				
PART DU PRIVE			27%		

TOTAL PREMIER ET SECOND CYCLE

BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES		BIBLIOTHEQUES	ETABLISSEMENTS	TAUX	ELEVES
ANNEE 2009		tous établissements	tous établissements	D'EQUIPEMENT	tous établissements
source : statistique de l'Inspection Académique					
	Dakar banlieue				
	Dakar médina				
	Dakar ville				
	Grand Dakar 2				
	Grand Dakar 1				
	total Dakar	133	451	29%	213 791
	Total Guédiawaye	67	184	36%	75 757
	Pikine				
	Thiaroye				
	Total Pikine	75	376	20%	163 228
	Rufisque rural 2				
	Rufisque urbain 1				
	Rufisque urbain 2				
	Total Rufisque	41	181	23%	84 148
	Total général	316	1192	27%	536 924
DONT	PUBLICS		491		
	PRIVE LAIC		560		
	PTIVE CATHOLIQUE		40		
	PRIVE ARABE		93		
	PART DU PRIVE		58%		

Entretiens avec les acteurs de la lecture publique

Entretien avec M. Jean-Luc LE BRAS, Chef du Service de Coopération et d'Action Culturelle à l'ambassade de France à Dakar

Panorama des actions du SCAC en matière de culture :

Le projet « qualité de l'enseignement en français » va se prolonger mais sous l'égide de la francophonie. (Interlocutrice Solange Marguerie).

M. Le Bras supervise les trois alliances françaises (Saint Louis, Kaolack, Ziguinchor et également Banjul). Il a récemment fait le point des activités des alliances françaises en réunissant tous les chefs de centre à Dakar pour qu'ils échangent, fassent leur bilan et partagent leurs projets. Il déplore que des alliances ne s'intéressent pas davantage aux livres mais se consacrent essentiellement à la musique.

La bibliothèque du CCF est en voie de reconfiguration avec un désherbage sévère de 10 000 ouvrages. Son souhait est de la redynamiser en adjoignant une autre personne en appui de M. Traoré qui serait davantage dédié à l'animation autour du livre.

Un café littéraire est organisé tous les samedis à l'institut. Il n'a pas vocation à rester là mais peut-être déployé dans n'importe quelle autre bibliothèque de la région.

M. Le Bras déplore que son budget diminue d'année en année depuis 10 ans. Il a encore été réduit de 10 % en 2009.

Réflexions à propos du projet de bibliothèque régionale

M. Le Bras pense que le livre en Afrique est encore très prisé et que la première démarche de lecture est celle des élèves, avec la lecture qu'il qualifie d'alimentaire, c'est-à-dire la lecture utile.

Pour lui, l'important est de mettre des livres en proximité des élèves. Ils commenceront par la lecture utile puis s'intéresseront à d'autres types de lecture. De façon très pragmatique, il pense que cette proximité est assurée par les établissements scolaires, avec des locaux et des personnels déjà disponibles. Il faut contractualiser alors le fonctionnement de la bibliothèque. Point n'est besoin de constructions nouvelles qui sont difficiles à entretenir et à faire vivre.

M. Le Bras pense que le Sénégal est en perte de vitesse culturelle, dépassée aujourd'hui par la dynamique de l'Afrique centrale et des pays anglophones. Édition n'est pas non plus très développée au Sénégal alors qu'elle fonctionne bien dans les pays du Maghreb.

Il se qualifie lui-même de défenseur du livre. Il y a 20 ans, rappelle-t-il, il s'était opposé à la Revue Noire qui préconisait la suppression des bibliothèques au profit d'Internet.

Autres informations

Prochainement aura lieu la célébration du centenaire de la naissance de Alioune Diop. L'exposition du centenaire, prévue initialement à l'IFAN, aura lieu à la bibliothèque universitaire. Sur les fonds du S.C.A.C, il a acquis la collection intégrale des publications de Présence Africaine avec une réduction de 50 % destinée à la bibliothèque du C.C.F. Il souhaite demander à la fondation TOTAL d'acquérir cette même collection pour la bibliothèque universitaire.

Il recommande la visite de la ville de la bibliothèque du nouveau lycée français Mermoz qui vient d'être intégralement reconstruit.

Entretien avec M. Abou Mbow, Directeur du Livre et de la Lecture au ministère de la culture

Mercredi 1^{er} décembre 2010.

Politique de la D.L.L. en matière de lecture publique.

L'État a mis en place des bibliothèques régionales (il existe 14 régions au Sénégal).

Depuis le 2009, la politique de l'État en matière de lecture publique porte exclusivement sur l'aide à l'édition et la promotion des écrivains sénégalais. Pour ce faire, elle est dotée d'un budget annuel de 600 millions.

Les éditeurs présentent leurs manuscrits au comité de lecture de la D.L.L. S'ils sont acceptés, la D.L.L. financent leur édition à 100 %. Ces livres sont édités en 1000 exemplaires, dont 150 exemplaires reviennent à la D.L.L. Elle les attribue aux bibliothèques régionales et aux CLAC. Ce sont les petites maisons d'édition qui bénéficient de ce soutien : la maison d'édition de Sokhna Benga, par exemple. Depuis le démarrage de ce programme, 300 titres ont été édités en deux ans. Récemment un livre de 1000 pages a bénéficié de ce soutien pour 8.500.000 F.CFA.

Autre activité de la direction du livre et de la lecture, l'organisation de la FILDACK (salon du livre) qui se déroule tous les deux ans, à Dakar

M. Mbow développe les ateliers d'écriture pour générer des écrivains. Par exemple, il a proposé que les gendarmes, les policiers, les militaires reçoivent des livres, à condition qu'ils soient formés dans des ateliers d'écriture. C'est le cas pour trente militaires, afin qu'ils écrivent des romans policiers. Ils vont suivre des ateliers d'écriture et devront être à même d'écrire des romans policiers, car ils connaissent bien le vocabulaire et des petites anecdotes liées à leur métier.

M. Mbow a aussi décidé de favoriser la presse scolaire. Depuis sept ans, pendant la semaine de la francophonie, a été mise en place la semaine des journaux scolaires.

Réflexion de M. Mbow sur le projet de bibliothèque régionale

Il n'y aura jamais assez de bibliothèque, M. Mbow applaudit donc ce projet.

Les besoins de lecture sont les besoins de lecture des jeunes qui ne peuvent être satisfaits. Ça n'est pas son credo personnel mais c'est la réalité. Si on a des possibilités de faciliter l'accès des jeunes à la lecture, c'est bien. Dans les espaces de lecture, il faut aussi mettre en place des ouvrages pour les études, car il s'agit d'un besoin réel.

De façon générale, il y a insuffisance de l'offre de lecture, et, surtout, il ne faut pas distinguer entre les œuvres au programme et la lecture de loisirs. Si la structure régionale omet les œuvres au programme, elle met en doute la pertinence de sa structure.

Le conseil régional aurait dû se rapprocher de la DLL pour envisager son projet.

M. Mbow aurait souhaité un rapprochement avec la D.E.C. de la mairie de Dakar. Il considère que le réseau de bibliothèques municipales est très disparate. Il se demande si la promotion de la lecture publique a été bien faite au niveau municipal, c'est-à-dire en direction des élèves pour les inciter à fréquenter les bibliothèques. Il considère que la bibliothèque du centre socioculturel de FASS est correcte, mais, qu'en revanche ;, celle de SICAP jet d'eau est «crasseuse».

Pour réussir, ces structures doivent impérativement être confiées à des gens qui ont la fibre militante. Sur le terrain, il existe des gens très actifs en ce domaine, il faut les repérer et les impliquer.

Entretien avec M. Lo, Directeur de la D.E.C. (Direction de l'Education et la Culture) de la ville de Dakar

Mercredi 24 novembre 2010.

Quel pourrait être le rôle d'une bibliothèque médiathèque régionale ?

Le projet de bibliothèque régionale de la région Dakar est un projet ambitieux qui pourrait être intéressant d'un point de vue du maillage dans le réseau des bibliothèques de la région Dakar.

Mais quel pourra être le rôle de cette Bibliothèque Régionale par rapport à la future Grande Bibliothèque Municipale dont le projet a été élaboré par la ville de Dakar. Il est prévu que cette grande bibliothèque s'élève à Médina, en remplacement de la bibliothèque existante.

Il faut également se demander s'il est opportun, aujourd'hui, de créer une bibliothèque régionale dans la mesure où, le conseil régional ne dispose pas de ressources propres pour faire vivre ce type d'infrastructure. Le conseil régional ne dispose, en effet, d'aucune ressource propre, mais il fonctionne grâce à une dotation de l'État qui s'est élevée cette année à 600 millions, alors que la demande exprimée était de 2 milliards de FCFA.

Quelle serait la vocation d'une nouvelle bibliothèque régionale par rapport à la bibliothèque régionale existante qui est la bibliothèque du Centre Culturel Blaise Senghor. Il est vrai que la bibliothèque du Centre Culturel Blaise Senghor, qui dépend directement du ministère de la Culture – Direction du Livre et de la Lecture -, ne joue pas actuellement le rôle de bibliothèque régionale, comme défini à l'origine, mais plutôt celui de bibliothèque de proximité, fréquentée essentiellement par les élèves des lycées de proximité à savoir lycée Lamine Gueye et le lycée Kennedy. Il revient, de fait, à Blaise Senghor de jouer le rôle de bibliothèque régionale.

Le rôle d'une bibliothèque régionale devrait viser à :

- renforcer en livres toutes les bibliothèques existantes ;
- renforcer les structures existantes en équipements ;
- élaborer des stratégies de développement de la lecture publique ;
- assurer le rôle de bibliothèque spécialisée dans certains domaines non couverts par les autres établissements.

Que pourrait attendre la ville de Dakar d'une bibliothèque régionale ?

Les besoins en de la ville Dakar en matière de bibliothèque sont énormes.

Rappelons que la ville Dakar dispose de 19 centres socioculturels dans lesquels devrait être installée une bibliothèque. À ce jour, seul huit des 19 centres existants disposent d'une bibliothèque, 11 restent donc à pourvoir en équipements et collections.

Il est à noter que les dotations initiales de 5 de ces centres et le renouvellement total des 3 autres centres n'ont pu être réalisés que par le soutien de Lire en Afrique qui a fourni 3000 ouvrages dans chaque bibliothèque.

La ville de Dakar n'a pas la possibilité d'acquérir les ouvrages sans aide extérieure.

Le premier besoin est le besoin de constitution des collections et le renouvellement de ces collections.

Aujourd'hui la ville Dakar s'est tournée vers les O.N.G. pour constituer les dotations de ses bibliothèques : Lire en Afrique pour les bibliothèques de Parcelles Assainies, Derklé, Sacré Coeur. Sachant que par ailleurs, Lire en Afrique avait doté des bibliothèques de Yoff extension, Ouakam, Ngor, Point E. Une O.N.G. a apporté 400 livres à la bibliothèque de Sicap Jet d'eau.

Dans les années à venir, la ville Dakar souhaite équiper tous les autres centres dans le cadre d'un accord avec l'ONG Lire en Afrique. Les priorités pour 2011 seront les bibliothèques de Hann- Belair, Camberène, Liberté 6, Grand Yoff.

Ces bibliothèques sont aujourd'hui non seulement à équiper, mais aussi à réhabiliter. Pour y parvenir il faut la volonté conjointe de plusieurs contributeurs pour les équipements : les communes d'arrondissement d'une part et la ville Dakar d'autre part.

En dehors de la constitution des collections initiales, il faut envisager un renouvellement annuel de 20 % au moins pour faire face à l'usure des ouvrages mais aussi pour apporter chaque année des nouveautés aux fonds existants.

Le deuxième besoin des bibliothèques est la formation du personnel.

Les personnels affectés dans les bibliothèques par la ville Dakar sont des agents de la ville, qui n'ont pas nécessairement été formés. La formation initiale et permanente n'a pas été organisée mais constitue un besoin fondamental.

La ville Dakar a prévu deux types de formation pour ses agents en bibliothèque :

- formation en bureautique ;
- formation bibliothéconomie.

Le troisième besoin des bibliothèques est la coordination.

À côté de l'activité de prêt, il est important que des manifestations liées à la lecture prennent place dans les bibliothèques. Nous pensons par exemple à ce que réalise la librairie Clair Afrique. Chaque vendredi, elle organise un débat avec des auteurs. Ce type de manifestation pourrait tout à fait être organisé dans les bibliothèques de la ville Dakar.

A Parcelles Assainies et à Sacré Cœur, les directeurs des centres socioculturels s'appuient sur les associations locales pour dynamiser l'activité de leur bibliothèque.

Quel pourrait être le positionnement de la bibliothèque médiathèque régionale ?

M. Lo ne voit pas l'opportunité de créer une bibliothèque régionale. Il pense qu'elle ferait double emploi avec le projet de grande bibliothèque municipale. Prochainement une commission chargée de réfléchir à ce projet se déplacera à Paris pour visiter la bibliothèque du centre Georges Pompidou.

Éventuellement, il pourrait être envisagé de créer une bibliothèque régionale complémentaire aux bibliothèques existantes. De façon plus générale, le rôle d'une bibliothèque régionale est d'appuyer les bibliothèques de proximité, et de renforcer les fonds des bibliothèques en fonctionnement. Mais ce ne sera légitime, que si la bibliothèque régionale peut exercer un rôle central ayant un impact réel sur l'ensemble de la région, au-delà de la ville de Dakar qui dispose déjà de ses propres infrastructures ce qui n'est pas le cas des autres villes/département comme Pékiné, Guediawaye, ou Rufisque.

Un autre rôle éventuel pourrait aussi être de fonctionner uniquement sur des fonds spécialisés. A titre d'exemple on pourrait penser à un fonds destiné à la formation des élus.

Sur la politique budgétaire de la ville Dakar en faveur de la lecture publique.

Les centres socioculturels de la ville Dakar ont été mis en place sous la mandature de Mamadou Diop. Il existait une ligne budgétaire de 20 millions de francs CFA destinée à l'acquisition d'ouvrages pour constituer ou renouveler les dotations des bibliothèques des centres socioculturels.

Sous la mandature de Pape Diop, cette dotation n'a été consommée qu'une seule fois, en 2004. Elle a servi à acheter des ouvrages de la maison d'édition NEAS à raison de 150 titres en une vingtaine d'exemplaires pour chaque titre. L'intégralité de ces achats a été donné à la bibliothèque du Centre Socioculturel de Fass.

M. Lo nous informe que depuis deux ans, la dotation budgétaire destinée à l'acquisition d'ouvrages a été supprimée. Seule demeure une petite dotation destinée à acheter des prix pour récompenser les élèves.

Entretien avec M. Traoré. Directeur de la bibliothèque et du Centre Culturel Français à Dakar

Mercredi 24 novembre 2010.

Présentation

Politique de constitution de fonds documentaire

Jusqu'à l'an passé, la bibliothèque comptait 20 000 livres. À partir de l'année 2009/2010, le CCF a changé de politique et décidé de recentrer son activité autour du livre francophone exclusivement. Le CCF présente dorénavant la littérature francophone et dispose d'un fonds aujourd'hui limité à 10 000 ouvrages.

Auparavant le fonds documentaires comportait des ouvrages scolaires, voire universitaires, et, en particulier, beaucoup de manuels pour le premier cycle universitaire. Les étudiants venaient donc, en nombre, consulter sur place ou emprunter. Mais, dans la mesure où la bibliothèque universitaire a été intégralement rénovée et dispose aujourd'hui de fonds adaptés aux étudiants, il est apparu inutile de continuer à desservir les étudiants.

Le CCF a procédé de la même façon pour le secondaire. Jusqu'alors, le CCF achetait chaque année 5 à 10 exemplaires des œuvres au programme des lycées et collèges, ouvrages indispensables aux élèves. Mais sa mission n'est pas de

se limiter aux œuvres au programme, le CCF doit faire connaître toute la littérature africaine en intégrant les œuvres de tous les auteurs.

Parallèlement, il a éliminé des rayonnages les ouvrages non francophones. Donc, le CCF ne propose plus de livre d'auteur américain ou anglais. Eventuellement, sont acceptés les livres d'auteurs francophiles, qui, bien que n'appartenant pas à l'espace francophone écrivent en langue française.

Au niveau documentaire, le CCF a aussi choisi de se recentrer sur les besoins du public. Les documentaires concernant par exemple le droit, tel que le Code civil, ou la médecine et autres disciplines ont tous été donnés à la Bibliothèque Universitaire. Il n'entre, en effet, pas dans le rôle du Centre Culturel Français de gérer des fonds aussi pointus, ceux-ci doivent trouver leur place dans les établissements spécialisés.

En application de cette politique, le CCF a donc désherbé 10 000 ouvrages. Cette opération a aussi permis d'éliminer les romans obsolètes.

Politique de renouvellement des fonds documentaires.

La médiathèque Centre Culturel Français dispose d'un budget annuel de 10 millions de francs CFA destiné à l'acquisition de nouveaux ouvrages. Ces achats s'effectuent auprès des librairies de Dakar. Elle reçoit également des dotations qui viennent de Paris, en particulier de Culture France. Quand Culture France fait la promotion d'un auteur, il adresse 5 à 10 exemplaires des œuvres accompagnés d'un livret bibliographique. Ils reçoivent également des dons de la part des expatriés qui cèdent leur bibliothèque lors de leur retour en France. Ces dons sont donnés à des projets de bibliothèque.

Le taux de rotation annuel des ouvrages est de l'ordre de 40 %. Mais, en intégrant la consultation sur place, ce taux pourrait s'établir à 70 %.

Analyse de la fréquentation de la bibliothèque

Les statistiques indiquent qu'il y a 1600 inscrits à la bibliothèque du CCF. Parmi ceux-ci on compte :

- 400 expatriés ;
- 300 étudiants francophones étrangers;
- 300 adultes sénégalais ;
- 300 jeunes ;
- 300 étudiants lycéens collégiens.

Le public des expatriés recherche surtout des livres de culture et d'évasion. Généralement, les expatriés disposent de documentation professionnelle sur leur lieu de travail et ne recherchent pas d'ouvrages techniques. De ce fait, tous les ouvrages documentaires doivent être des ouvrages documentaires grand public.

Le CCF souhaite que le rayonnement de la bibliothèque soit le plus vaste possible. Des campagnes de promotion s'adressent à tous, dans la ville de Dakar et au delà. Par exemple, 10 000 dépliants de promotion ont été édités, à deux reprises, il y a deux ans. Ils ont été diffusés un peu partout, jusqu'à Parcelles Assainies.

Dans la réalité, le public est surtout composé des lycéens du lycée Lamine Gueye et des habitants du plateau : une fréquentation e proximité essentiellement. Les adultes africains lisent beaucoup de littérature et de documentaires. Aujourd'hui le public compte plus d'hommes que de femmes alors qu'auparavant il y avait équilibre.

Réflexions sur la politique de la lecture Dakar

Dans la mesure où le Centre Culturel Français ne répond plus à la demande scolaire, il importe que les bibliothèques municipales se développent en proximité, car ce besoin est énorme, et n'est pas du tout couvert.

Le Centre Culturel Français a aussi pour politique de soutenir les centres socioculturels de proximité. Par exemple, il réserve trois concerts à un artiste, mais n'en présente que deux et offre le troisième à un centre socioculturel de la ville de Dakar. C'est ce qui a été fait pour Pikine par exemple (Centre Léopold Sedar Senghor) et à Derklé.

Réflexions sur la création d'une bibliothèque régionale à Dakar

Quand on parle de créer de nouvelles bibliothèques à Dakar, on pense immédiatement à la ville Dakar. Mais la ville de Dakar a effectué des investissements dont on peut questionner l'utilité.

La Bibliothèque Médiathèque Régionale aurait nécessairement pour fonction de servir tous les habitants de la région. Mais en raison de la dimension de la région et des problèmes de transport, elle ne pourra avoir qu'une vocation de proximité. Et comme les lecteurs sont avant tout des élèves, la question de la proximité est primordiale pour eux. Cette bibliothèque, si elle ne dispose que d'un seul établissement, aura le même rayonnement d'une bibliothèque de proximité.

En fait, quand le besoin de lecture s'exprime principalement chez la population jeune, il est indispensable de multiplier les bibliothèques de proximité.

Entretien avec M. Diallo, Directeur du Cercle Maurice Gueye de Rufisque

Mercredi 24 novembre 2010.

Présentation

Amadou Tidiane Diallo est directeur du « Cercle Maurice Gueye » de Rufisque. Ce centre a été rénové par la SOCOIM Rufisque en 2002.

Avant d'occuper ce poste, Amadou Tidiane Diallo, était fonctionnaire du ministère de la culture. Il fut successivement, directeur de la Bibliothèque Régionale de Kolda dont il a assuré la mise en place, puis de celle de Ziguinchor. Son expérience, vécue à l'époque glorieuse du déploiement des bibliothèques de lecture publique au Sénégal est précieuse.

Le Cercle Maurice Gueye de Rufisque comporte une bibliothèque, un cyber net, une salle polyvalente, un espace multifonctionnel ainsi qu'un terrain de sport et tous les équipements audiovisuels nécessaires à l'animation du centre.

La bibliothèque du Cercle Maurice Gueye dispose de 10 000 livres, dont 6000 donnés par Lire en Afrique. Elle souhaiterait pouvoir acquérir entre 1000 et 2000 livres neufs par an pour maintenir le fonds à niveau. Malheureusement son budget annuel qui est de l'ordre de 2 millions de Francs CFA lui permet d'acquérir uniquement entre 300 et 400 livres neufs chaque année. Et ce budget ne permet pas non plus d'équiper les livres, c'est-à-dire de les plastifier afin de doubler leur durée de vie.

Au niveau du Cercle Maurice Gueye, la bibliothèque, selon les termes repris dans le rapport annuel, est considéré comme le poumon du cercle, le secteur le plus « grouillant » durant toute l'année académique.

Entre avril et juillet 2010, la bibliothèque a enregistré 4693 visiteurs dont 1700 ont accédé aussi au Cyber Net, 3988 livres ont été empruntés durant cette période.

Le Cercle Maurice Gueye a mis en place un programme d'animations conséquent :

- il édite sous forme de recueil de poésie les poèmes écrits par ses lecteurs ;
- il participe aux rencontres sur le fleuve organisé par Sokhna Benga ;
- il organise des rencontres avec les écrivains ;
- il fait la promotion des livres avec des présentations de livres ;
- en préparation des examens, il organise des conférences sur les œuvres au programme en particulier pour le brevet est pour le bac.

Les manifestations phares qui ont été réalisées au cours de premier semestre de 2010 sont les suivantes :

- célébration de la journée mondiale du livre du droit d'auteur. Cette journée a réuni autour de la même table les écrivains de Rufisque les plus célèbres : Abasse Dione, Mariama Ndoye, Rahmatoulaye Seck Samb, Fatou Wardini et de jeunes talents qui n'ont pas encore de publication en circulation ;
- le festival du livre jeunesse a été célébré par les adhérents du Cercle Maurice Gueye, membre du club des amis de la poésie ;
- en avril 2010, à l'occasion de la fête nationale de l'indépendance, un podium spécial fut offert aux personnes de culture ;
- dans le cadre de la biennale de l'art africain contemporain, 18 artistes ont exposé 33 œuvres et 50 photos sur l'époque des quatre communes ;
- pour la journée mondiale du théâtre, la participation de huit troupes du département de Rufisque à cette la journée a réuni des acteurs du développement du théâtre autour de questions relatives aux problèmes et perspectives du théâtre ;
- la journée mondiale de l'environnement, le 5 juin 2010, a été magnifiée, en collaboration avec les associations Soleil vert et Dekkil Treffes. Cette journée a été marquée par la participation du savant Abdoulaye Toure, physicien, disciple de Cheikh Anta Diop, auteur de modules sur l'exploitation de l'énergie solaire ;
- la fête de la musique, le 21 juin 2010 a été célébré au Cercle Maurice Gueye avec au moins 50 groupes de musique ;
- des associations de Rufisque et Bargny ont été soutenues dans l'organisation de festivals et de journées culturels dans leurs fiefs respectifs ;
- l'année 2010 a été marquée par une nouvelle innovation avec le programme « sur les traces du passé » . Ce programme cherche à constituer une banque de données sur les archives de l'entreprise SOCOCIM. Il est ouvert aux travailleurs de la SOCOCIM, aux retraités et aux populations détentrices de documents susceptibles d'évoquer le passé ou un pan de l'histoire. Un don de 17,5 t de ciment a été offert aux participants primés.

Besoins concernant le secteur de Rufisque

Sur le secteur de Rufisque, il n'existe que la bibliothèque du Cercle Maurice Gueye et la petite bibliothèque jeunesse ludothèque de Keur Ndiaye Lo. La bibliothèque de Sangalkam a malheureusement fermé ses portes. Dernièrement, à la mairie de Rufisque, j'ai découvert une salle qui abritait 2000 livres environ, qui, vraisemblablement ne sont gérés par personne.

Il y a même eu, à une époque, un projet associatif de bibliobus, avec l'appui de partenaires étrangers qui avaient fournis le véhicule. Ce dernier avait été remis en état par la SOCOCIM, à titre de soutien à cette association rufisqueuse. Le bibliobus est tombé en panne à la première sortie, et les livres qu'elle contenait ont été promptement dilapidés.

En milieu scolaire il existe des bibliothèques. Mais de bibliothèque, elles n'en ont souvent que le nom. Ce sont généralement des magasins qui abritent les manuels. Ces bibliothèques ouvrent uniquement deux fois par an, une fois à la rentrée pour allouer les manuels, une fois à la fin de l'année scolaire pour reprendre les manuels.

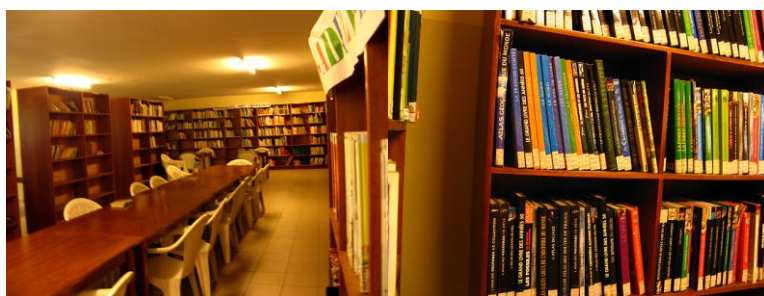
Il existe une Bibliothèque Centre de Documentation au niveau du lycée moderne et du lycée Abdoulaye Sadjji, situé à deux pas du cercle Maurice Gueye

Les équipements cités plus haut sont insuffisants pour couvrir le besoin des lecteurs.

Le maillage des bibliothèques actuelles est insuffisant pour desservir l'ensemble de la population.

Réflexions concernant la politique gouvernementale en matière de bibliothèque

A l'époque de Rémy Sagna, en 1992, (alors directeur du livre), il existait une politique gouvernementale de déploiement de la lecture au Sénégal. Elle passait par l'équipement des bibliothèques régionales mais aussi par la mise en place d'un bibliobus attaché à la DLL. Il desservait des dépôts de livres, mis à disposition des habitants du secteur pour une période d'un mois. Le bibliobus, dans sa tournée suivante, renouvelait le dépôt qui comportait environ une centaine d'ouvrages. Malheureusement pour des questions d'entretien et de budget de fonctionnement, il a cessé assez rapidement ses tournées.



Entretien avec M. Cheikh Tidiane Gueye, documentaliste à l'INEAD

Mercredi 24 novembre 2010.

Présentation

M. Cheikh Tidiane Gueye est responsable du centre de documentation de l'INEAD depuis 1981. Diplômé de l'EBAD, il mène une activité de recherche sur la bibliothéconomie, sur les activités d'enseignement, l'acquisition de compétences : comment la bibliothéconomie peut elle favoriser l'acquisition des apprentissages ?

En 1984, il a participé au premier séminaire de réflexion sur les bibliothèques scolaires. Ce premier séminaire a été suivi, en 1994, d'un colloque sur les bibliothèques scolaires.

Il a travaillé sur la définition des fonds types pour les bibliothèques des collèges et des lycées. Actuellement, il est chargé de la conception de fonds type de bibliothèques pour le primaire et doit mener une réflexion sur les formations adaptées aux personnels qui seront chargés de gérer ces bibliothèques dans le primaire.

M. Cheikh Tidiane Gueye sera absent de Dakar du 5 décembre au 12 décembre. Il participe, pour l'OIF, à un groupe de travail chargé de la rédaction d'un plan de formation des enseignants. Il doit rédiger les synthèses des réunions de Cotonou et préparer ses interventions pour le séminaire de Paris. Au retour, M Cheikh Tidiane Gueye va devoir rédiger les synthèses des travaux réalisés à Paris. Il ne sera donc pas disponible pour accompagner l'étude en cours sur la Bibliothèque Médiathèque Régionale.

Nous avons ensuite abordé directement le fond de l'étude en cours et Monsieur Cheikh Tidiane Gueye nous a communiqué ses réflexions sur ce sujet.

Problématique liée à la création d'une médiathèque régionale.

Il faut savoir qu'une médiathèque, quel que soit le titre qu'on lui donne, est avant toute une bibliothèque. La problématique d'une médiathèque rejoint donc celle de la création d'une bibliothèque. Le texte écrit demeure indispensable parce qu'il permet de fixer et consolider les acquis.

Le Public :

La première question à se poser est de définir le public auquel s'adressera cette médiathèque. Car les publics sont d'une très grande diversité : étudiants, élèves, adultes...

Etudiants : il peut s'agir aussi bien des étudiants venus des universités publiques que des universités privées. À noter le développement à Dakar d'écoles du supérieur qui ne disposent pas toutes de centre de documentation.

Elèves : les élèves recouvrent les élèves du primaire des collèges et des lycées qui peuvent être privés ou publics. Notons, là aussi, le développement des écoles professionnelles et des lycées techniques. En ce qui concerne le primaire, on notera la difficulté des élèves à appréhender le français. Il existe par ailleurs des projets pour développer les bibliothèques scolaires. Un poste avait été créé pour coordonner l'implantation de bibliothèques scolaires publiques. Mais ce poste est désormais vacant, ce qui est regrettable.

Fonctionnaires : les fonctionnaires ont des besoins différents des élèves

Le Besoin

Le ciblage des publics permettra ensuite de définir les besoins et d'exprimer la composition des collections, aptes à répondre à ces besoins. Les collections incluent tout type de support : livre, DVD, en un mot il s'agit de supports multimédia.

L'implantation géographique

La bibliothèque doit être implantée là où le public cible est localisé, ce qui suppose avant toute implantation, une étude du milieu.

Mais de façon plus générale, c'est à partir de l'évaluation de besoin qu'il sera possible de définir réellement le projet.

Indications de démarche

De façon très classique, le projet de bibliothèque régionale devrait aborder les points suivants :

- détermination du public cible : quel est le besoin de ce public cible ?
- quel est le lieu d'implantation idéal ?
- quel fonds documentaire proposer à ce public. Le fonds sera ensuite décliné selon la typologie documentaire habituelle à la fois en termes de support et de type d'ouvrage ?
- quelles sont les ressources humaines qui permettront de faire fonctionner ce projet ?
Seront abordées les questions de recrutement, de formation initiale, d'évaluation, de formation permanente.
- quelles seront les méthodes de gestion applicable à la médiathèque ?
parmi les questions de fonctionnement et d'organisation seront abordés les points suivants
 - o règlement intérieur ;
 - o système de prêts ;
 - o renouvellement des fonds initiaux ;
 - o budget de fonctionnement ;
- selon quel rythme sera développé le projet (planification)
- quels seront les moyens affectés au projet ?
 - humains ;
 - logistique ;
 - matériel ;
 - financiers.
- Quel sera le système d'évaluation à mettre en place ?

Principes généraux

Le rayonnement d'une bibliothèque régionale dépasse largement la commune de Dakar et le département de Dakar.

La bibliothèque Blaise Senghor a été créée pour jouer ce rôle de bibliothèque régionale. Malheureusement, elle n' a pas eu les moyens et fonctionne comme une bibliothèque de proximité. Elle dessert aujourd'hui le lycée Blaise Diagne et le lycée Kennedy.

Il faut savoir que le public d'une bibliothèque est un public jeune. Par conséquent, il se déplace essentiellement à pied, et, seule une infime minorité, qui a les moyens de payer le transport, peut s'y rendre véhiculé.

Pour remplir véritablement son rôle, une bibliothèque régionale devra trouver les moyens d'aller à la rencontre de ses lecteurs, ses lecteurs majoritairement jeunes, disséminés sur tout le territoire de la région jusqu'à Sébikotane, Kayar, Rufisque, Sangalkam, etc.

Quand on regarde les équipements de la région, il faut bien constater qu'il y a des zones entières ou les lecteurs potentiels ne disposent d'aucune bibliothèque en proximité.

Dans l'idéal, une bibliothèque régionale doit appuyer toutes les bibliothèques, qu'elles soient privées ou publiques, car elle doit être au service de tous les lecteurs de la région.

Visites de Terrain

Entretien avec M. Lo (Directeur de la DEC - ville de Dakar) et Thomas Tiabo (directeur du Centre Socioculturel de Parcelles Assainies) à propos de l'évolution des projets de relance des bibliothèques de la ville de Dakar complété par des visites

M. Lo constate un ralenti dans le projet de relance de la lecture des centres socioculturels de la ville de Dakar. En effet, il n'a pas senti d'intérêt et de disponibilité de la part des autorités municipales pour appuyer ces projets. En revanche, en ce qui concerne les centres qui ont été équipés par Lire en Afrique, on constate des effets notables d'amélioration.

La démarche de la ville de Dakar est de décentraliser les moyens pour responsabiliser les communes d'arrondissement à partir de 2011. Il appartient donc aux communes d'arrondissement de réaliser des rayonnages pour les étagères et de repeindre les locaux, en particulier pour les projets à réaliser en 2010, en partenariat avec Lire en Afrique : Camberène, Hann Belair, Liberté 6 ou Grand Yoff.

Grand Yoff a reçu quatre cartons en provenance du désherbage du Centre Culturel Français.

Derklé

Cette bibliothèque pose problème mais un nouveau chef de centre a été désigné, il s'agit de Joachim Badiane, muté de Ouakam vers Derklé. Il y aura prochainement des mesures prises pour remplacer le personnel.

La visite sur place montre que les 3000 ouvrages de la dotation reçue en 2009, au titre du partenariat entre Lire en Afrique et la mairie de Dakar, n'ont été mis en place qu'à hauteur d'un tiers environ. Regardant les ouvrages mis en rayon, il apparaît que le système de cotation utilisé est très lourd puisque tous les ouvrages font l'objet de cotation d'équipement (fiche pochette...). Or de plus en plus, en bibliothéconomie, les ouvrages sont répertoriés selon un système simplifié.

Par chance, les anciens ouvrages ont été désherbés mais conservés pour ceux qui restent valides.

L'examen des registres montre que, en 2009, c'est-à-dire avant la dotation des adhérents était au nombre de 40, depuis ils sont passés à 60 malgré les nouvelles collections. Quant aux prêts, il passe de 100 prêts par trimestre à 160 prêts après dotation. Parmi les emprunteurs, on note une quinzaine de lecteurs et lectrices très fidèles qui empruntent environ deux ouvrages par semaine. L'une ne lit que la littérature africaine, l'autre uniquement les romans sentimentaux, un troisième s'est spécialisé sur la littérature jeunesse.

L'examen des registres de prêts montre que les récupérations d'ouvrage posent problème. La technique de récupération qui consiste à téléphoner à chaque adhérent retardataire ne s'avère pas très efficace et s'avère onéreux pour le centre. Nous recommandons de nouer des partenariats avec les écoles environnantes, de noter sur les fiches d'adhésion la classe d'appartenance de l'adhérent, et de passer par des enseignants pour récupérer les ouvrages.

La consultation sur place n'est pas répertoriée.

De façon générale, les procédures en place sont les procédures classiques de la bibliothéconomie, mais elles ne sont pas comprises par la bénévole en place, et appliquée de façon strictement formelle. De ce fait, cette bibliothèque ne sera pas à même d'établir son bilan annuel.

Par ailleurs la bibliothèque ne fait aucun effort pour faire connaître son existence dans son périmètre.



Parcelles Assainies.

Le centre a créé un espace d'animation à la bibliothèque, destiné aux enfants du préscolaire. La sensibilisation des élèves des écoles a été faite.

L'ancien stock d'ouvrages considéré comme lu par les lecteurs a été sorti de la bibliothèque.

En matière d'animation, la bibliothécaire indique qu'il existe un programme d'animation qui comporte au moins une manifestation mensuelle pour attirer les lecteurs. Ainsi, un concours de dictées a été organisé au mois de mai et les meilleurs élèves ont été primés et ont reçus des livres choisis parmi les livres de l'ancienne dotation. Des boissons, des rafraîchissements étaient à la disposition des élèves et des encadreurs qui venaient de toutes les écoles. Des abonnements gratuits à la bibliothèque ont aussi été distribués.



Sacré-Cœur.

La bibliothèque, à partir de la nouvelle dotation, a bien redémarré. Même si seulement 40 cartes d'adhésion ont été vendues, le bibliothécaire, Aziz, détient une liste d'attente de plus de 125 élèves qui devraient rejoindre prochainement la bibliothèque.

Il a été désigné par le directeur du centre socioculturel pour s'occuper de la bibliothèque, auparavant il donnait des cours de jardinage déployé par le centre. Il ouvre toute la journée voire très tard, d'une part par implication personnelle et aussi parce que les adhérents de la bibliothèque viennent le trouver pour qu'il ouvre le local.

Il a fait des campagnes de promotion auprès des écoles. Il a également engagé toute une stratégie pour intéresser des élèves à la bibliothèque. Il va organiser des clubs de philosophie, des clubs d'anglais, des clubs de toute matière. Par exemple, il sait que les élèves ont très peur de leur professeur de philosophie, il va donc constituer un club de philosophie où les élèves se familiariseront avec la pensée philosophique, trouveront, comme il leur dit, leurs propres mots, rencontreront la professeur de philosophie qu'il invitera. Son objectif est que ses abonnés obtiennent une note de 19 à la fin de l'année.

Parmi les livres les plus appréciés figurent en première place la collection Adoras, les Harlequins, les annales servent beaucoup, les documentaires sur la religion, les manuels, les usuels destinés au primaire, les romans du programme, les romans jeunesse, l'économie, la pédagogie, la musique parce que dans l'environnement du centre existe un professeur de musique. Il existe aussi des gens des eaux et forêts qui viennent emprunter des livres de sciences.



Camberène.

Camberène fait parti du nouveau plan d'équipement de l'année 2010. Le centre a été réfectonné avec des travaux qui se sont élevés à 37 millions, ils sont encore en cours et devraient être terminés en décembre 2010. Une ONG, groupe de recherches sur la traite négrière, souhaite mettre en place des activités au sein du centre socioculturel sous forme de partenariat. Le maire maintient sa promesse de confectionner des étagères pour équiper la future bibliothèque. Une bibliothécaire a été désignée, elle est titulaire du diplôme de l'EBAD.

Lors d'une visite sur place, le gardien nous indique que les travaux de réfection ont duré trois mois et que l'entreprise a terminé ses travaux. Or, il nous signale que l'électricité n'a pas été refaite et ne fonctionne toujours pas, que deux des murs extérieurs n'ont pas été repeints et nous constatons que si les espaces extérieurs ont reçu une couche de peinture, des salles sont restées intactes avec les mêmes traces d'infiltration qu'auparavant.

La salle de musculation fonctionne. L'espace attribué à la future bibliothèque est loué à une association. Des pièces du premier étage font office d'habitation.



Liberté 6.

Le maire, M. Hanne est président de l'association des handicapés. Il va réaliser des rayonnages et collabore de façon satisfaisante avec la DEC.



Grand Yoff

Site proposé par M. Lo, mais le maire était absent lors de notre passage.



Hann Belair.

Le maire avait donné un accord de principe pour le financement des étagères en préalable à la mise en place de la bibliothèque.

Ouakam, N'gor, Yoff.

Si N'gor fonctionne, le centre socioculturel de Ouakam est fermé, il n'y a plus de directeur.

Yoff ne compte que très peu d'abonnés, la directrice, Madame Cissé pense que la baisse de fréquentation est due au fait que les écoles environnantes se sont dotées de leur propre bibliothèque, telles Mandione Laye et Dabakh.

Mbene Diack, la bibliothécaire a terminé sa formation. Rokheya Ngom, assistante bibliothécaire, - de formation assistante maternelle - est devenue conseillère municipale à la mairie de Yoff, mais n'apporte aucun soutien à la bibliothèque. Une troisième personne a été affectée à la bibliothèque par la commune d'arrondissement de Yoff. Il s'agit de Binta Mbengue. M. Lo, au vu de l'absence de résultats de la bibliothèque de Yoff, évoque la possibilité de déplacer ce personnel.

Biscuiterie

Le complexe socioculturel de biscuiterie avait été déjà visité par nos soins en 2003. Le centre est très actif, la bibliothèque est bien tenue, malheureusement les collections qui proviennent de partenariat très variés et anciens auraient besoin de renouvellement, car vétustes, peu variées et sans documentation scolaire.



Fass

Le centre socioculturel est situé derrière une HLM Fass et à l'extrémité du terrain de football.

Nous avons visité en 2004 ou 2005 ce centre socioculturel construit par la ville de Dakar. La salle de bibliothèque était alors saturée par les mobiliers reçus de la mairie Dakar et la bibliothèque venait de recevoir les ouvrages acquis avec la dotation annuelle de 20 millions (environ 150 titres à raison de 20 exemplaires par titre acquis auprès de la maison d'édition N.E. A.S.). Un cyber fonctionnait dans la pièce contiguë à la bibliothèque.

La bibliothèque est ouverte lors de notre visite avec une bibliothécaire présente.

En 2010 le nombre d'abonnés de 45. La cotisation est de 500 F.CFA pour les élèves ; 750 F.CFA pour les étudiants ; 1000 F.CFA pour les gens qui ont un emploi. Le prêt s'effectue à raison de deux livres par abonné pour 15 jours. Depuis janvier 2010 le nombre de prêts est de 119.

La bibliothèque est bien rangée, mais le ménage n'est pas très fréquent. Les étagères, pour la plupart, ne sont pas adaptées à la taille des livres s'ils sont rangés verticalement. Les nombreux exemplaires par titre sont exposés pour meubler les rayonnages. Une partie a été néanmoins conservée dans une armoire à titre de réserve.

Le cyber (intitulé cyberenfant), financé par la Mairie de Dakar et inauguré par Pape Diop comme l'indique une plaque de marbre à l'entrée ne fonctionne plus, les matériels étant tombés en panne. Il a été fermé en 2009.



Visite du Complexe Léopold Sedar Senghor à Pikine

Semaine du 22 novembre 2010.

La direction du complexe a été intégralement changée depuis les élections. Le directeur - Baba N'diaye - a été remplacé par Mme Fatou Bintou Dieng. La directrice adjointe - Mme Sidibé - est retournée à la mairie, à la disposition du maire. Moussa Fall, le bibliothécaire a été renvoyé avec Baba N'diaye. Il y a maintenant 2 bibliothécaires, Ngone Niang et notre interlocuteur, tous deux payés par la mairie de Pikine. L'ancienne équipe a été renvoyée du jour au lendemain, Baba N'diaye, fonctionnaire du ministère de la culture, détaché à Pikine a été réaffecté à son ministère d'origine, quand au bibliothécaire, Moussa Fall que Lire en Afrique avait formé au cours de deux stages, on ne peut nous dire ce qu'il est devenu.

Depuis les dotations de Lire en Afrique de 8000 ouvrages en 2005, puis 600 en 2006, il n'y a pas eu de nouvelles dotations, à l'exception de quelques ouvrages donnés par l'ambassade des États-Unis mais qui ne sont pas adaptés au public, ce sont beaucoup d'exemplaires du même titre. En revanche des tables de lecture ont été installées grâce à un don de la bibliothèque universitaire.

La gestion est plutôt laxiste, beaucoup d'ouvrages ont disparu en particulier les dictionnaires, il n'en reste aucun sur plusieurs dizaines. Les registres de prêts, d'inventaire et des lecteurs ont disparu. Pour bien fonctionner, nous dit le bibliothécaire, il manque aujourd'hui à la bibliothèque des manuels, des annales, les œuvres au programme, la littérature africaine (au programme). En ce qui concerne les manuels et les annales, les lecteurs les emportent chez eux et ne les rendent pas.

L'aspect de la médiathèque est déplorable : absence d'entretien et de nettoyage, les étagères sont poussiéreuses ; des tas de livres couverts de poussière existent dans tous les coins. Aucune signalétique extérieure. Aucun programme d'animation. Le bibliothécaire ne connaît pas son nombre de lecteurs.

À la question de savoir s'il existe d'autres bibliothèques à Pikine, le bibliothécaire cite la bibliothèque du foyer Colin Powel et la bibliothèque du foyer de Thiaroye sur mer.



Visite à la bibliothèque du centre social Marie Immaculée à Parcelles Assainies

Le Centre Social Marie Immaculé dépend de la paroisse de Parcelles Assainies. Il fonctionne depuis sept ans et a été financé par des capitaux apportés par une O.N.G. italienne nommée SVI, qui a passé deux ans sur place.

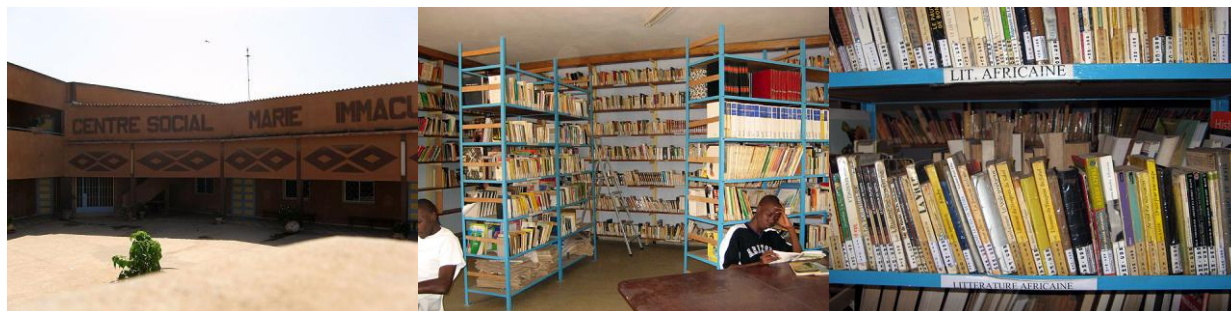
Il comporte une salle polyvalente qui est principalement utilisée pour les fêtes et rapporte des fonds, un cyber utilisé pour la formation en informatique, des salles utilisées pour l'école de couture et les cours de renforcement pour les élèves ainsi que la bibliothèque Amelia Rota. Cette bibliothèque fonctionne depuis sept ans, date à laquelle elle a reçu sa première dotation, qui n'a pas été renouvelée depuis, à l'exception d'une centaine d'ouvrages donnés par des Italiens de passage. Le fonds a effectivement vieilli, il comporte environ 5000 ouvrages. Le centre social cherche des partenaires afin d'être en mesure de renouveler ce fonds.

Depuis l'origine, 3000 cartes d'adhérents ont été vendues, mais, en fait, il y a 200 lecteurs assidus. Les adhérents sont les élèves des établissements scolaires environnants tels que le CEM, le lycée de Parcelles Assainies, des élèves de Camberène.

Les lecteurs, appartenant majoritairement au monde scolaire, viennent surtout pour les œuvres au programme.

La bibliothèque est gérée par deux bibliothécaires qui sont présents ensemble aux heures d'ouverture. Ils sont rémunérés par le centre social.

En matière d'animation, la bibliothèque organise chaque année un concours qui récompense les meilleurs élèves.



Visite au CEM Abbé Fridoil à Dakar (ex Kléber)

Le CEM est établi dans un ancien bâtiment colonial rénové il y a deux ans, il jouxte une école primaire.

Le CEM dispose d'un magasin pour les manuels et d'un local qui s'appelle bibliothèque mais qui n'est plus fonctionnelle. Ce local de bibliothèque dispose de rayonnages et de 300 ouvrages qui ont été obtenus par don.

Cette bibliothèque a fonctionné à une époque, elle était gérée par une surveillante générale mais cette dernière a été réaffectée à la surveillance des classes, et, faute de personnel, cette bibliothèque a été fermée. Mais le problème était aussi que les ouvrages ne sont pas très adaptés aux élèves : quelques manuels d'origines diverses, des essais, des romans pour adultes ; très peu de littérature jeunesse et trois livres seulement de littérature africaine.

Nous avons visité un autre local qui fait office de réserve, mais aussi de bibliothèque et nous avons pu constater que les livres y étaient insuffisants et inadaptés aux besoins des élèves.

Les ouvrages au programme : le CEM dispose d'un budget de fonctionnement annuel de 3 324 000 F. CFA. Ce budget comporte une ligne budgétaire destinée à acquérir le matériel pédagogique de 609 000 F. CFA. Avec ce budget le CEM se fournit en papier, encre, craie et romans au programme. Les romans aux programmes achetés en 5 ou 10 exemplaires, sont conservés dans le bureau de la proviseur, dans un meuble vitré, fermé à clé.

Le CEM reçoit chaque année, de l'académie, des manuels. Les manuels sont prêtés en début d'année scolaire et récupérés en fin d'année scolaire. Ils sont stockés dans le local de réserve.



Visite à l'école Cardinal Hyacinthe Thiandoum Grand Yoff, Dakar

Il s'agit d'une école privée catholique qui regroupe le primaire et le CEM. Construite sur le terrain du diocèse à Grand Yoff, elle compte 3010 élèves et 85 enseignants pour 56 classes. Elle accueille les élèves en journée et diffuse des cours du soir aux adultes en soirée. Des cars de ramassage apportent les élèves en cours depuis Grand Yoff, mais aussi depuis Sacré-Cœur et au-delà pour l'un des circuits de ramassage. Bien que récent, l'établissement est déjà saturé par le nombre d'élèves. L'école envisage de construire une école primaire sur un terrain aux alentours et de consacrer l'établissement uniquement au CEM. Les élèves et les enseignants bénéficient d'une cantine.

Frère Albert Faye, qui vient du collège de la Petite Cote à Joal puis Saint Jean à Nianing, - établissements qui disposaient d'une bibliothèque - a fait remarquer à son arrivée que pour 3000 élèves, il fallait absolument une bibliothèque.

Le directeur a donc affecté une très grande salle à la bibliothèque. Les collections qui s'élèvent pour l'instant à un millier d'ouvrages ont été réalisées à partir de dons et du transfert d'une petite bibliothèque qui existait dans les parages. L'essentiel de ce fonds est inadapté et de rayon jeunesse très restreint. L'école a acheté les œuvres au programme.



Visite à l'école privée Dabakh, Yoff apecsy3

Nous avons rencontré Omar Sarr, le gérant, fils du fondateur de l'école.

Il s'agit d'une école privée récente. Elle accueille les élèves du primaire et de l'enseignement moyen. Elle compte 800 élèves pour 40 enseignants (14 en primaire et 26 dans l'enseignement moyen). Elle dispose de 25 classes. Ces résultats sont excellents 100 % de réussite au BEFM en 2004 ; 93 % en 2009 et 96 % en 2010.

L'école a tenté de mettre en place une bibliothèque : elle a acheté, pour ce faire, des ouvrages sur les librairies par terre, à Sandaga et Colobane, et en particulier les œuvres au programme. Le fonds réservé au CEM a atteint jusqu'à

600 ouvrages mais a été dilapidé faute de gestion efficace et il en reste à peine une cinquantaine de livres. Pour le primaire, les livres achetés étaient organisés en lots confiés aux enseignants de chaque classe. Il a été décidé de fermer la bibliothèque en raison de la dilapidation du fonds.



Visite de la bibliothèque du centre communautaire Galle Nanondirall encore appelé Centre américain, Yeumbeul.

Entretien avec M. Ali Dione, directeur du centre à propos de la bibliothèque du centre

Lire en Afrique avait reçu un appel téléphonique à Paris d'une personne demandant de prendre contact avec Monsieur Ali Dione. Le centre communautaire de Yeumbeul dit « centre américain » comporte, un centre de formation, de la micro finance, du basket en une école qui va du préscolaire à l'élémentaire avec 170 élèves et une bibliothèque. Il s'agit d'un centre privé, à caractère social, les bénéficiaires sont réinvestis dans le centre. Le centre est subventionné par l'église luthérienne américaine qui verse chaque année entre 5 et 7 millions de francs CFA, via une allocation trimestrielle. Mais, en raison de la crise mondiale, la dernière dotation trimestrielle n'a pas été versée.

La bibliothèque existe depuis 1987. Elle compte 8000 ouvrages achetés, année après année, auprès des librairies de la ville de Dakar. Il s'agit à 90 % de manuels ou de supports à caractère scolaire ou universitaire, le reste constituant de la littérature généraliste. Elle est gérée par deux bibliothécaires salariés, assistés de trois aides qui sont des étudiants, à qui, le centre verse quelques émoluments pour subvenir à leurs besoins.

Il s'agit d'une bibliothèque de prêt et de consultation sur place qui existe depuis 1987 et dispose de 350 places. La cotisation des abonnés de 3000 F.CFA par an. C'est sur cette cotisation que sont payés les bibliothécaires. Le droit au prêt des ouvrages nécessite le versement d'une garantie de 5000 F. CFA. La bibliothèque compte 1500 abonnés. Le prêt est autorisé pour deux semaines.

Le centre est en relation avec la BLD qui a formé le personnel et leur a procuré le logiciel de gestion BCDI . Récemment ils ont été invités à participer à un séminaire de recyclage à Poitiers, pour l'actualisation de leur logiciel. Mais le centre n'a pu envoyer personne en raison du coût des transports.

Il n'existe pas d'autre bibliothèque à Yeumbeul. La BLD offre aux écoles l'achat de 50 livres pour 25 000 F. CFA.

Il existe au Centre Jacques Chirac une bibliothèque pas très fournie.

Visite sur place

Mercredi 15 décembre 2010.

Responsable de la bibliothèque Abdou Sané 77 444 71 87.

Les collections

La médiathèque comporte environ 8000 ouvrages, essentiellement des manuels de toutes les disciplines de tous les niveaux, un rayon pour les romans, un pour la littérature africaine est un petit rayon d'albums de jeunesse.

La bibliothèque dispose d'un budget d'acquisition de 1 500 000 F.CFA par an, ramené récemment à 750 000 F.CFA. Elle a composé son fonds, au fil des ans, par une politique d'acquisition : elle n'achète que des supports scolaires auprès de la librairie Claire Afrique qui, contrairement la librairie Quatre vents, lui fait une réduction de 10 % sur les achats. Dans sa liste d'achat, elle intègre ce que demandent les lecteurs. Elle achète des œuvres du programme en quatre exemplaires.

Chaque année, elle fait relier les livres usés pour une somme de 1500 F.CFA auprès d'un artisan du marché Sandaga, artisan qui traite également les livres de la bibliothèque Blaise Senghor et du CCF.

En 2010, le rapport d'activité montre qu'ils ont acquis 94 ouvrages, fait relier 1200 livres et tiré 6500 photocopies.

Maerckx Links, l'entreprise de transport, leur a octroyé une subvention de 750 000 F. de livres (non renouvelable) en même temps qu'ils ont réhabilité le terrain de basket et financé 3 bourses attribuées à 3 élèves. Le directeur a pris personnellement en charge les études d'une jeune fille qui veut devenir sage-femme.

Quand on leur propose des dons de livres, ils refusent s'ils n'ont pas la possibilité de connaître précisément le contenu de ce qu'on va leur donner.

Pour les revues, c'est une française de Lyon qui les leur adressent par la poste tous les trois mois. Quant aux quotidiens, ils en achètent tous les jours : le soleil, walfadjiri, sud,

Les espaces et horaires

Le bâtiment appartient à l'église luthérienne. Au départ il était installé à Pikine, vers la pharmacie ECOTAF, c'est-à-dire en proximité du centre Léopold Sedar Senghor. Quand ils ont décidé de faire construire leurs locaux et d'acheter un terrain, le sous-préfet leur a demandé de s'éloigner le plus possible vers Yembeul.

Une salle de lecture de 300 places, bien disposée, bien éclairée, est attenante à la bibliothèque ainsi que des salles de travail équipées de tableaux.

Elle fonctionne du lundi au vendredi de 9:00 et 12:00 puis de 15:00 à 19:00. Le samedi de 9:00 à 12:00 puis de 15:00 à 18:00. Ils envisagent de modifier les horaires pour mieux les adapter aux besoins des lecteurs. Ainsi à partir de janvier ils ouvriront en soirée jusqu'à 22 H

Les ressources humaines

Le centre dispose de 30 salariés dont deux salariés pour la bibliothèque. Les bibliothécaires sont assistés par trois stagiaires étudiants à qui le centre verse une petite indemnité mais qui peuvent bénéficier d'Internet et de la bibliothèque.

Le bibliothécaire, Abdou Sané, originaire de Casamance, est en poste depuis 25 ans. Il a pris cet emploi à la fin de ses études. Il a commencé cette activité sans formation spécifique, puis, de BLD lui a proposé une formation de bibliothéconomie. Grâce à elle, il reconnaît qu'il a appris à classer, ranger et coter les ouvrages. La BLD leur vend aussi les fiches et leur a permis d'acquérir pour 400 000 F.CFA le logiciel de gestion (BCDI) et de se former à l'utilisation de ce logiciel.

Il a visité Blaise Senghor, Sacré-Cœur, le CCF et la BLD. Ce sont de vrais professionnels dit-il et c'est important pour lui de les côtoyer pour se perfectionner, mais leurs problèmes et qu'ils n'ont pas de fréquentation. La BLD n'a interrogé pour savoir comment ils faisaient pour avoir une fréquentation aussi importante dans sa bibliothèque.

L'activité de la bibliothèque

L'essentiel de l'activité, c'est la consultation sur place pour un tarif de 3000 F.CFA par an. Les lecteurs viennent, choisissent les livres sur les rayonnages puis passent auprès de la bibliothécaire qui prend leur carte de lecteur + la fiche du livre. En sortant ils récupéreront leurs cartes remettront les livres qui seront rangés par les bibliothécaires. Il y a environ 2000 lecteurs abonnés en lecture sur place. Pour leurs statistiques, ils recensent toutes les heures et demi, le nombre de présents dans la salle de lecture. En fin d'année, ce recensement donne de 80 à 100 000 personnes.

Ils pratiquent aussi le prêt uniquement pour la lecture loisir, représentée par les romans. Ils comptent 51 abonnés, qui versent une caution de 5000 F.CFA et à qui on restitue 3000 F.CFA, en fin de période d'abonnement. Les 2000 F. sont conservés pour compenser l'usure des ouvrages.

Les lecteurs viennent de différentes écoles alentour. Quand il y a des grèves d'élèves, de professeurs, ils arrivent en masse dans la salle de lecture, ils viennent aussi aux pauses, mais pour leurs besoins, les plages horaires d'ouverture vont être étendues aux soirées. Un groupe électrogène permet de ne pas souffrir des coupures d'électricité. C'est aussi une des raisons du succès de la bibliothèque : offrir de la lumière, et un lieu de travail au calme équipé de tables et chaises.

À noter aussi que la salle de lecture est louée le samedi pour les cérémonies, telles que mariage, fête familiale etc. Les concerts ont lieu sur le terrain de basket. La location s'élève à 60 000 F.CFA par jour. Les réservations pour ces locations se font longtemps à l'avance mais le centre a limité ses possibilités de location à une fois par mois en raison des nuisances sonores.

Le centre ferme au mois d'août.

Les méthodes de gestion

Le bibliothécaire a adopté une méthode de gestion intitulée GAR, gestion axée sur les résultats. Il s'agit d'une méthode canadienne d'évaluation préconisée par les O.N.G. Chaque année ils définissent leurs objectifs pour l'année suivante, mesurent le résultat et analysent les raisons pour lesquelles ils ont, ou n'ont pas, atteint ces objectifs. En 2009 ils avaient ainsi prévu 50 abonnements à l'emprunt et une fréquentation annuelle de 80 000 personnes. Ils ont eu 51 abonnés à l'emprunt et une fréquentation de 125 000. Comme le bibliothécaire n'est pas responsable de l'encaissement des cotisations d'accès, il ne définit aucun objectif en la matière.

Les statistiques sont réalisées tous les trimestres et en fin d'année et sont synthétisées en un bilan annuel. Chaque trimestre, le bilan intermédiaire est adressé à l'église luthérienne, au ministère de la famille auquel le centre est rattaché et au maire de la commune. Ils n'ont jamais eu de retour sur leur courrier adressé aux officiels et déplorent que le maire de Pikine (Daour) ne soit jamais passé une seule fois la bibliothèque dans ses cinq années de mandat.

Politique de communication

Les parents d'élèves pensaient à une époque que le centre faisait aussi du prosélytisme religieux et avaient tendance à interdire à leurs enfants de le fréquenter. Pour remédier à cette situation, le centre a organisé des journées de visites où il a convié les imams puis les chefs de quartiers.

Depuis, il convie régulièrement les imams et les chefs de quartier à visiter le centre qui a beaucoup gagné en renommée de ce fait.

La bibliothèque organise aussi des activités d'animation avec les enseignants des lycées et collèges de proximité autour des œuvres au programme.

Facteurs clés de succès

Pour le bibliothécaire, si la fréquentation est au rendez-vous, c'est que :

- les élèves trouvent ce qu'ils cherchent : les manuels et les œuvres au programme. La politique d'achat contribue à répondre à leur demande
- la grande salle de lecture permet aux élèves dont l'environnement n'est pas facile de trouver un espace éclairé où faire ses devoirs.

Autres bibliothèques en proximité

Il existe deux bibliothèques à Malika, l'une gérée par Jokko, l'autre par une O.N.G. française, mais il n'est pas sûr qu'elle fonctionne encore



Visite au centre Blaise Senghor, bibliothèque régionale de la région de Dakar

Mardi 14 décembre 2010

Interlocutrice : Madame Awa Cheikh Diouf, directrice du centre.

Le centre Blaise Senghor est actuellement en réfection pour le FESTMAN : peintures extérieures, réfection et pavage de la cour extérieure, carrelages intérieurs et peintures.

Les travaux ne sont pas encore terminés et les deux salles de bibliothèque encore vides en attente de leur remise en service.

Le centre reçoit de l'État une subvention annuelle de 20 millions. Cette subvention couvre le fonctionnement à l'exception des personnels titulaires, mais finance les salaires du personnel complémentaire, par exemple celui des trois aides bibliothécaires.

La directrice a passé 12 ans comme bibliothécaire du centre Blaise Senghor avant d'être affectée comme directrice à la bibliothèque régionale de Saint Louis. Depuis elle est revenue pour prendre la direction du centre Blaise Senghor. Elle souligne qu'elle a été à l'origine de la mise en place de la bibliothèque jeunesse et a bénéficié, pour ce faire, de nombreuses formations et stages en France par exemple à la bibliothèque de Clamart de la joie par les livres.

Le fonds comporte 12 000 livres dont une section jeunesse. Sur la dotation de fonctionnement, une somme de 500 000 F.CFA est consacrée chaque année aux acquisitions d'ouvrages.

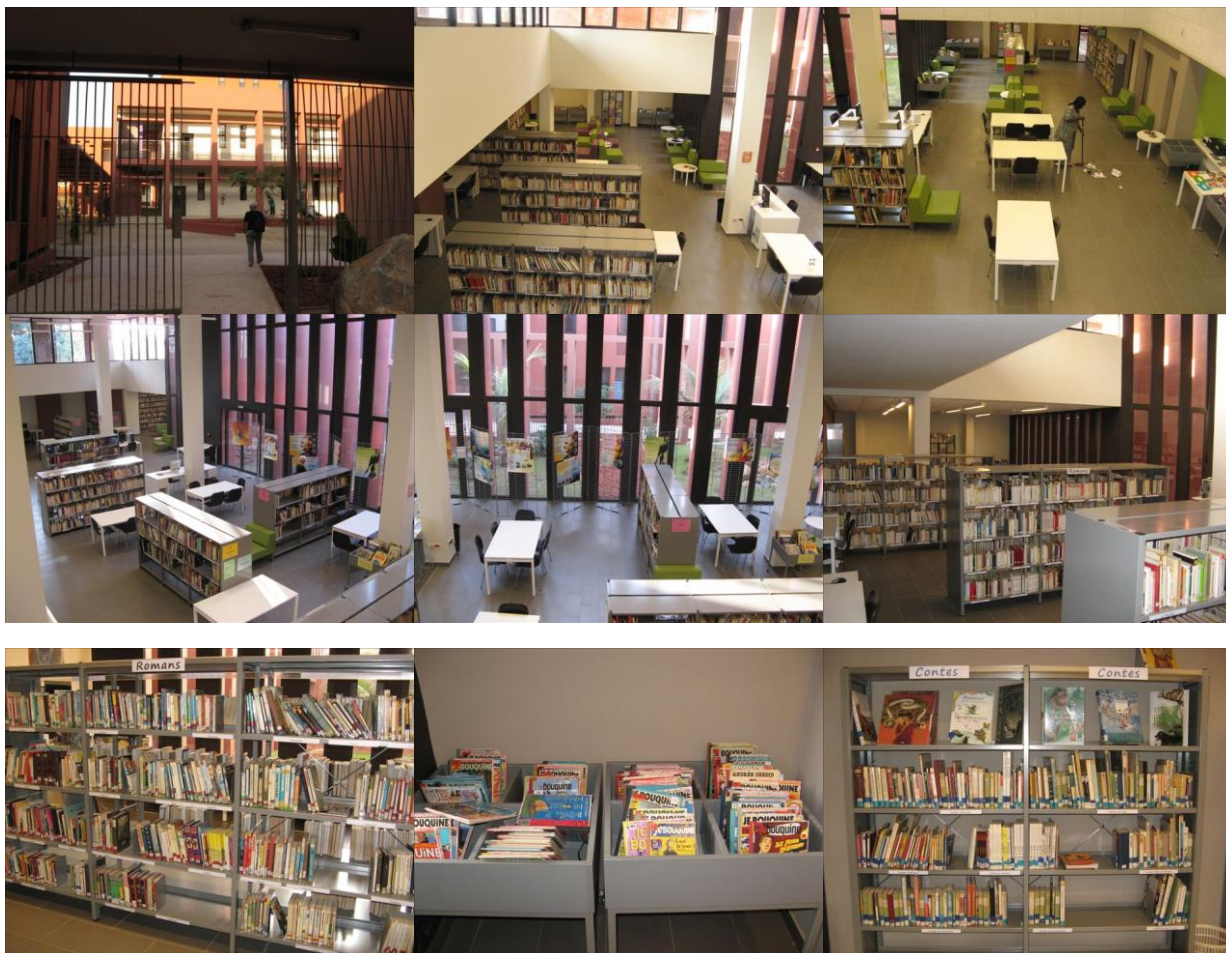


Visite de la bibliothèque du lycée français Mermoz à Ouakam

Mermoz accueille les enfants français ou sénégalais des grandes classes de maternelle jusqu'à la terminale. Il dispense l'enseignement du programme français. Il est construit pour accueillir jusqu'à 2500 élèves et en compte aujourd'hui 2100.

Le lycée comporte une bibliothèque à l'usage du secondaire et une BCD à l'usage du primaire.

Les espaces sont vastes et très bien conçus et les collections très riches. Le mobilier neuf est du mobilier professionnel (Borgeaud). Cette bibliothèque peut être regardée comme une bibliothèque modèle.



Visite de la bibliothèque municipale de Guediawaye - Hamo 5

La bibliothèque de Guediawaye a été créée dans le cadre d'un vaste programme municipal de création et rénovation des infrastructures. Ce programme dont un bilan est dressé pour la période 2002-2005 complété d'un reportage de Sud Quotidien en 2007 et d'un bilan établi en avril 2010 donne les chiffres suivants :

Programmes	Financements en millions de FCFA
Investissements sur fonds propres (après apurement des finances publiques) :	65
Programme d'Appui au Développement Local Urbain (PADELU). Ce Programme est initié par L'Union Européenne en direction des communes du Sénégal. Il octroie des subventions non remboursables et impose un apport de 10% des investissements. La ville de Guediawaye a été retenue pour avoir rempli les critères d'éligibilité définis par les bailleurs tels que : l'existence d'un cadre de concertation entre acteurs ; la bonne tenue des finances locales ; l'implication des populations de base. Au titre de ce programme, elle a réalisé, entre autres, la bibliothèque municipale à HAMO 5.	257
Programme d'appui aux communes (PAC). Il s'agit d'une convention de financement signée entre l'Etat du Sénégal et les bailleurs de fonds que sont l'Agence Française de Développement (AFD) et la Banque Mondiale ; L'ADM a commis l'AGETIP dans les fonctions de maîtrise d'ouvrage délégué des communes du Sénégal qui ont eu à signer une convention d'assistance. Ont été réalisés les deux foyers des jeunes de Golf Sud et Ndiarème Limamou Laye (coût global 140millions) déjà fonctionnels.	2 320
Programme d'appui à la mobilité urbaine (PAMU) : voirie	2 197
Programme spécial de son excellence monsieur le président de la république Dans la perspective de relever le niveau d'équipements et d'infrastructures des banlieues de Dakar, Son Excellence Monsieur le Président de la République avait promis un Programme spécial pour ces localités.	12 000
Eligibilité de la ville de Guediawaye au Programme de l'Agenda 21 Local depuis septembre 2004. Dans ce programme, la ville est accompagnée par ONU-HABITAT, la Coopération Belge et l'IAGU	7 (*)
Total : 16 846	
En projets	
Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) spécifique à Guediawaye : la voirie, l'éclairage public, les équipements socio-éducatifs et les équipements administratifs et techniques communaux ;	1 738
Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) inter communal pour la voirie	444
Programme d'Entretien Prioritaire (PEP)	307

(*) selon un bilan des réalisations d'avril 2010 <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-8280.html>

Les informations concernant cette bibliothèque ont été recueillies auprès de Mamadou Dieng par téléphone l'un des référents des projets de la ville de Guediawaye citée dans le mémoire de Camille Bonavent) et sur place auprès du bibliothécaire.

La bibliothèque ouvre de 8H30 à 19H00 tous les jours, dimanche inclus. Elle est gérée par trois personnes : un bibliothécaire, agent de la mairie de Guediawaye, un bibliothécaire bénévole payé sur les recettes de la bibliothèque et un gardien, personnel municipal.

Elle compte environ 3000 ouvrages, en provenance de la banque Rhône Alpes de Grenoble avec des manuels du programme français en de nombreux exemplaires et des romans. Il s'agit vraisemblablement de la dotation de livres faites par Culture et Développement à la DLL en 2005 (10 000 ouvrages).

L'investissement initial comportait les étagères de la bibliothèque ainsi qu'une grande table et de nombreuses chaises en plastic. La bibliothèque comporte trois salles autour d'une cour centrale : une pour les réunions, une pour les livres, une pour le bibliothécaire. À l'entrée, une banque d'accueil et tout de suite, à gauche, un grand bureau, occupé par le bibliothécaire.

Le prix de l'abonnement est de 1000 francs CFA par an. Elle a 80 abonnés.

Le bibliothécaire constate que le livre de la dotation n'intéresse pas les lecteurs, il y manque les œuvres du programme et des manuels du programme sénégalais ainsi qu'une salle informatique.

Au démarrage, des étudiants de l'EBAD sont venus aider à la mise en place, les bibliothécaires en poste aujourd'hui ont été des aides. Depuis les bibliothécaires se retrouvent seuls, sans encadrement, dans ce grand bâtiment non fréquenté.



ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MÉDIATHÈQUE RÉGIONALE DE DAKAR

3° PARTIE DÉVELOPPEMENT DU SCÉNARIO 3



Décembre 2010

1. Missions du projet résultant du scénario 3
2. Mise en œuvre du scénario 3
3. Principes d'action
 - Redynamiser l'existant
 - Piloter le réseau
 - Compléter le maillage
4. Rôle de la centrale régionale

Ce plan d'action détaille les missions du projet résultant du scénario 3:

■ Trois missions :

- Mission 1: une centrale centre de ressources et pilote pour toutes les bibliothèques de lecture publique de la région (publiques ou privées) existantes et à créer «= bibliothèque des bibliothèques» ;
- Mission 2 : Section accueil du public avec prêts et consultation sur place ;
- Mission 3 : Prêts de supports didactiques (DVD, expo) aux bibliothèques et établissements scolaires abonnés au service.

■ Implantations :

- Indifférente pour la centrale ;
- Soigneusement choisie pour la section de prêts et consultation sur place afin de compléter le maillage des bibliothèques de lecture publique existantes (construction ou réadaptation de locaux existants) ;
- Localisé de préférence avec la médiathèque de prêt.

Mission 1 : une centrale, centre de ressources pour toutes les bibliothèques de lecture publique de la région.

■ Fonctions :

- Piloter l'ensemble du dispositif de lecture publique dans la région de Dakar en dynamisant l'existant :
 - Définition de la politique documentaire du réseau permettant de satisfaire les publics cibles. À ce titre, elle compose, complète et renouvelle le fonds documentaire ;
 - Définition de la politique d'acquisition . (sélection des dons, achats groupés ...) ;
 - Fixation des orientations des bibliothèques et leur évaluation permanente ;
 - Formation des personnels de toutes les bibliothèques pour en améliorer les compétences ;
 - Animation autour du livre (expositions, séances de contes, diffusion de films, conférences, etc.).
 - Acquérir et distribuer les dotations initiales et de renouvellement (fonds grand public, lecture jeunesse, parascolaire) composées de supports variés : livres, revues, CD, DVD) ;
 - Compléter le maillage sur la base par exemple d'une structure par commune d'arrondissement :
 - En partenariat avec les collectivités locales, planifier la création de bibliothèques et points de lecture et en suivre l'exécution en soutenant les initiatives associatives solides.
- ### ■ Public visé au travers de son réseau :
- Tout public du préscolaire aux retraités avec un effort particuliers pour les élèves.

Mission 2 : Créer une bibliothèque/ médiathèque municipale, appelée à devenir le modèle des bibliothèques à installer en complément de maillage.

- Fonctions :
 - Prêts ;
 - Consultation sur place (cette fonction est capitale pour les élèves qui y trouvent l'espace adapté à leurs devoirs - éclairage, tables, ouvrages à disposition...).
- Public visé :
 - Les élèves en proximité (d'où l'importance du choix de l'implantation) et plus marginalement les autres lecteurs. Les élèves seront attirés dans cet espace par la lecture utile.

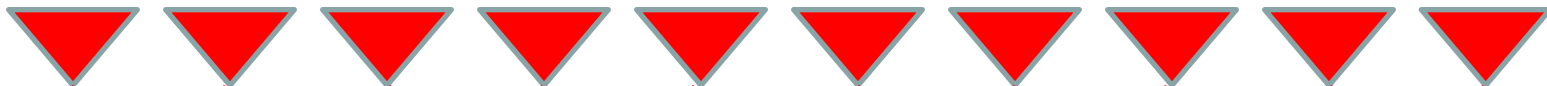
■ Mission 3 : Prêter des supports pour les animations (films, DVD, exposition, etc.) aux structures abonnées au service

Fonction :

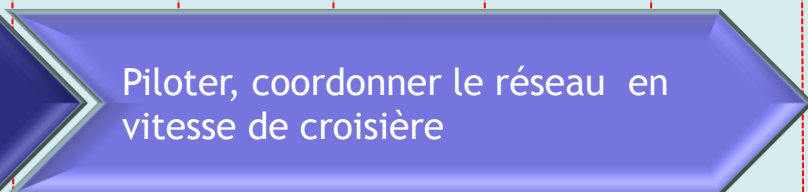
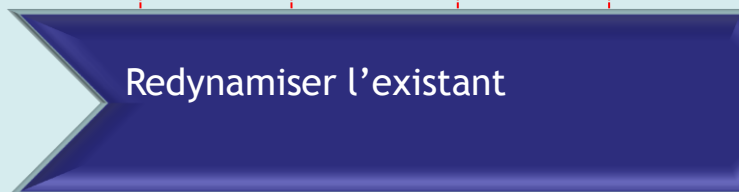
- Prêt sur abonnement à des structures scolaires et bibliothèques de supports et matériel de projection à utiliser pour des groupes (classe, salle e projection) : films, DVD, etc.

2 Chronogramme sur 10 ans

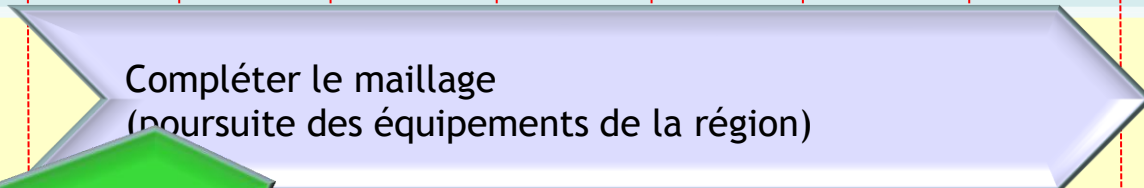
Année 1 Année 2 Année 3 Année 4 Année 5 Année 6 Année 7 Année 8 Année 9 Année 10



Mission 1:
centrale =
bibliothèque des
bibliothèques



Mission 2 : accueil du
public avec prêts et
consultation sur place



Mission 3 : Prêts de
supports didactiques aux
bibliothèques et
établissements scolaires
abonnés au service.



- **Une logique de résultat et non de moyens :**
 - Opter pour une approche par objectifs calibrés par les résultats attendus (méthode GAR - Gestion Axée sur les Résultats) pour le projet et les bibliothèques ;
 - Dispenser les moyens en vue d'un objectif donné constituera une règle de base des projets (exemple les compléments de dotation seront assujettis à la progression du nombre de lecteurs) ;
 - Éviter une approche de mise à niveau. Se contenter de donner des livres sans objectifs à atteindre ne permettrait pas de dynamiser les activités des bibliothèques.

- **Une nouvelle dynamique visible**
 - Le volet communication doit être conséquent, il a pour but d'atteindre les lecteurs potentiels ;
 - A terme, la fréquentation des bibliothèques doit être ancrée dans le quotidien des lecteurs ;
 - Les actions menées doivent se traduire par une transformation visible des bibliothèques avec des bilans chiffrés et argumentés ;
 - Associer les lecteurs à la vie de la bibliothèque afin de les responsabiliser.

- **Un horizon à moyen terme pour consolider les résultats et conduire le changement en profondeur**
 - Pour ancrer une nouvelle dynamique, et conduire le changement, une durée de 5 ans constitue le cadre le plus approprié à cette mutation des bibliothèques existantes et les mener d'un fonctionnement approximatif à l'excellence du service aux abonnés.

■ Jouer la proximité avec le réseau

- Assurer une présence de terrain importante pour connaître les pratiques des bibliothèques, leurs spécificités (par exemple en termes de lectorat) et leurs difficultés ;
- Appuyer les bibliothécaires en cas de difficultés (méthodologie de résolution de problèmes).

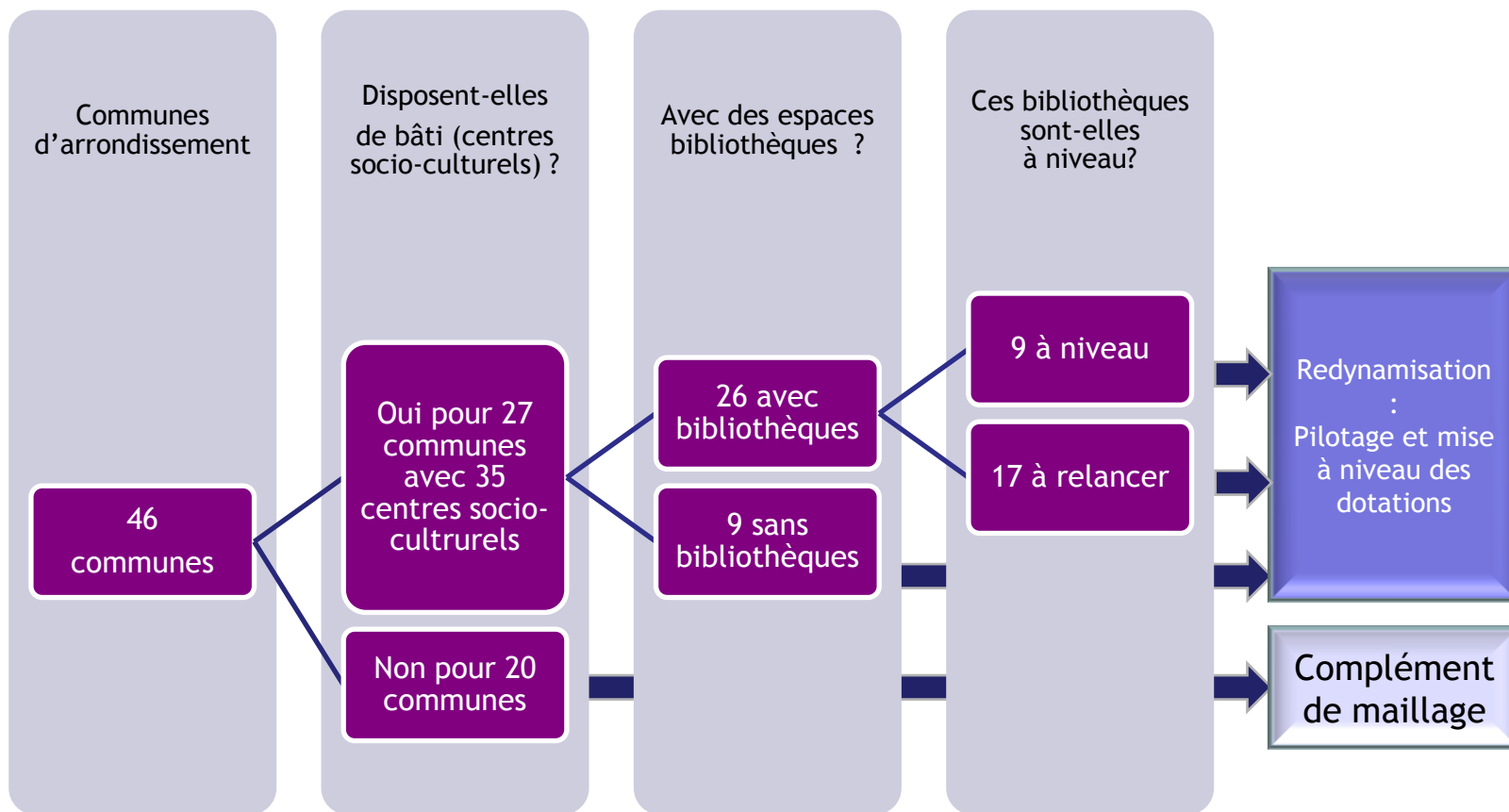
■ Faire vivre le réseau

- Réunir les bibliothécaires afin qu'ils se connaissent entre eux et que se crée une conscience collective. (Réunion de bilan, Réunion de programmation annuelle) ;
- Organiser l'accueil des nouveaux bibliothécaires en les introduisant dans le réseau (visites, stage en bibliothèque existante ...) ;
- Assurer une formation régulière des bibliothèques (mise en main des nouvelles dotations, connaissance des livres, animation jeunesse, animation autour des documentaires scientifiques) ;
- Veiller à ce que les bibliothécaires impliquent les lecteurs.

■ Veiller à la qualité des fonds documentaires et à son adéquation avec les besoins des lecteurs.

- Exploiter les données des bilans annuels pour analyser l'utilisation des dotations ;
- Procéder à des enquêtes qualitatives auprès des lecteurs ;
- Insuffler progressivement de nouvelles méthodes de gestion en rupture avec les pratiques ;
- Généraliser la méthode GAR (Gestion axée sur les résultats).

- La région compte 46 communes d'arrondissement, le complément de maillage vise à doter toutes les communes d'arrondissement d'au moins une bibliothèque.
- La médiathèque envisagée par la région constituera l'une des bibliothèques de proximité à mettre en place. Elle sera conçue comme « le modèle de bibliothèque de prêt » à implanter dans la région.



- **Chef de file des bibliothèques de la région (institutionnelles et associatives), la région détient la légitimité à coordonner et animer le réseau en raison de sa contribution à :**
 - L'enrichissement des collections ;
 - La formation pratique ;
 - La dynamique d'animation.
- **La création d'un espace dédié n'est pas un préalable au démarrage du plan d'action et la réalisation de ces actions sans tarder permettra de :**
 - Rôder la centrale dans son rôle d'animation d'un réseau de 40 à 50 bibliothèques de lecture publique dans la région ;
 - Travailler à la recherche des ouvrages adaptés au déploiement de toutes ces étapes
 - Afficher tout de suite une visibilité de la volonté de la région ;
- **Cette activité peut se déployer à partir d'un espace loué ou mis à disposition (par exemple le Centre Socio Culturel de Patte d'Oie resté inutilisé à ce jour ou tout autre centre disposant d'espace non occupé par exemple Ouakam)**
- **A la livraison du nouveau bâtiment le transfert s'effectuera dans les nouveaux locaux de la médiathèque modèle avec toute la logistique de stockage et traitement des ouvrages**

La Bibliothèque centrale de la région aura vocation à devenir le centre de ressources pour les bibliothèques de lecture publique avec pour missions de :

- Coordonner et animer le réseau des bibliothèques de la région ;
- Compléter les collections par des dotations régulières ;
- Assurer les formations pratiques ;
- Soutenir, coordonner, assurer la logistique des animations (exposition, projections vidéo..) ;
- Assurer l'information générale sur le réseau ;
- Constituer un lieu d'échange d'expériences pour les bibliothécaires ;
- Fédérer les ressources au service des bibliothèques (stocker et distribuer les livres ; préparer les livres neufs, expositions, animations, disposer de moyens de transport, etc) réalisant ainsi des économies d'échelle en offrant des moyens matériels aux bibliothécaires de la région.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MÉDIATHÈQUE RÉGIONALE DE DAKAR

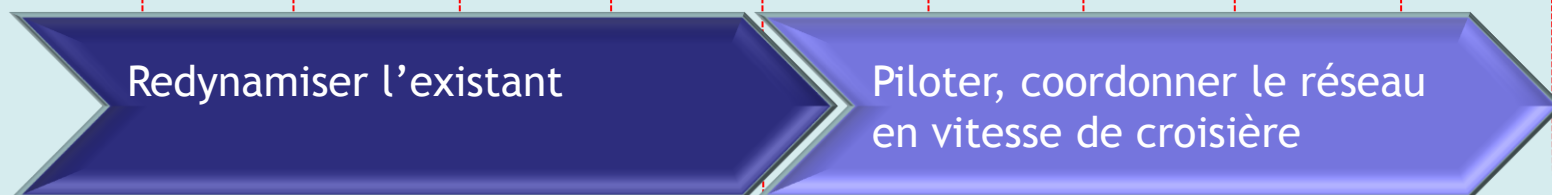
4° PARTIE PLAN D'ACTION ANNÉE PAR ANNÉE



Décembre 2010

2 Chronogramme sur 10 ans

Année 1 Année 2 Année 3 Année 4 Année 5 Année 6 Année 7 Année 8 Année 9 Année 10



Mission 2 : accueil du
public avec prêts et
consultation sur place

Compléter le maillage
(poursuite des équipements de la région)

Mission 3 : Prêts de
supports didactiques aux
bibliothèques et
établissements scolaires
abonnés au service.

Créer la
médiathèque
régionale

1 Redynamiser l'existant

- Objectifs
 - Rappel des objectifs
 - Axe 1 : lecture utile
 - Axe 2 : lecture loisirs
 - Axe 3 : Lecture culturelle
- Plan d'action année 1
- Plan d'action pour l'année 2 et suivantes

2 Compléter le maillage

- Plan d'action année par année
 - Années 1
 - Année 2
 - Année 3
 - Année 4 et 5

3 Moyens au service du projet

- **Moyens au service du projet**
- Moyens matériels nécessaires aux projets de redynamisation
- Comment se procurer les livres pour les bibliothèques
- Estimation sur 5 ans du budget de redynamisation à la charge des partenaires français
- Financement du budget redynamisation à la charge des partenaires français
- Approche des besoins en locaux

- **Doter les bibliothèques existantes dépourvues de fonds documentaires opérationnels autour de 3 axes**
 - Fidéliser les jeunes scolarisés autour de la lecture utile ;
 - Initier la lecture loisirs en direction de la jeunesse ;
 - Proposer la découverte des documentaires scientifiques.

9
- **Redoter les bibliothèques dont les fonds sont devenus obsolètes pour redynamiser leur fréquentation avec des fonds identiques :**
 - Fidéliser les jeunes scolarisés autour de la lecture utile ;
 - Initier la lecture loisirs en direction de la jeunesse ;
 - Proposer la découverte des documentaires scientifiques.

17
- **Compléter régulièrement les fonds documentaires autour de thématiques avec des animations pour enrichir l'offre de lecture, maintenir l'intérêt des lecteurs pour leur bibliothèque, développer le niveau culturel).**

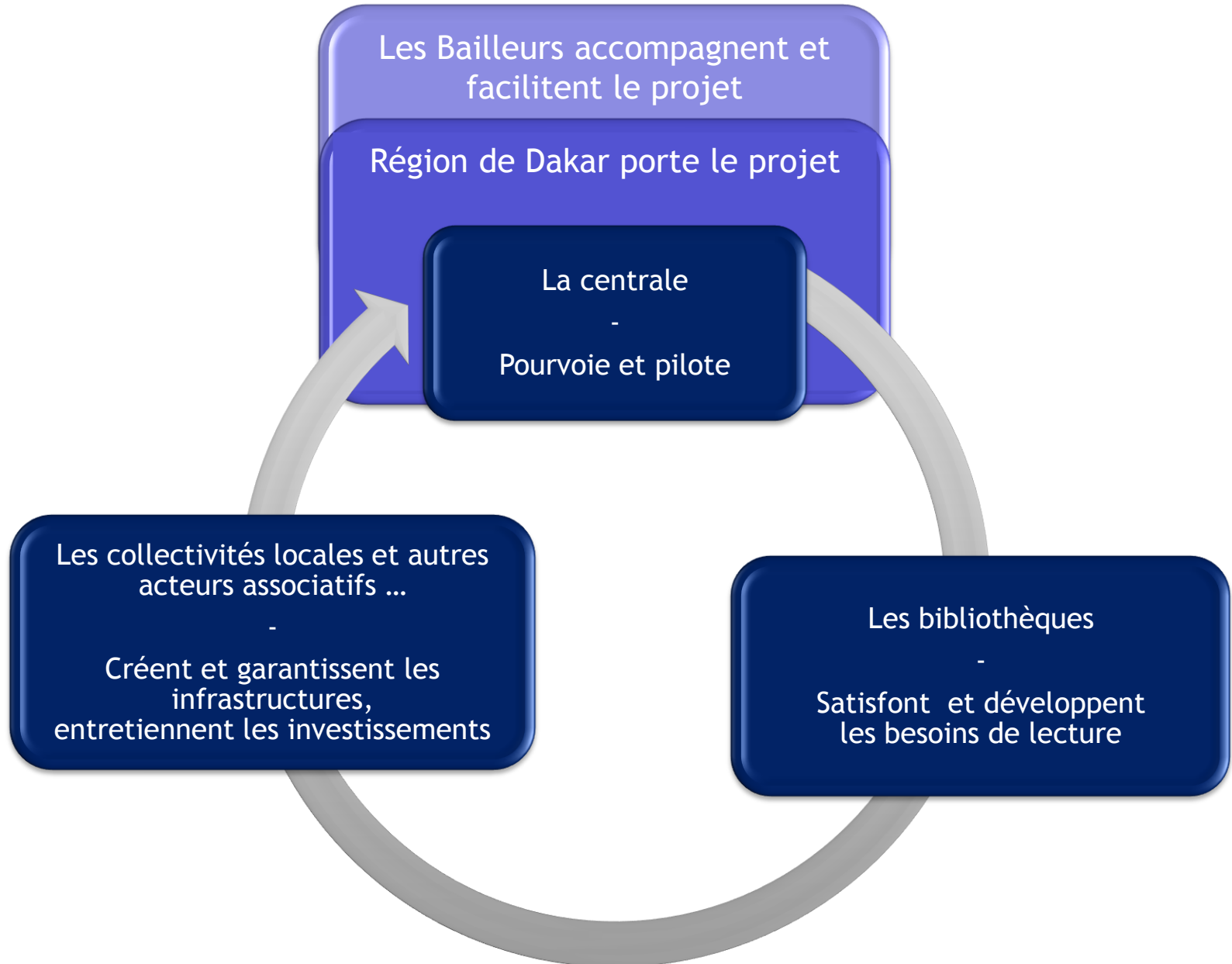
9+17 +9
- **Professionaliser les bibliothécaires via des stages de formation**
 - Stages de méthodologie : sur la bibliothéconomie, la méthode GAR, l'accueil en bibliothèque ;
 - Stages sur le contenu du métier en accompagnement des dotations : connaissance du lectorat, de ses besoins, programmes scolaires et ressources documentaires de la bibliothèque, livres jeunesse, livres scientifiques, animation jeunesse, animation autour du livre scientifique, lecture à voie haute, conte....
- **Application de la méthode GAR (Gestion Axée sur les Résultats)**
- **Coordonner l'action des structures vers l'efficacité et le service aux usagers**

- **Objectif** : fidéliser les jeunes scolarisés par l'offre de lecture utile
- **Ciblage** : jeunes scolarisés du primaire, des collèges et lycée et des classes techniques
- **Action** : mise en place au sein des bibliothèques d'un espace de lecture utile et promotion de cet espace auprès du public cible
- **Mise en œuvre en central**
 - Acquérir les ouvrages de lecture utile : manuels de toutes disciplines et tous niveaux, littérature au programme, usuels, ouvrages parascolaires, annales, etc. ;
 - Assurer la communication générale sur le projet ;
 - Suivre le projet, l'évaluer et l'adapter en fonction des résultats.
- **Mise en œuvre dans les bibliothèques**
 - Formation des bibliothécaires aux besoins spécifiques de ce public ;
 - Adapter les horaires des bibliothèques (en dehors des heures de classe) ;
 - Organiser la signalétique interne et externe ;
 - Mettre en valeur les ouvrages de lecture utile ;
 - Communiquer auprès des établissements scolaires du périmètre et organiser des partenariats ;
 - Sensibiliser, informer les élèves des établissements scolaires environnants.
- **Résultats attendus**
 - Rayonnement de la bibliothèque dans son quartier, auprès du jeune public et de son environnement familial ;
 - Augmentation de la fréquentation.

- **Objectif : Initier la jeunesse à la lecture loisirs**
- **Ciblage : le public des jeunes du préscolaire au collège**
 - Préparer l'avenir de ces lecteurs en les habituant très jeunes à fréquenter la bibliothèque.
- **Actions : mise en place dans les bibliothèques de fonds lecture jeunesse**
- **Mise en œuvre en central**
 - Sensibiliser les bibliothèques à la lecture publique ;
 - Rechercher les fonds de livres adaptés (objectif : 3000 ouvrages jeunesse par bibliothèque) ;
 - Organiser la formation des bibliothécaires à la connaissance des livres jeunesse et à l'animation autour du livre jeunesse ;
 - Concevoir la communication tournée vers le public des jeunes ;
 - Appuyer les animations locales ;
 - Suivre le projet et en évaluer les résultats.
- **Mise en œuvre dans les bibliothèques**
 - Adapter les horaires au public ciblé (accueil en dehors des heures de classe) ;
 - Organiser la signalétique interne et externe ;
 - Aménager les locaux (espace jeunesse, nattes, affiches, bacs à albums) ;
 - Faire vivre un calendrier annuel d'animation.
- **Levier :**
 - L'intérêt d'une dotation de 2000 ouvrages jeunesse et la formation dispensée aux bibliothécaires devraient éveiller l'intérêt et susciter des candidatures.
- **Résultat attendu :**
 - Augmentation significative des abonnements jeunesse.

- **Objectif : développer le niveau culturel des lecteurs dans les domaines littéraires et scientifiques**
- **Cible : Tout public**
- **Actions : Mise en place d'un programme d'animation thématique autour du documentaire scientifique, de la littérature sénégalaise, africaine, etc...**
- **Mise en œuvre à la charge de la centrale**
 - Concevoir un programme annuel, choisir les thèmes d'animation ;
 - Concevoir les contenus, créer les supports (liste d'ouvrages thématiques, appui vidéo, exposition, et/ou recherche des intervenants) ;
 - Organiser et rechercher les dotations adaptées en accompagnement des actions d'animation : compléments documentaires ...
 - Former les bibliothécaires au contenu des livres de la sélection ;
 - Organiser les campagnes de communication pour approcher le public ciblé ; Appuyer les animations locales (matériel vidéo, exposition itinérante...) ;
 - Suivre le projet, l'évaluer et l'adapter en fonction des résultats.
- **Mise en œuvre dans les bibliothèques**
 - Identifier les besoins d'ouvrages pour enrichir les collections selon les sujets traités ;
 - De façon plus générale, évaluer en permanence l'adéquation du fonds documentaire aux besoins du public et rechercher, avec la centrale, les moyens d'y faire face ;
 - Préparer et participer aux animations communes à l'ensemble du réseau ; et aux initiatives sur animation propre ;
 - Conduire des campagnes de communication locale sur les actions d'animation.
- **Résultat attendu : nouveaux publics, diversification des activités (programme d'activité), évolution de l'image de la bibliothèque**

1 Le projet implique plusieurs types d'acteurs



- **Recrute le directeur du projet de la promotion de la lecture de la région de Dakar**
 - Profil : chef de projet de développement, ayant une expérience d'accompagnement de terrain et aimant les livres et la lecture ;
 - Compétences : dynamique, organisateur, apte à innover et relever des défis ;

N.B. Les objectifs du projet doivent être clairement énoncés lors du recrutement.

- **Recherche les locaux provisoires pour le traitement des livres des dotations de l'année 1**

- **Aménage les locaux pour le traitement des livres**
 - Rayonnages ;
 - Tables ;
 - Ordinateur.

- **Fait inscrire une ligne dans les budgets des collectivités locales pour le fonctionnement et le renouvellement des fonds documentaires de leur bibliothèque de lecture publique**

- **Critères d'évaluation année 1 :**
 - Directeur recruté ;
 - Locaux provisoires trouvés et aménagés.

- Se forme, s'informe par des stages dans les bibliothèques les plus performantes de la Région
 - Travaille avec Lire en Afrique dans le cadre de processus du transfert de connaissance et de méthodes
 - Prend connaissance du terrain, par la visite systématique de toutes les bibliothèques du périmètre afin de dresser un plan d'action détaillé par bibliothèque : formation des personnels, équipements, collections, méthode, etc.
 - Établit le plan d'action détaillé du projet comportant les volets suivants :
 - Plan de formation des bibliothécaires ;
 - Plan de dotation complémentaire dans les bibliothèques fonctionnelles ;
 - Plan de rénovation, équipement des bibliothèques à doter selon un plan pluriannuel ;
 - Plan de communication sur le projet ;
 - Plan de communication sur la lecture.
-
- **Critères d'évaluation pour l'année 1**
 - Stages effectués dans les bibliothèques performantes avec rédaction d'une synthèse sur les facteurs clés de succès de ces bibliothèques ;
 - Visites systématiques de toutes les bibliothèques du périmètre avec rédaction du plan d'action détaillé ;
 - Plan d'action détaillé rédigé.

- **Etablit une convention avec région de Dakar**
- **Prend en charge financièrement**
 - L'investissement en livres de l'année 1 ;
 - L'accompagnement par les expertes pour le transfert de compétences et l'accompagnement au changement (coaching).
- **Décide en fonction de l'évaluation du projet en fin d'année 1 de la poursuite de son implication en année 2.**

- **Transfère sa connaissance de l'existant en matière de bibliothèque de lecture publique dans la région de Dakar**
- **Apporte son assistance à la rédaction des plans d'action détaillés**
- **Transfère ses compétences en matière de :**
 - Gestion de projet
 - Composition des dotations adaptées au public;
 - Gestion des dotations et des stocks (méthodologie).
- **Assure un accompagnement méthodologique pour la mise en place des missions de suivi et de pilotage du dispositif**
- **Compose les dotations initiales de 5 bibliothèques de la région de Dakar**
 - Recherche des ouvrages ;
 - Acquisition des ouvrages au prix optimum ;
 - Expédition du conteneur ;
 - Assistance à l'organisation du traitement à l'arrivée.
- **Évalue en fin d'exercice les missions de la centrale pour l'année 1**

■ La Région de Dakar

- Étudie le rapport d'activité soumis par le directeur de projet ;
- S'assure de l'inscription au budget et de l'utilisation des financements pour le fonctionnement et le renouvellement des dotations des bibliothèques ;
- Apporte un appui politique au projet pour les missions de pilotage du dispositif régional.

■ La Région Ile de France

- Accompagne financièrement le plan de relance de la lecture ;
- Suit les résultats de l'année écoulée pour décider de l'accompagnement financier de l'année à venir.

■ Lire en Afrique

- Suit les missions du directeur du projet ;
- Recherche des ouvrages en fonction du plan d'action de l'année n+1 ;
- Acquiert et fait expédier les ouvrages ;
- Évalue les réalisations .

Le directeur du projet :

- **Évalue et rend compte des actions de l'année**
 - Des bibliothèques du réseau par :
 - L'analyse des remontées trimestrielles des rapports d'activité de chaque bibliothèque du réseau et du rapport annuel de synthèse ;
 - Des visites semestrielles sur le terrain pour vérifier l'exécution des objectifs fixés pour l'année (voir davantage si besoin).
 - De la centrale
 - Réalisation des objectifs de l'année 1.
- **Déroule le plan d'action détaillé établi pour l'année en cours**

Formation des bibliothécaires ;
Commande, traitement et diffusion des dotations aux bibliothèques ;
Rénovation, équipement des bibliothèques à doter selon un plan pluriannuel de 5 bibliothèques par an ;
Communication sur le projet de redynamisation des bibliothèques ;
Dynamisation de l'existant par des réunions et visites d'évaluation périodique.
- **Établit le plan d'action détaillé de l'année suivante comportant les volets suivants :**
 - Plan de formation des bibliothécaires pour l'année suivante ;
 - Plan de dotation complémentaire dans les bibliothèques fonctionnelles ;
 - Plan de rénovation, équipement des bibliothèques à doter selon un plan pluriannuel de 3 à 5 bibliothèques par an ,
 - Plan de communication sur le projet de redynamisation des bibliothèques ;
 - Plan de communication sur la lecture.
- **Établit les objectifs et critères d'évaluation du dispositif pour l'année suivante**
 - Pour chaque bibliothèque ;
 - pour la centrale.

La Région de Dakar

Recherche le terrain pour la construction de la centrale et du prototype de bibliothèque de proximité ;

Réfléchit à la forme juridique la plus adéquate pour la centrale afin de garantir sa pérennité au delà des aléas politiques ;

Met en place les modalités de financement de son fonctionnement incluant le renouvellement des collections des bibliothèques du réseau régional.

Le directeur de la centrale

Alimente le cahier des charges du prototype de bibliothèque de proximité ;
Travaille à la cartographie du maillage des départements de Pikine, Guediawaye et Rufisque.

La Région de Dakar

Recherche le terrain pour la construction de la centrale et du prototype de bibliothèque de proximité.

La Région Ile de France

Réfléchit aux bailleurs possibles pour le financement du bâti.

Lire en Afrique

Contribue à la réflexion.

Le directeur de la centrale

Finalise le cahier des charges du prototype de bibliothèque de proximité et de la centrale, sur la base de l'acquis de deux années de pratiques de terrain ;

Suit les relations et accompagne les projets des collectivités locales engagées dans la mise place de bibliothèques de lecture publique.

La Région de Dakar

Suit les propositions des architectes en adéquation au cahier des charges ;
Recherche les partenaires financiers.

La Région Ile de France

Avec la région de Dakar, elle finalise les relations avec les différents bailleurs.

Le directeur de la centrale

Exerce un rôle d'alerte sur le planning de construction et la conformité au cahier des charges ;

Suit les relations et accompagne les projets des collectivités locales engagées dans la mise place de bibliothèques de lecture publique.

La Région de Dakar

Suit de la construction du prototype de bibliothèque de prêt, en tant que maître d'ouvrage.

La Région Ile de France

Est destinataire des suivis de chantiers ;

Joue, le cas échéant, le rôle de chef de file des bailleurs.

Postes

Fonctionnement de la Centrale

Directeur
 Accompagnement méthodologique
 Locaux provisoires
 Personnel complémentaire ponctuel
 Déplacement, communication
 Formation
 Communication
 Animation

Prise en charge

Région de Dakar
 Région Ile de France
 Mairie de Dakar
 Mairie de Dakar
 Région de Dakar
 Région de Dakar
 Région de Dakar
 Région de Dakar

Investissements

Locaux de la centrale
 Poste de travail Centrale
 Équipement du local de traitement des livres
 Dotations initiales et de redémarrage
 5 dotations initiales par an
 Frais d'approche
 Équipement des livres

Région de Dakar
 Région Ile de France

 Région Ile de France
 Région Ile de France
 Région Ile de France

Maintien à niveau des dotations

Renouvellement (10%) par an

Collectivités locales

■ Locaux

- Lieu de stockage et de traitement des livres (100 m²) et un espace bureau ;
- Seront loués ou mis à disposition par la mairie de Dakar (par exemple C.S.C. de Ouakam).

■ Le matériel et fournitures

- Table, siège, rayonnages, fournitures de bureau, ordinateur.

■ Les livres

- Dotation initiale de 3000 livres avec des renouvellements annuels de 10% du fonds documentaire ;
- Équipement des livres (cotation, équipement, plastification).

■ L'information et la formation,

- Un stage annuel animé par un spécialiste (animation jeunesse, documentaire) ;
- Des séances de formation spécifique des bibliothécaires inscrits dans l'action ;
- Du matériel d'animation (vidéo, cassettes, supports d'expos).

Hypothèse de fonctionnement

- La centrale est animée par une personne à recruter qui s'appuie en tant que de besoin sur les bibliothécaires du réseau. (cf. fiche de poste en annexe).
- Les moyens de fonctionnement peuvent être mis à disposition par la région, et pour les locaux par la ville de Dakar dans un premier temps. Ils sont estimés dans le budget de fonctionnement ci-après, à l'exception du coût d'occupation des locaux mis à disposition.
- Le coût des dotations de relance est intégré au montant des investissements de relance, en revanche le coût de maintien des collections est inclus dans les frais de fonctionnement. Pour maintenir les collections à niveau, il est nécessaire d'acquérir chaque année un nombre d'ouvrages estimé à 15% des collections en place.
- Les frais de fonctionnement incluent également :
 - La formation des bibliothécaires du réseau à raison d'une formation de base lors de la relance sera complétée par une formation annuelle de perfectionnement.
 - Le coût de la communication et des animations en bibliothèque à raison d'une animation mensuelle minimum.

- Dans la période transitoire, la centrale utilisera des locaux mis à disposition
 - Un bureau ;
 - Un espace de stockage et préparation des livres pour les bibliothèques.
- Par la suite, une construction sera envisagée pour accueillir la centrale et le prototype de bibliothèque régionale de prêt.
Fonctionnellement, elle se présenterait de la façon suivante :

Le personnel disposera d'espaces de travail dans les espaces fonctionnels ;
Le bâtiment (300 m² environ), en fonction du terrain, peut être construit sur un ou plusieurs niveaux.

espace de stockage et préparation des livres pour les bibliothèques + Bureau 100 m ²	espace de stockage et préparation du matériel d'animation 30 m ²	salles polyvalentes pour la formation, les rencontres, ... 40 m ²	bibliothèque témoin Espace bibliothèque organisé en zones (par public) Espace de lecture sur place 150 m ²
---	--	---	---

- Coût de la construction (hors foncier, hors équipement) de 80 à 120 000 Euros en toute première approche

- **Deux projets :**
 1. Immédiatement : Faire vivre et équiper le réseau des bibliothèques de la région de Dakar (50 bibliothèques à terme) porté par la Centrale ;
 2. En différé : concevoir et réaliser une bibliothèque de proximité modèle.

- **Pour le premier projet : la centrale, le plus crucial**
 - Plusieurs types d'appui :
 - La Région IDF Pour l'investissement sur 5 ans (sous conditions de résultats)
 - Lire en Afrique

 - La région de Dakar Pour le fonctionnement
 - Les collectivités locales

- **Les conditions de la réussite de la relance de la lecture dans la région de Dakar**
 - L'implication de Lire en Afrique qui rend le projet immédiatement opérationnel,
 - Le choix du responsable de la centrale.